

**POUR LES FÊTES**

**1000 & CD EN FÊTE**

100 cadeaux à offrir

**VOYAGES**

neiges éternelles

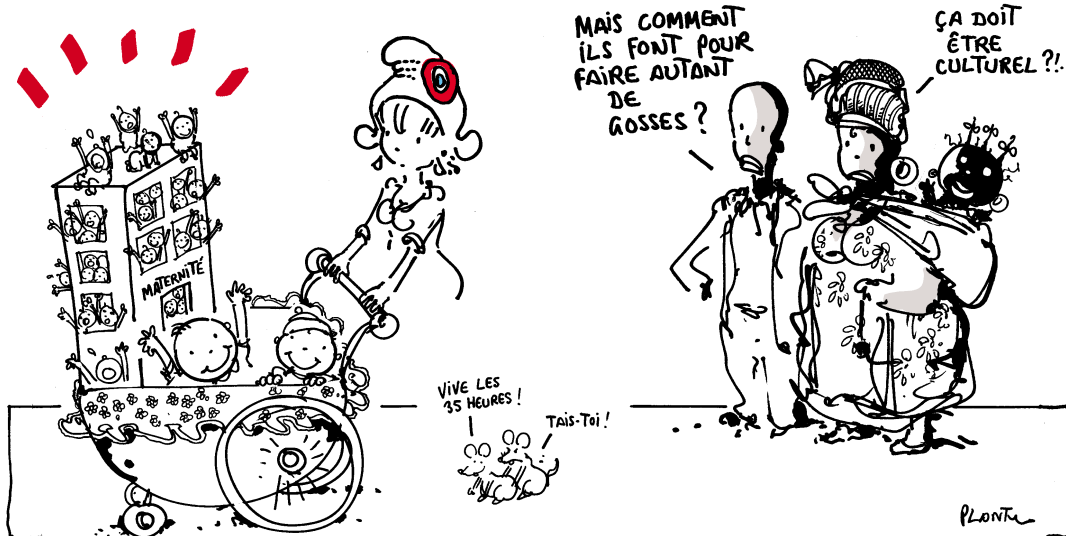
Deux suppléments  
Cadeaux : DVD et CD  
Voyages : à la neige

## Le mini baby-boom plonge les maternités dans la crise

ALORS QUE la natalité connaît en France sa plus forte hausse depuis vingt ans, le manque de médecins, de sages-femmes et d'infirmières, la mise en place de la réduction du temps de travail et la pénurie de lits provoquent une grave crise dans les maternités.

Si ces difficultés n'ont pas - « pas encore », observent les médecins - de répercussions sur les chiffres de la mortalité maternelle ou fœtale, des signes de régression apparaissent. En outre, le nombre de prématurés, de grossesses multiples et de césariennes est en hausse.

Le taux de mortalité maternelle en France reste dans la moyenne européenne, mais 30 % de ces décès sont dus à des hémorragies lors de l'accouchement, contre 10 % en Grande-Bretagne. Selon un comité national d'experts, « 80 % de ces décès par hémorragies auraient pu être évités par un diagnostic et une prise en charge



plus rapides». Le président de la Fédération des cercles d'études des gynécologues-obstétriciens des centres hospitaliers le reconnaît sans fard : « Dans certains ser-

VICES, il n'y a pas les compétences nécessaires. Il faut mettre la population au courant. » La solution passerait par la suppression des petites maternités et une « restructura-

tion massive », que le gouvernement, qui attend un audit en juin, n'a pas encore décidées.

Lire page 12

## Le débat européen

► Elargissement, Constitution : Giscard devant l'Assemblée nationale

► La Pologne à la tête d'une fronde des pays candidats

► Les Arméniens de Turquie favorables à l'entrée dans l'Union

► Portrait : Mervyn King, gouverneur de la Banque d'Angleterre, face à l'euro

Lire pages 6 et 7

**AFGHANISTAN**  
Rude reconstruction p. 2  
et notre éditorial p. 19

**IRAK**  
Inspection d'un palais présidentiel p. 3

**RÉGIONS**  
Réunifier Savoie et Haute-Savoie ? p. 15

**CLUB MÉD**  
A la recherche d'une autre identité p. 20

**CRÉDIT AGRICOLE**  
Nouveau patron p. 22

**GUYANE**  
Le lac inconnu p. 26

**GOÛTS**  
Huîtres et chocolats p. 30

International.....	2	Marchés.....	24
Union européenne...	6	Aujourd'hui.....	26
France.....	8	Météorologie.....	31
Société.....	12	Jeux.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Carnet.....	38
Entreprises.....	20	Abonnements.....	38
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	39

**FETA : appel au Gouvernement**  
Voir page 4

### ENQUÊTE

## Jours paisibles à la mosquée



ALORS que le ramadan s'achève, *Le Monde* raconte la vie d'une mosquée ordinaire à Bordeaux, loin de tout intégrisme. Lire page 16

## Cette affaire judiciaire qui gêne Juppé

PRÉSIDENT de l'UMP, Alain Juppé reste confronté à la justice. Mis en examen depuis 1998 dans l'enquête sur le financement du RPR instruite à Nanterre (Hauts-de-Seine), le maire de Bordeaux devrait être renvoyé, début 2003, devant le tribunal correctionnel. Son procès pourrait avoir lieu à l'automne. Entendu le 3 octobre, Michel Roussin a nommé M. Juppé comme le commanditaire d'un emploi fictif pris en charge par la Mairie de Paris. *Le Monde* dresse l'état de l'ensemble des enquêtes qui visent le financement du RPR.



► Son procès pourrait avoir lieu en 2003

► Michel Roussin le met en cause pour les emplois fictifs à Paris

► L'état des enquêtes sur l'argent du RPR

Lire page 8

## Désobéissance et soumission d'un curé « no global » italien

**ROME**  
de notre correspondant

Curé depuis dix ans de la paroisse de Sant'Angelo a Scala, près de Naples, Don Vitaliano Della Sala a fait ses adieux à ses ouailles. La Curie vient de le suspendre de ses fonctions pour comportement « désobéissant », si l'on veut résumer d'un adjectif son engagement auprès du mouvement de « désobéissance civile » qui se bat contre la globalisation.

Râblé, portant barbe fournie et lunettes cerclées, le verbe et le sourire généreux, Don Vitaliano, 39 ans, ne compte plus ses ennuis avec l'autorité ecclésiastique et redoute que la Curie en « enlève sa soutane ». Parmi ses initiatives peu appréciées du Vatican, sa participation à la protestation de Gênes pendant le G8 en juillet 2001 et au Forum social européen de Florence début novembre 2002, ainsi que son intervention amicale à la journée Gay Pride, à Rome, en juillet dernier.

Son visage et ses prises de position en faveur des rebelles et des déshérités font la « une » des quotidiens et des journaux télévisés si souvent et depuis si longtemps que la moutarde est montée au nez de son supérieur religieux, l'évêque Tarcisio Giovanni

Nazzaro. Ce dernier lui a adressé une lettre de licenciement de neuf pages. Il reproche ses fréquentations politiques à Don Vitaliano, « paladin d'un type d'Eglise alternative à l'Eglise hiérarchique ».

Son successeur aussitôt désigné ne s'est pas encore montré à Sant'Angelo a Scala. Dimanche 1<sup>er</sup> décembre, pour la première fois, il n'y a pas eu de messe. C'est qu'ici le « paladin » - chevalier errant du Moyen Age, amateur de prouesses et d'actions généreuses - est regretté. Ses paroissiennes et leurs époux ont muré la porte de l'église pendant quelques heures, défilant en cortège avec leur pancarte : « On ne touche pas à Don Vitaliano ! » Le maire a fait part de son émotion : « Nous éprouvons une grande affection pour lui. »

La population va envoyer une délégation en audience chez l'évêque Tarcisio Giovanni : « Il doit nous donner quelques explications. De toutes les façons, Don Vitaliano doit rester avec nous. » Le curé paladin s'est alors fait le chantre, une fois n'est pas coutume, de la soumission : « L'obéis, faites-en autant ! », a-t-il dit à ses fidèles.

Danielle Rouard

## Tombeau de l'Homme-de-gauche par Jacques-Alain Miller

IL EST de la nature d'une gauche de gouvernement de gouverner. La seule chose dont elle puisse se rendre coupable est de perdre les élections. A quelles conditions les gagnera-t-elle en 2007 ?

La gauche va rebondir, dit Pierre Mauroy. Non. Aucune chance tant qu'une troisième gauche de gouvernement, après Blum-Mollet et Mitterrand-Jospin, n'aura pas été repensée à nouveaux frais. Le premier préjugé dont elle devra s'alléger est de croire qu'il y a l'Homme-de-gauche.

Oui, il y eut jadis l'Homme-de-gauche. Il se distinguait par sa mémoire d'éléphant. François Mitterrand, quand il était candidat, savait

faire défiler en accéléré, comme dans un clip, la grande geste de la gauche : 1789, 1848, 1936, les congés payés, *Le Temps des cerises*, les enfants dans les mines. Napoléon-Léon et le petit père Combes. Hugo et Gambetta. Dreyfus et Zola. Jaurès et Clemenceau. La Résistance. Les mineurs, les cheminots, les canuts. De ce pot-pourri d'images et de symboles, l'habile Charentais fit une compression à la César. Elle lui servit de marchepied vers le pouvoir. Ce fut le triomphe de l'Homme-de-gauche, et sa fin à la fois.

Il avait jusqu'alors prospéré dans une sorte de Lotharingie prise en tenaille entre pouvoir et contre-

pouvoir (les gaullistes, les communistes). Son impuissance politique lui permettait d'y élever des châteaux en Espagne jusqu'à en faire des gratte-ciel. Une fois Mitterrand couronné, l'Homme-de-gauche, s'étant cogné au Mur d'argent, souhaita faire de la France un Etat obsidional fermé.

Lire la suite et les points de vue de Mohamed Ben Hassel et de Jean-Claude Milner page 17

JACQUES-ALAIN MILLER est psychanalyste.

### CINÉMA

## « Harry Potter » sur mille écrans et une fable d'Alain Cavalier



LA SORTIE en France, sur mille écrans, de *Harry Potter et la chambre des secrets*, réalisé par Chris Columbus, deuxième épisode au cinéma des aventures du héros de J. K. Rowling, vise à atteindre les records de recettes réalisés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. A l'opposé des grandes machines, un film à ne pas manquer, *René*, d'Alain Cavalier, ou comment maigrir par amour, avec grâce. Les autres sorties et une rétrospective soviétique. Lire pages 32 à 35

**HERMÈS PARIS**

Carré en twill de soie

UN AN APRÈS la conférence de Bonn, qui avait lancé le processus de reconstruction du pouvoir en Afghanistan sous l'égide de l'ONU, une deuxième réunion internationale s'est tenue, au même endroit, lundi

2 décembre, qui a dressé un **BILAN EN DEMI-TEINTE** de la situation dans le pays. La trentaine d'Etats représentés ont adressé un double message d'encouragement et de mise en garde au président afghan,

Hamid Karzaï, choisi par la communauté internationale. Sa responsabilité a été critiquée pour les engagements non tenus, de l'insécurité à la relance du trafic de drogue. En Afghanistan, les ennemis du pouvoir

de Kaboul, **TALIBANS EN TÊTE**, en profitent pour se réorganiser. Au Tadjikistan voisin, dont le président est actuellement en visite à Paris, le trafic de l'héroïne afghane reste un grave problème.

## Hamid Karzaï est invité à mettre de l'ordre en Afghanistan

Réunis en Allemagne un an après les accords de Bonn, les 31 pays participant à la reconstruction d'un Etat afghan affirment continuer de soutenir le président installé à Kaboul pour succéder aux talibans mais lui reprochent de tarder à s'attaquer à de nombreux problèmes concrets

### BONN

de notre envoyé spécial

Tel le verre d'eau à moitié vide ou à moitié plein, les allocutions diplomatiques sont souvent un délicat mélange où voisinent critiques subtiles et louanges appuyées. Aucun des discours prononcés, lundi 2 décembre, à Königswinter, près de Bonn, lors de l'unique journée de la conférence sur la reconstruction de l'Afghanistan, n'a échappé à cette loi.

Ni le chancelier allemand, Gerhard Schröder, qui ouvrait la séance, ni son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui l'organisait, ni Lakhdar Brahimi et Javier Solana, représentants respectifs de l'ONU et de l'Union européenne, n'ont oublié – verre à moitié plein – de se féliciter longuement des succès obtenus depuis l'éviction des talibans, il y a un an ; tous ont aussi, discrètement mais obstinément, souligné – verre à moitié vide – que beaucoup d'engagements n'avaient pas été tenus, suggérant que la faute en incombe aussi au président afghan, Hamid Karzaï.

Réunie à la hâte après que M. Fischer en eut lancé l'idée, la conférence était destinée à éviter que, la

crise irakienne aidant, le dossier afghan ne sorte des préoccupations des gouvernements et des opinions publiques. Les 32 pays, dont la France, qui avaient envoyé une délégation, comme les quelque 500 journalistes présents, témoignent qu'il n'en est rien.

### DANGEREUX RETARD À KABOUL

Mais cette rencontre se voulait aussi l'occasion, à l'endroit même où avait été conçu un an plus tôt le délicat mécanisme de retour à la normale en Afghanistan, de lancer aux autorités de Kaboul un message d'encouragement en même temps qu'une mise en garde. Selon les parrains internationaux du processus, les choses prennent un dangereux retard, souvent attribué au président Karzaï, accusé en privé de parfois trop finement manœuvrer plutôt que de s'attaquer aux problèmes.

Nombre des réformes annoncées traînent, explique-t-on dans l'entourage des responsables allemands, qu'il s'agisse de la rédaction d'une Constitution – les questions de la religion et des minorités ethniques font blocage – ou de l'édification d'un système judiciaire. En l'absence d'une armée et

d'une police opérationnelles, la situation sécuritaire est précaire.

Hors de Kaboul où, sous le pavillon de l'ISAF (Force internationale pour la sécurité en Afghanistan), patrouillent en permanence les militaires, que leurs gouver-

### ISAF : les réticences allemandes et néerlandaises

A reculons et en traînant les pieds, Allemands et Néerlandais prendront, en février 2003, la direction des forces de l'ISAF (Force internationale d'assistance pour la sécurité en Afghanistan), qui maintiennent l'ordre à Kaboul. Le contingent allemand en Afghanistan, qui compte quelque 1 300 soldats, sera alors renforcé pour atteindre 2 300 à 2 500 personnes. Les réticences allemandes et néerlandaises tiennent aux coûts et aux difficultés techniques que génèrent de telles opérations. L'année dernière, en plein marasme budgétaire et sans avions adéquats de transport, la Bundeswehr avait eu d'énormes difficultés à déployer son premier contingent. Les mêmes contraintes s'appliquent à la Turquie qui, fin décembre, soit deux mois avant son remplacement par l'Allemagne et les Pays-Bas, abandonnera la direction de l'ISAF qu'elle a exercée durant six mois. Aucune solution n'a encore été trouvée pour la période de décembre 2002 à février 2003. Les Allemands espèrent parvenir à convaincre les Turcs de faire deux mois de prolongation, contre compensation financière. – (Corresp.)

nements rechignent à envoyer en province, où la sécurité n'est pas garantie, les seigneurs de la guerre continuent à se battre, les armes circulent, les milices prolifèrent, et la drogue, en expansion rapide, finance le tout. En termes plus ou

moins feutrés, les principaux orateurs ont répété ces constats. Le président Karzaï a fait face, opinant souvent du chef. Une seule fois, à propos de la drogue, il a réagi, soulignant que la culture du pavot était certes un fléau mais

### MAIS L'ESSENTIEL DU TEXTE ADOPTÉ

réside dans son insistance à demander la création d'une armée nationale, le désarmement des milices, la formation d'une police « professionnelle » et « multiethnique », la mobilisation contre la drogue. Une annexe, signée la veille par le président Karzaï, accompagne la déclara-

tion » plusieurs éléments dont l'élection « à bulletin secret » du président Karzaï comme chef de l'Etat, la mise en place d'une commission judiciaire et d'une commission des droits de l'homme, celle d'une Banque centrale ayant émis une nouvelle devise, l'esquisse d'un plan pour « guider la reconstruction du pays et favoriser sa prospérité ». Les signataires soulignent les « considérables améliorations » en matière de sécurité et demandent que les pays donateurs s'acquittent de leurs promesses, et même plus, pour favoriser le retour à la paix. Premier donateur pour la reconstruction du pays, l'Union européenne a indiqué, lundi à Bruxelles, avoir versé 520 millions d'euros d'aide à l'Afghanistan au 1<sup>er</sup> octobre, en promettant un total de 830 millions pour 2002 (sur un montant global de 1,8 milliard promis par la communauté internationale).

qu'il fallait bien que les paysans afghans vivent.

### L'AIDE EUROPÉENNE

Au terme de la conférence, les participants ont produit un texte dans lequel ils « notent avec satisfac-

tion » plusieurs éléments dont l'élection « à bulletin secret » du président Karzaï comme chef de l'Etat, la mise en place d'une commission judiciaire et d'une commission des droits de l'homme, celle d'une Banque centrale ayant émis une nouvelle devise, l'esquisse d'un plan pour « guider la reconstruction du pays et favoriser sa prospérité ». Les signataires soulignent les « considérables améliorations » en matière de sécurité et demandent que les pays donateurs s'acquittent de leurs promesses, et même plus, pour favoriser le retour à la paix. Premier donateur pour la reconstruction du pays, l'Union européenne a indiqué, lundi à Bruxelles, avoir versé 520 millions d'euros d'aide à l'Afghanistan au 1<sup>er</sup> octobre, en promettant un total de 830 millions pour 2002 (sur un montant global de 1,8 milliard promis par la communauté internationale).

Mais l'essentiel du texte adopté réside dans son insistance à demander la création d'une armée nationale, le désarmement des milices, la formation d'une police « professionnelle » et « multiethnique », la mobilisation contre la drogue. Une annexe, signée la veille par le président Karzaï, accompagne la déclara-

tion finale, instituant par décret une armée nationale dont les premiers éléments sont en cours de formation avec l'assistance de la France et des Etats-Unis. L'armée, toutes unités confondues, comptera 70 000 hommes recrutés « sur la base du mérite individuel et selon les principes en vigueur d'équilibre entre les différents groupes ethniques ». Parallèlement, les milices sont interdites, et leurs armes, « notamment les blindés, les transports de troupes blindés, l'artillerie, les mitrailleuses, les lance-missiles et les armes antiaériennes tractées », seront saisies pour devenir propriété de la nouvelle armée, que pourront rejoindre les anciens miliciens qui auront satisfait aux épreuves de sélection. Mais rien n'est dit sur la force qui sera chargée de saisir ces arsenaux.

Tous représentés à la conférence, les pays limitrophes de l'Afghanistan, Chine, Iran, Pakistan et Tadjikistan en tête, ont annoncé qu'ils se retrouveront le 22 décembre à Kaboul pour « améliorer la coopération régionale et la non-ingérence dans les affaires intérieures de chacun ».

Georges Marion

## Toujours présent, le mollah Omar tente de fédérer les forces d'opposition

### ISLAMABAD

de notre correspondante en Asie du sud

Réorganisation des forces talibanes, combats meurtriers entre chefs de guerre alliés du gouvernement, multiplication des attaques contre les troupes américaines, découverte quasi quotidienne d'engins piégés dans divers secteurs du pays : l'insécurité demeure le problème numéro un de l'Afghanistan. Et, loin de s'essouffler, les multiples ennemis du gouvernement semblent plutôt se renforcer.

Les autorités de Kaboul n'ont pas les moyens, militaires, politiques ou économiques de leur faire face. Embryonnaire avec 1 360 hommes à ce jour, l'armée nationale n'est qu'un vœu pieux qui mettra plusieurs années à se réaliser, et la police est aussi inexistante. Les autorités n'ont pas les moyens d'acheter la paix en donnant du travail aux miliciens, ce qui affaiblirait le pouvoir des seigneurs de la guerre qui règnent en maîtres dans les provinces.

Disparu de Kandahar après un accord négocié le 7 décembre, le chef suprême des talibans, le mollah Mohammad Omar, est toujours introuvable pour les Etats-Unis. Mais ses émissaires circulent et l'homme n'a pas renoncé à ses ambitions. Pour l'instant toutefois

et selon plusieurs sources, le mollah Omar essaye d'abord de réorganiser son mouvement. « Il envoie ses hommes dans les provinces pour regrouper les fidèles, prêcher la bonne parole, tenter de reconstituer une sorte de structure », affirme un ancien responsable. Si des émissaires du mollah Omar ont rencontré à plusieurs reprises des hommes de l'ex-premier ministre afghan, opposant au régime actuel, Gulbuddin Hekmatyar, aucun accord formel n'a encore été passé entre eux.

### Le plus actif des opposants au régime est sans conteste Gulbuddin Hekmatyar

« Contrairement à Hekmatyar qui a déjà lancé la Djihad [guerre sainte] contre les Américains en Afghanistan, le mollah Omar estime que c'est trop tôt », assure un expert. « Il attend que le mécontentement des gens s'accroisse ».

Dans certaines provinces où opèrent les troupes américaines, la colère est déjà là. Un cadre taliban

de la province de Kunar, Abdul Qader, affirme : « Il n'y a pas d'unité entre Omar et Hekmatyar, mais celle-ci existe pour les cadres subalternes. Les gens sont très remontés contre les Américains donc ils sont prêts à travailler avec Hekmatyar ». La conduite des soldats américains – fouilles des maisons devant les femmes, humiliations, rafles, arrestations non justifiées – provoque un grand ressentiment dans les provinces pachounes qui se considèrent déjà marginalisées dans un gouvernement qui fait la part belle aux Panchiris tadjiks, héritiers de feu le commandant Massoud. Les talibans, dont la plupart des responsables sont encore en liberté et se déplacent sans trop de problèmes en Afghanistan comme dans les provinces frontalières du Pakistan, sont dans leur majorité rentrés chez eux. Sans travail, ils sont souvent prêts à reprendre du service.

A côté des talibans, le plus actif opposant au régime Karzaï est sans conteste Gulbuddin Hekmatyar. Protégé des services secrets pakistanais (ISI) durant la Djihad contre les Soviétiques, l'homme a gardé beaucoup d'amis au Pakistan. « Hekmatyar est très actif. Il se déplace beaucoup dans la région de Kunar et aussi au Pakistan, autour de Chitral et plus au Nord, où il rejoint le Pamir », affirme Sher Has-

san, numéro deux des services de renseignements afghans pour la province de Kunar. Recrutant dans les camps de réfugiés afghans au Pakistan, il a recréé des sites d'entraînement dans les régions montagneuses du Nord pakistanais où il bénéficie de la complaisance de certains responsables de l'ISI et de l'appui de son ancien allié, le Jamaat-e-Islami de Qazi Hussein Ahmad. Selon certains responsables talibans, l'ISI essaierait de faciliter une alliance entre les talibans et les fidèles d'Hekmatyar. Plusieurs anciens hauts responsables talibans proches de l'ISI – comme l'ex-gouverneur de Jalalabad, le mollah Kébir, les ex-ministres de l'éducation, Amir Khan Muttaqi, et de l'intérieur, Abdul Razzak – ont eu des rencontres avec Hekmatyar ou ses proches.

A ces deux oppositions qui veulent retrouver le pouvoir et vaincre les Américains, il faut ajouter les Arabes d'Al-Qaïda toujours présents dans certains coins montagneux de l'Afghanistan ou au Pakistan, où ils peuvent trouver appui près des groupes extrémistes islamistes – Jaish Mohammad, Harakat al Mujahidin, Hezb ul Mujahidin, Lashkar-i-Taiba – qui ont des liens anciens avec l'Afghanistan. « Tous ces groupes sont unis par leur haine des Etats-Unis », dit le général (en retraite) Sher Khan. Le récent succès électoral des partis religieux pakistanais dans les provinces frontalières de l'Afghanistan s'explique en grande partie par le rejet, dans ces régions à majorité pachoune, des Etats-Unis et de leur politique.

Tous ces opposants au pouvoir d'Hamid Karzaï bénéficient aujourd'hui d'une aide plus importante. « L'argent arabe arrive de nouveau », confie une source à Peshawar. Cette manne financière n'est pas l'unique : un an après la chute des talibans et le « triomphe » américain, tous les voisins de l'Afghanistan n'apprécient pas forcément cet état de chose et se sont remis à « jouer » leurs cartes.

Le président Karzaï et son gouvernement sont très loin de pouvoir affronter ces menaces. Sans une aide renouvelée et mieux ciblée de la communauté internationale, l'Afghanistan pourrait très vite retomber dans la guerre. « La communauté internationale doit savoir qu'en Afghanistan, il va y avoir plus d'explosions, plus de troubles pour déstabiliser le gouvernement », affirme Abdul Qader, le cadre taliban.

## Le président du Tadjikistan à Paris : dictateur ou « artisan de la paix » ?

DURANT UNE DÉCENNIE de pouvoir, Emomali Rakhmonov était considéré, par les chancelleries occidentales, comme un des dictateurs corrompus d'Asie centrale indignes d'être invités par leurs Etats démocratiques. Mais depuis le 11 septembre 2001, le président tadjik est devenu « l'artisan de la paix » conclue en 1997 avec son opposition armée islamiste, après une guerre civile de cinq ans. La France est la première à concrétiser cette rédemption, en l'invitant, du 3 au 8 décembre, à titre de « reconnaissance pour la qualité de l'accueil réservé aux soldats français », a déclaré Bernard Valero, porte-parole adjoint du Quai d'Orsay. En vertu d'un accord conclu en décembre 2001, un groupement de transit aérien du contingent français de la coalition antitalibans est en effet déployé dans la capitale tadjike, Douchanbé.

### CHEFS DE GUERRE ISLAMISTES

Le président Rakhmonov, 50 ans, accéda au pouvoir au début de la guerre civile, avec l'aide de l'armée russe déployée au Tadjikistan. Cet ancien président de kolkhoze fut « réélu » deux fois lors de scrutins dont la régularité a été contestée par les observateurs internationaux. Vendredi 6 décembre, il sera reçu par Jacques Chirac et déjeunera avec lui, avant de s'envoler pour Washington afin de rencontrer George Bush.

Cette consécration, selon ses hôtes, viserait aussi à encourager ce qui est présenté comme des frémissements démocratiques du régime tadjik, telle l'autorisation d'émettre donnée récemment à deux chaînes de radio musicales privées. Attitude mise en regard de celles constatées dans les pays voisins, où la tendance serait plutôt inverse depuis le 11 septembre 2001. Que ce soit dans le riche Kazakhstan, dont le président Nazarbaev, pourtant reçu mardi à Bruxelles, s'acharne contre une opposition dotée de cadres et de financements ; dans le pauvre Kirghizstan qui s'essaye à l'autoritarisme ; ou au Turkménistan, dont le président, le « Turkmenbachi », vient d'être soupçonné d'avoir simulé un attentat contre sa personne pour tenter d'obtenir l'extradition de ses opposants en Russie.

Mais le fond du problème des relations avec le Tadjikistan reste le trafic de l'héroïne d'Afghanistan, dont il est une des grandes voies de transit. Le non-dit, au niveau international, étant ici le rôle dominant joué en la matière par l'armée russe, toujours chargée de « garder » la frontière tadjike avec l'Afghanistan.

Le président Rakhmonov n'a pas réagi aux rumeurs récentes sur un remplacement de certains gardes-frontières russes par des Américains – rumeurs immédiatement démenties par l'ambassadeur des Etats-Unis à Douchanbé. M. Rakhmonov n'a pas non plus répondu aux accusations russes, selon lesquelles sept missiles antiaériens Igla trouvés récemment en Tchétchénie faisaient partie de ceux qui furent remis à son pays. Le dirigeant tadjik a, en revanche, appelé l'Occident à concrétiser « des promesses d'aides de 1 milliard de dollars » à son pays, ravagé par la guerre, le chômage et la corruption, « sous peine d'avoir à faire face à un développement du terrorisme et du trafic de drogue ».

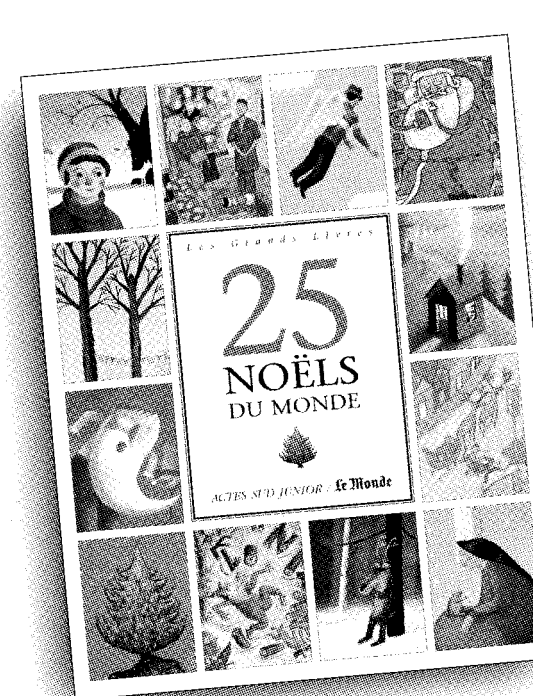
La paix inter-tadjike signée en



MAXIM MARIN/AP

1997 à Moscou sous les auspices de l'ONU est en effet loin d'avoir réglé tous les problèmes. Si certains chefs de guerre islamistes, accessoirement barons de la drogue, ont bien été intégrés au pouvoir, d'autres acteurs de poids, membres d'une ancienne « élite » soviétique soutenue notamment par l'Ouzbékistan voisin, ont été ignorés. Ce qui renforce les risques de déstabilisation d'un pays où des centaines de membres d'un parti islamiste régional clandestin, le Hizbul-Tahrir, ont été emprisonnés ces trois dernières années. Leur courant est porté par l'absence de perspective dans la lutte contre la corruption, comme par l'attente frustrée d'une ouverture démocratique réelle, dans un pays où les aspirations à cet égard sont particulièrement prometteuses. « Le fait que ce soit la France qui légitime ainsi le régime Rakhmonov est ressenti dans le pays comme une trahison », assure le journaliste tadjik Dodojon Atvovuliev, réfugié en Allemagne et récemment « amnistié » par M. Rakhmonov, alors qu'aucune poursuite légale n'a été engagée contre lui.

Sophie Shihab



**25 nouvelles**  
écrites par des lecteurs  
du journal *Le Monde*

**25 illustreurs**  
les ont croqués  
tout en couleurs

Avant Noël, une histoire  
à lire chaque soir

ACTES SUD JUNIOR / *Le Monde*

Françoise Chipaux

# M. Bush attend « avec scepticisme » la déclaration d'armement de l'Irak

Le président a nommé un ambassadeur auprès des « Irakiens libres »

## WASHINGTON

de notre correspondant

Les dirigeants américains ont rappelé, lundi 2 décembre, que, dans la phase actuelle d'application de la résolution 1441, l'étape décisive, à leurs yeux, n'est pas la mise en route des inspections de l'ONU, mais la déclaration que l'Irak doit produire, au plus tard le 8 décembre, dressant l'état de ses stocks et de ses programmes d'armes non conventionnelles. « Les inspecteurs ne sont pas en Irak pour jouer à cache-cache avec Saddam Hussein », a déclaré lundi George Bush, en promulguant, au Pentagone, la loi de financement du minis-

8 décembre « avec une dose de scepticisme ». Il a expliqué que si Saddam Hussein affirme ne pas détenir d'armes de destruction massive, « nous saurons, alors, qu'il s'est engagé de nouveau dans une démarche consistant à tromper le monde ».

## UNE « VIOLATION » INÉVITABLE ?

Les Etats-Unis disposent de renseignements qu'ils pourront opposer immédiatement aux Irakiens. « Ce n'est pas un mystère. Nous avons des informations provenant des services de renseignement », a dit M. Fleischer. Le dictateur irakien se trouve donc devant le

maintenant, les signes ne sont pas encourageants ». Il estime que les tirs irakiens visant les avions américains et britanniques dans les zones d'exclusion aérienne et les deux lettres acceptant la résolution 1441, mais « avec des protestations et des mensonges », montrent que l'Irak « ne prend pas le chemin du respect » des décisions des Nations unies, ni « le chemin de la paix ».

Soulignant l'unité dont font preuve l'ONU, l'OTAN et les Etats-Unis, il a redit que si Saddam Hussein ne « désarme » pas lui-même, les Etats-Unis « dirigeront une coalition pour le désarmer ». Richard Cheney, le vice-président américain, qui prononçait lundi un discours à Denver, dans le Colorado, a déclaré que « la guerre contre le terrorisme ne sera pas gagnée tant que l'Irak ne sera pas privé complètement, et de façon vérifiable, d'armes de destruction massive ».

M. Bush a donné un autre signe de ses intentions au sujet de l'Irak en nommant un envoyé spécial et ambassadeur extraordinaire « auprès des Irakiens libres ». L'expression, inspirée des Français libres, regroupés autour de Charles de Gaulle pendant la seconde guerre mondiale, désigne l'opposition irakienne, ainsi dotée d'une identité collective et d'un embryon de statut diplomatique par la fonction de l'interlocuteur qui lui est attribuée. La mission est confiée à Zalmay Khalilzad, un responsable du Conseil national de sécurité, d'origine afghane, déjà chargé par M. Bush de la liaison avec le président afghan Hamid Karzaï et avec son gouvernement.

Patrick Jarreau

## Jack Straw : Saddam ou « le mal global »

Le ministère britannique des affaires étrangères a publié, lundi 2 décembre, un rapport dénonçant la pratique de la « torture systématique » par le régime de Saddam Hussein. Fondé sur des témoignages d'exilés irakiens et les travaux d'organisations de défense des droits de l'homme, le document détaille les tortures en vigueur, les exécutions sommaires et les conditions de détention « inhumaines et dégradantes ».

Commentant ce rapport, Jack Straw, le secrétaire au Foreign Office, a expliqué, sur la BBC, qu'il « est important que les gens comprennent le mal global que représente Saddam Hussein ». La secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan, a jugé que « cette attention sélective aux droits de l'homme » du gouvernement britannique « n'est rien d'autre qu'une manipulation froide et calculée du travail des militants des droits de l'homme. »

tère de la défense. Le président a répété ce qu'il avait dit lors de l'adoption de la résolution de l'ONU : il n'appartient pas aux inspecteurs de trouver des armements cachés par le régime irakien, mais à celui-ci « d'apporter les preuves » qu'il a désarmé. La déclaration attendue « doit être crédible et complète », a martelé M. Bush.

Avant le discours du président, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a indiqué que M. Bush observe l'approche du

dilemme suivant : s'il déclare ne pas détenir d'armes interdites, les Américains se font fort de démontrer qu'il ment ; s'il reconnaît posséder de telles armes, il s'avoue en infraction par rapport aux résolutions de l'ONU. Washington laisse entendre, sans le dire explicitement, que, dans les deux cas, l'Irak sera dans la situation de « violation patente » qui, aux termes de la résolution 1441, doit entraîner de « sérieuses conséquences ».

M. Bush a déclaré que « jusqu'à

## A Bagdad, les inspecteurs visitent un palais présidentiel

### NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Pour la première fois depuis leur retour en Irak, le 27 novembre, des inspecteurs de désarmement de l'ONU ont pénétré sur le site de l'un des palais présidentiels de Saddam Hussein, mardi 3 décembre. Une équipe s'est présentée à 9 heures, heure locale, au palais Al-Sodjoud, dans le centre de Bagdad, où elle a été autorisée à pénétrer après quelques minutes. La résolution 1441 prévoit un accès immédiat et sans restriction aux palais présidentiels, que les Irakiens, avant 1998, s'étaient efforcés de soustraire à la précédente mission de désarmement des Nations unies, l'Unsmoc.

La veille, une équipe de l'ONU avait constaté que certains équipements étiquetés en 1998 par l'Unsmoc et des appareils de surveillance laissés dans le complexe Al-Karama, visité le matin par des inspecteurs de l'ONU, avaient « disparu ». Ce site de la banlieue de Bagdad est l'un des principaux centres de développement du système de guidage du missile Al-Samoud. « Il nous a été dit que cet équipement a été détruit par les bombardements ou déplacé », a indiqué le porte-parole à Bagdad de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU (Unmovic).

Le complexe avait été en partie détruit par des missiles de croisière américains lors des bombardements ordonnés par le président Bill Clinton en décembre 1998 pour punir Bagdad de sa non-coopération avec l'ONU. Les bâtiments ont été reconstruits. Le missile Al-Samoud n'est pas interdit en lui-même, pour autant que sa portée soit limitée à 150 km. Mais la CIA, qui a observé de multiples essais depuis que l'usine a été rebâtie, craint que les Irakiens ne cherchent à en aug-

menter les performances. Jeudi 28 novembre, un engin de fermentation étiqueté par l'Unsmoc avait de la même façon été porté « déplacé » vers un autre site, un local vétérinaire. Les inspecteurs s'y étaient rendus immédiatement et l'avaient retrouvé.

De son côté l'équipe de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui se consacre à l'armement nucléaire, a plongé les observateurs dans la perplexité en inspectant deux fabriques d'arak, un alcool anisé, et une troisième distillerie. Aucune explication n'a été fournie sinon, selon un communiqué de l'agence, que l'AIEA s'intéresse à tout site ayant « une capacité industrielle et technique et susceptible d'être utilisé pour dissimuler des activités illégales ». Les inspecteurs auraient agi sur renseignement.

L'ambassadeur irakien à l'ONU, Mohammed Al-Douri, a par ailleurs confirmé que la déclaration par Bagdad de ses programmes d'armements pourrait être remise au Conseil dès mercredi, donc avant la date butoir du 8 décembre. Mais, a-t-il ajouté, « il n'y aura rien de surprenant ». « Nous l'avons répété : nous n'avons rien à cacher », a-t-il dit. En prévision de la remise de cette déclaration, la conseillère de George Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a discrètement rencontré, à la mission américaine des Nations unies, à New York, le chef de la mission d'inspection, Hans Blix. Une réunion à huis clos du Conseil de sécurité était prévue mardi, sur l'Irak, pour étudier les divergences d'approche entre les membres sur le renouvellement du programme humanitaire « Pétrole contre nourriture », qui doit être reconduit avant jeudi.

Corine Lesnes

## Les missiles utilisés à Mombasa confortent la piste Al-Qaida

LES AUTORITÉS américaines et israéliennes ont acquis la conviction que les deux missiles lancés, jeudi 28 novembre, au décollage de Mombasa, contre le Boeing-757 de la compagnie charter Arkia, sont bien des SAM-7. Les policiers kenyans l'avaient laissé entendre dès le début, après avoir retrouvé sur place les tubes lance-missile.

Baptisé « Strela » par l'OTAN, le SAM-7 (ou son dérivé SAM-16) a été développé par l'ex-URSS au début des années 1960. Ce système d'arme de 45 kg, contre des avions et des hélicoptères, est servi par deux hommes, dont l'un épaule le tube lanceur pour se mettre en position de tirer le missile. Sa portée varie entre 800 m et 5 km et sa vitesse est de 600 m/s. Il est guidé par infrarouge, c'est-à-dire la chaleur dégagée par les moteurs. Une heure d'un maniement préalable peut suffire à former un tireur.

Apparemment, le SAM-7 ne dis-

pose pas de fusées de proximité pour entrer en collision avec la cible à intercepter, en finale de sa trajectoire, et exploser à l'impact. Ce qui peut expliquer ses ratés.

Les Soviétiques en ont largement exporté et ils ont autorisé sa production à l'étranger, notamment en ex-Yougoslavie, en Chine et au Pakistan. Au prix du marché noir, soit 650 000 euros pièce, on en trouve dans de nombreux pays. On en a découvert en particulier dans des grottes en Afghanistan (sous sa version chinoise, le HN-5), en Tchétchénie et dans les Balkans. Les services de renseignement estiment qu'une trentaine de mouvements terroristes ou de guérilla dans le monde en détiendraient.

En avril 1994, la version dérivée SAM-16 a permis d'abattre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana en approche de Kigali. En mai 2002, un appareil militaire américain, près de sa base saoudien-

ne d'Al-Kharg, a essuyé le tir d'un SAM-7 qu'on a récupéré et qui venait, a-t-on dit, du Soudan.

Pour les compagnies aériennes, de tels missiles constituent le danger numéro un pour la sécurité de leurs vols commerciaux. Des parades existent - des leurres infrarouges ou électromagnétiques associés à des radars d'alerte, comme sur les avions militaires -, mais leur installation est évaluée à quelque 3 millions de dollars par appareil.

Le chef d'état-major de l'armée de l'air israélienne, le général Dan Halutz, a confirmé que certains des avions de ligne d'El Al et, sans doute, d'Arkia sont déjà équipés d'un système antimissile embarqué. Le premier ministre, Ariel Sharon, utilise ces appareils pour ses déplacements à l'étranger. De même, aux Etats-Unis, l'avion présidentiel Air Force One en est doté.

Jacques Isnard

# Al-Qaida : Jérôme Courtailler, le premier Français jugé en Europe

Pour les spécialistes de la lutte antiterroriste, ce jeune suspect aurait des liens avec Nizar Trabelsi et Zacarias Moussaoui

## BRUXELLES

de notre correspondant

Si le Français Zacarias Moussaoui a été le premier inculpé de l'enquête américaine sur Al-Qaida, Jérôme Courtailler est le premier Français à passer en jugement en Europe pour son appartenance présumée au réseau Al-Qaida. Emprisonné depuis quatorze mois à Rotterdam, ce charcutier savoyard de 28 ans, converti à l'islam en 2000, est soupçonné d'avoir été un « facilitateur » du groupe terroriste en Europe, un responsable de la logistique de préparation des attentats.

Lundi 2 décembre, lors de sa première apparition dans la salle de haute sécurité du tribunal de Rotterdam, il a toutefois farouchement nié sa participation à « cette histoire d'attentat ». Evoquant son « business de l'argent facile », celui qui s'est fait appeler Salman reconnaît qu'il a été un petit escroc (il doit aussi répondre de trafic de vêtements et de montres), qu'il a touché à la drogue, qu'il dépensait de l'argent pour faire la fête avec des filles. Il admet avoir trafiqué des cartes de crédit entre la Grande-Bretagne et l'Espagne.

Il sait toutefois que les policiers qui l'ont arrêté, avec trois de ses complices, le 13 septembre, soupçonnaient surtout son groupe d'avoir fourni de faux papiers à des membres du réseau nord-européen : Nizar Trabelsi, le Tunisien, arrêté à Bruxelles, qui a reconnu avoir préparé un attentat contre la base américaine de Klein Brogel ; Abdessattar Dahmane et Rachid Bouraoui El-Ouaer, les deux assassins du commandant Massoud, chef de l'Alliance du Nord, porteurs de faux passeports belges dérobés à La Haye.

Tous s'étaient connus en Afghanistan, dans les camps d'Al-Qaida.

Ils y avaient croisé Djamel Beghal, dont la « confession », à Dubaï, allait entraîner, notamment, les arrestations de Bruxelles et de Rotterdam. Pour les spécialistes de la lutte antiterroriste, les cellules de Trabelsi et Courtailler étaient liées et devaient viser notamment l'ambassade américaine à Paris, sur ordre direct d'Abou Zoubeida, le bras droit d'Oussama Ben Laden. De l'acétone et du sulfate, éléments de base de l'explosif, furent saisis en grande quantité chez un complice de Trabelsi.

## Outre la cellule de Rotterdam, une douzaine de personnes ont été arrêtées depuis un an

Devant les juges de Rotterdam, appelés à examiner la première affaire de réseaux islamistes dans l'histoire judiciaire néerlandaise, Jérôme Courtailler a abandonné son sourire et une apparente désinvolture pour nier en bloc le rôle que lui prêtent le procureur et le patron des services secrets. Il ignorait tout, affirme-t-il, d'un plan visant à commettre des attentats. Les services de renseignement ont toutefois fourni treize retranscriptions de conversations téléphoniques entre les suspects, parmi lesquels on retrouve, outre Courtailler, deux Algériens, Abdelghani Rabia et Adel Tobbichi, et un Néerlandais d'origine éthiopienne, Saad Ibrahim. On a aussi saisi des cassettes vidéo dans l'appartement de Rotterdam. On y voit l'exécution d'un soldat russe par des militants

indépendantistes tchétchènes, un bébé décapité par un bombardement, le meurtre d'un jeune Palestinien et de son père, ainsi qu'un discours de Ben Laden. Le Français affirme que ce matériel se trouvait là avant son arrivée et qu'il ne l'a regardé que « par curiosité ».

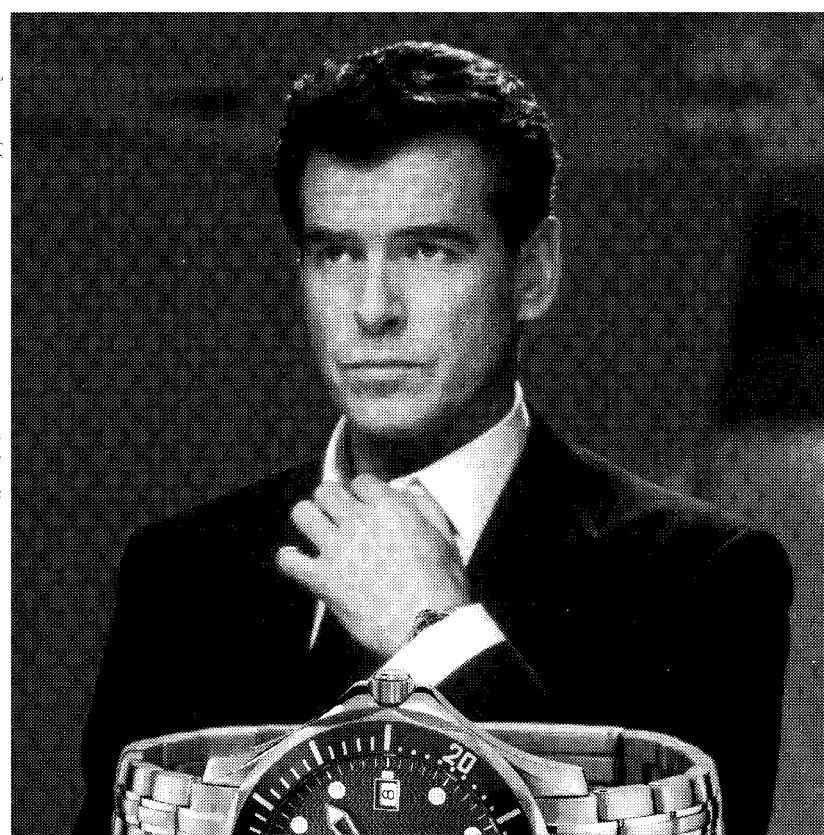
La justice des Pays-Bas pense, quant à elle, que Courtailler n'est pas un simple converti mais, au contraire, le pion majeur des réseaux mis au jour depuis un an dans un pays qui, jusque-là, ne cherchait pas à combattre la propagande islamiste ou à s'inquiéter des réseaux de financement et de recrutement pour Al-Qaida, très actifs dans plusieurs villes, dont Eindhoven. Une partie de l'argent récolté provenait, notamment, du trafic de cocaïne et d'héroïne. Outre la cellule de Rotterdam, une douzaine de personnes ont été arrêtées depuis un an, liées entre autres au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). La police affirme que Courtailler était également en relation avec Zacarias Moussaoui, chez lequel son frère David, également converti à l'islam et à la guerre sainte, avait résidé, à Brixton. Il aurait aussi connu Richard Reid, l'homme qui a tenté de faire sauter un vol Paris-Miami. Son passeport britannique qu'il avait obtenu aux Pays-Bas.

La défense du Français souligne quant à elle que l'accusation ne détient des preuves que pour des délits mineurs. « Beaucoup de choses sont en jeu », juge le quotidien *Algemeen Dagblad*, qui estime que, pour la justice, « une condamnation serait le signal qu'Al-Qaida ne peut continuer tranquillement sa route aux Pays-Bas ». Les prévenus risquent jusqu'à huit ans et dix mois de prison.

Jean-Pierre Stroobants

## LE CHOIX DE JAMES BOND

MEILLEUR UN AUTRE JOUR



SEAMASTER

Bond, James Bond. Prononcés avec panache par l'agent secret préféré du public mondial, ces mots constituent sans doute une des répliques les plus connues de l'histoire du cinéma. Entretien avec l'agent secret 007 des liens aussi anciens qu'indispensables à sa survie, Omega est fière d'être une fois encore le choix de James Bond dans « Meurs Un Autre Jour ».

OMEGA

LES MONTRES

58, rue Bonaparte - 75006 Paris • Tél. : 01 46 34 71 38  
40, rue de Passy - 75016 Paris • Tél. : 01 53 92 51 61

## Le préprocès de Robert William Pickton, présumé tueur en série canadien, s'est ouvert près de Vancouver

L'homme de 53 ans est accusé, pour le moment, du meurtre de quinze femmes prostituées ou toxicomanes disparues dans l'indifférence. Il a fallu plusieurs années pour que la police enquête

MONTRÉAL

de notre correspondante

Experts en scène de crime, anthropologues judiciaires, spécialistes en os humains, archéologues... Ils sont une centaine à fouiller depuis neuf mois, de fond en comble, les cinq hectares d'une ferme porcine de Port Coquitlam, à une trentaine de kilomètres de Vancouver. Leur travail, coordonné par une équipe spéciale de 85 policiers, va durer plusieurs mois encore. Au bout du compte, l'un des deux propriétaires des lieux, Robert William Pickton, pourrait battre le record canadien des meurtres en série, qu'il ravirait à Clifford Olsen, meurtrier de onze enfants.

Pour l'heure, « Willie » Pickton fait « seulement » face à quinze accusations de meurtres au premier degré. Les victimes : des femmes, prostituées ou toxicomanes de Downtown Eastside, le quartier chaud de Vancouver, disparues depuis des années dans l'indifférence quasi générale. Au moins 48 autres ont disparu sans laisser de trace depuis 1978 à Vancouver. Sans compter une cinquantaine de prostituées et auto-stoppeuses assassinées dans la région de Seattle, de l'autre côté de la frontière, à deux pas de Vancouver.

Les yeux – et les caméras de télévision – sont désormais braqués sur le palais de justice de Port Coquitlam, où ont débuté, lundi 2 décembre, les premières audiences en vue de l'« enquête préliminaire » au procès de l'homme de 53 ans. La procédure, qui va durer plusieurs mois, vise à démontrer que les preuves recueillies sont suffisantes pour un procès. Peter Ritchie, l'avocat de l'accusé, a d'entrée de jeu demandé le huis clos – mesure très exceptionnelle. Il faut éviter, a-t-il estimé, une « dissémination »



Les 5 hectares de la ferme porcine des frères Pickton, située à Port Coquitlam, à une trentaine de kilomètres de Vancouver, sont fouillés de fond en comble par une cohorte d'experts. Jusqu'à présent, quinze accusations de meurtre ont été lancées, mais les recherches devraient durer plusieurs mois encore.

dans le public d'éléments de preuve qui pourraient influencer les futurs jurés, car les habituels « interdits de publication » avant procès sont rarement respectés. Le juge tranchera d'ici peu.

Pour les familles des victimes, un énorme pas a de toute façon déjà été franchi. Après des années d'indifférence au sort de prostituées qui ne donnaient plus signe de vie à leurs proches, la police a fini par envisager l'action d'un tueur en série et a arrêté un suspect.

### LA LISTE POURRAIT S'ALLONGER

Acte I : septembre 1998. Un groupe fournit à la police une liste de femmes disparues, toutes prostituées à Vancouver. Un policier, Dave Dickson, mène l'enquête de son propre chef et finit par convaincre ses supérieurs de la possibilité de faire un lien entre toutes ces affaires. Une équipe spéciale est formée pour enquêter plus avant sur

quarante disparitions suspectes. Entre-temps, Bill Hiscox, un ancien employé des frères Robert et David Pickton, alerte la police. Il a des soupçons vis-à-vis du premier, après avoir vu des reportages sur les femmes disparues. Les deux frères sont connus. David a été condamné pour agression sexuelle en 1992. Robert a été accusé en 1997 de séquestration et tentative de meurtre d'une prostituée. Il bénéficie bizarrement d'un abandon de charges criminelles. Lors de trois perquisitions à leur ferme, fin 1998, la police ne trouvera aucun indice sur les disparues.

Acte II : mai 1999. Un enquêteur, Kim Rossmo, avance encore l'idée de meurtres en série. Désavoué par ses supérieurs, il quitte la police. Celle-ci intensifie toutefois son enquête, récoltant notamment des échantillons d'ADN auprès des familles des disparues.

Acte III : février 2002. Les enquê-

teurs perquisitionnent à nouveau la ferme et ses dépendances. La première accusation, pour deux meurtres au premier degré, tombe : dans la roulotte de Robert Pickton, on retrouve les papiers d'identité de deux disparues. Des échantillons d'ADN confirmeront leur présence sur les lieux. Au fil de découvertes macabres viendront de nouvelles accusations de meurtre : quinze en tout, mais la liste pourrait encore s'allonger.

La ferme n'a pas fini de livrer ses secrets. Depuis 1996, elle servait aussi pour des fêtes monstres organisées par la Piggy Palace Good Times Society, une organisation des frères Pickton se voulant sans but lucratif. L'alcool y coulait à flot et les amies de « Willie », qui fréquentait assidûment le quartier des prostituées de Vancouver, y étaient toujours bienvenues...

Anne Pélouas

## Moscou et Pékin demandent à la Corée du Nord de renoncer à l'arme nucléaire

Le sujet a dominé la visite de M. Poutine en Chine

LA RUSSIE et la Chine ont exhorté, lundi 2 décembre, la Corée du Nord à renoncer à l'arme nucléaire et à normaliser ses relations avec les Etats-Unis. Cet appel des deux pays, qui entretiennent des relations historiquement étroites avec le régime de Pyongyang, a été le point fort d'un entretien, lundi, à Pékin, du président chinois Jiang Zemin et de son homologue russe, Vladimir Poutine. Ce dernier était arrivé le même jour en Chine où il a été le premier dirigeant étranger à rencontrer le nouveau secrétaire général du Parti communiste chinois, Hu Jintao.

Dans une déclaration conjointe, les deux pays déclarent considérer qu'« il est important pour la destinée du monde et la sécurité en Asie du Nord-Est de préserver le statut dénucléarisé de la péninsule coréenne et le régime de non-prolifération des armes de destruction de masse ». « Dans ce contexte », poursuit la déclaration, Pékin et Moscou « soulignent l'extrême importance d'une normalisation des relations entre les Etats-Unis et la RPDC [République populaire démocratique de Corée] sur la base du respect des accords conclus, dont l'accord cadre de 1994, et d'un dialogue constructif dans la perspective d'un règlement des questions d'intérêt commun ».

Pyongyang a déclaré caduc l'accord de 1994 avec les Etats-Unis par lequel il renonçait à se doter de l'arme nucléaire et proclame à présent son « droit » à posséder la bombe. Selon Washington, Pyongyang a avoué, en octobre, développer un programme nucléaire militaire par la filière de l'uranium. Mais un média officiel nord-coréen a accusé Washington d'avoir dénaturé le contenu de conversations à ce sujet.

Dans le même texte sino-russe,

les deux pays souhaitent un plus ample rapprochement entre les parties nord et sud de la péninsule coréenne et une reprise des relations entre Pyongyang et le Japon.

En écho à la visite de M. Poutine à Pékin, l'ambassadeur des Etats-Unis au Japon, Howard Baker, a déclaré lundi à la presse que Washington pourrait engager rapidement des négociations avec la Corée du Nord si Pyongyang décidait d'abandonner son programme d'armes nucléaires. « Si la Corée du Nord vient à démanteler son potentiel nucléaire, elle sera surprise par la rapidité avec laquelle les Etats-Unis répondront par des négociations », a dit le diplomate.

### RAPPEL À L'ORDRE

Commentant la déclaration conjointe sino-russe, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a souligné que les deux pays souhaitaient d'abord voir s'établir en Washington et Pyongyang « un dialogue politique dans le cadre duquel puisse être discutée toute question, y compris celles qui représentent des préoccupations pour l'Amérique ou pour la Corée du Nord ». La déclaration n'en constitue pas moins une ferme rappel à l'ordre à l'intention de la Corée du Nord – pays que Pékin et Moscou ont soutenu militairement à partir de la guerre de Corée, de 1950 à 1953.

Déjà, vendredi 29 novembre, Moscou avait apporté son appui à l'appel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne demandant à la Corée du Nord d'« abandonner rapidement et de manière vérifiable tout programme nucléaire ». Le ministère russe des affaires étrangères avait publié un communiqué exigeant le « respect absolu » de l'accord de 1994. – (AFP, Reuters, AP.)

## FETA : appel au Gouvernement

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

FETA, comme yaourt est le nom commun et international d'un produit laitier à base de lait de vache, de brebis, de chèvre, de bufflonne, ou de leur mélange, consommé et fabriqué par centaines de milliers de tonnes : de la Nouvelle-Zélande aux USA, en passant par l'Australie, le Moyen-Orient, l'Europe d'aujourd'hui (Allemagne, Danemark, France, Grèce) et celle de demain (Bulgarie, Chypre, Roumanie, Turquie, Hongrie).

Fabriqué depuis très longtemps dans de nombreux pays, sans spécificité de terroir, de lait et d'usages, FETA est l'exemple même d'un terme générique, à la disposition de tous et indispensable pour le désigner.

C'est tout le contraire d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP).

En effet, l'AOP, c'est la garantie donnée au consommateur que le produit qu'il achète a une origine, et les qualités spécifiques liées au terroir bien délimité dont il est issu, conjuguées avec les usages locaux et traditionnels, ce que l'AOP officialise, en lui conférant l'exclusivité de son nom, toujours défendu contre les appropriations extérieures.

Or, la Commission Européenne satisfaisant la demande et l'argumentation de la Grèce, avec une complaisance étonnante et l'abstention favorisante de l'administration française, a refusé de reconnaître le caractère générique du nom FETA et en conséquence, elle a attribué une AOP FETA à la Grèce le 14 octobre 2002.

Cette décision est contestable à plusieurs titres :

a) Elle lèse les producteurs de FETA de France et du reste de l'Europe présente et future, en leur supprimant le droit d'utiliser la dénomination générique indispensable à la commercialisation de ce fromage.

b) Elle livre le marché mondial du FETA aux producteurs extérieurs à l'Union Européenne (Américains, Australiens et Néo-Zélandais et provisoirement Turcs, Chypriotes, Bulgares, Roumains et Hongrois), qui, n'étant pas soumis à cette contrainte, pourront continuer d'appeler leur production par son nom.

c) Elle ignore superbement le problème des Européens de demain (Chypre, Roumanie, Turquie, Bulgarie et Hongrie, etc...) qui ne pourront même plus commercialiser à terme leur production nationale de FETA même sur leur propre territoire.

d) Elle contredit la réalité des dénominations fromagères : on ne voit pas, en effet, pourquoi Camembert et Brie ne deviendraient pas l'exclusivité des Français, Yaourt, celle des Bulgares, Emmenthal et Gruyère celle des Suisses, Gouda et Edam celle des Hollandais, Cheddar celle des Anglais, Mozzarella celle des Italiens, si FETA est l'exclusivité des Grecs.

Tout cela est extrêmement grave pour toutes les Appellations d'Origine et c'est dramatique pour la filière laitière ovine française qui se voit confisquer un marché de plus de 12.000 T/an et fermer toute perspective d'avenir.

Pour toutes ces raisons, la France se doit de présenter un recours devant la Cour de Luxembourg, comme elle l'a fait avec succès en 1996, pour faire annuler cette décision de la Commission qui est contraire au Règlement 2081/92 définissant les AOP, et notamment à son article 3 qui prévoit que le nom d'un produit devenu commun, quand bien même il se rapporterait à une localisation initiale, ne peut en aucun cas être enregistré en tant qu'AOP.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, l'assurance de mes respectueux sentiments.

Millau, le 3 décembre 2002

Le Président de la Fédération Régionale des Syndicats des Eleveurs de Brebis :  
Jacques BERNAT

## Côte d'Ivoire : rencontre Gbagbo-Compaoré au Mali

ABIDJAN. A l'issue d'une journée de combats, le sort de la ville de Man, la capitale de l'ouest de la Côte d'Ivoire, restait toujours incertain, mardi matin 3 décembre. Tandis que l'armée loyaliste avait assuré, la veille au soir, que l'agglomération était repassée sous contrôle gouvernemental, un porte-parole des rebelles a affirmé le contraire. Ces informations contradictoires concernant le front ouest interviennent alors que le président ivoirien, Laurent Gbagbo, devait se rendre, mardi, à Bamako, au Mali, pour rencontrer son homologue burkinabé, Blaise Compaoré, souvent accusé par la presse et certains milieux gouvernementaux ivoiriens d'être derrière la rébellion du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), déclenchée le 19 septembre. Enfin, un sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) consacré à la situation en Côte d'Ivoire a été convoqué pour le 7 décembre à Accra, la capitale ghanéenne. - (AFP.)

## Visite éclair de M. Chirac au Maroc



CASABLANCA. Arrivé, lundi après-midi 2 décembre, à Casablanca, pour une visite privée, le président Jacques Chirac en est reparti quelques heures plus tard. Au cours de cette rencontre surprise, le chef de l'Etat et le roi Mohammed VI ont évoqué le développement d'un « partenariat stratégique d'exception au service des sociétés et des économies des deux pays amis », la France et le Maroc, se sont bornés à indiquer des sources officielles. Les deux chefs d'Etat devaient également s'entretenir de la situation dans le royaume après les dernières inondations qui ont fait 63 morts et causé d'importants dégâts matériels, avait précisé une source informée à Rabat, soulignant le « geste de solidarité » que constituait le déplacement du président français. On apprend par ailleurs que le souverain marocain se rendra à Paris le 20 décembre pour inaugurer la « place Mohammed V », devant l'Institut du monde arabe. A l'occasion de ce déplacement, le roi Mohammed VI devrait être reçu à dîner à l'Élysée par le président Chirac.

## L'opposition vénézuélienne appelle à poursuivre la grève

CARACAS. L'opposition vénézuélienne a appelé à la poursuite de la grève générale commencée, lundi 2 décembre, pour amener le président Hugo Chavez à précipiter le calendrier électoral. Selon le gouvernement, 80 % des salariés étaient présents à leur poste. L'opposition affirme, au contraire, que la grève a été suivie par une majorité de Vénézuéliens. Les industries de première importance, comme le pétrole, dont le Venezuela est le cinquième exportateur mondial, l'aluminium et l'extraction minière, n'ont pratiquement pas été affectées, assurent les autorités. Les aéroports sont restés ouverts, bien que certains vols aient été retardés, et les transports publics ont fonctionné quasi-normalement. Cette grève générale, lancée par le patronat, des syndicats et des partis d'opposition, est la quatrième depuis un an. - (AFP, Reuters.)

## Turquie : l'annulation d'une élection pourrait profiter à M. Erdogan

ANKARA. Le Haut-Conseil électoral turc a annulé, lundi 2 décembre, le résultat des élections législatives du 3 novembre dans la province de Siirt (sud-est), où un scrutin partiel pourrait, éventuellement, permettre l'entrée au Parlement de Recep Tayyip Erdogan, le dirigeant du Parti de la justice et du développement (AKP), qui avait été déclaré inéligible en raison d'une condamnation pour « incitation à la haine religieuse ». Le chef de l'AKP pourrait se présenter à Siirt, qui envoie trois élus à l'Assemblée nationale, à condition que les députés amendent l'article de la Constitution empêchant sa participation au scrutin, une hypothèse déjà évoquée par l'AKP et le Parti républicain du peuple (CHP, opposition). La législation turque prévoit que des élections partielles se tiendront soixante jours environ après la publication de la décision du Haut-Conseil au journal officiel. - (AFP, Reuters.)

## Des réfugiés tchétchènes chassés d'un camp en Ingouchie

NAZRAN. Les réfugiés tchétchènes du camp d'Aki-Iourt, en Ingouchie, ont été forcés, lundi 2 décembre, d'évacuer leurs tentes par la police qui tenait à distance la presse et les ONG, a constaté un correspondant de l'AFP. Selon une réfugiée, il ne restait que 20 tentes sur les 200 qui abritaient 2 700 réfugiés. « On nous propose soit de rentrer à Grozny, où il n'y a pas de logements, ou d'aller chez des particuliers en Ingouchie », a-t-elle dit. Les Etats-Unis avaient affirmé, vendredi, avoir reçu des assurances russes que les réfugiés ne seraient pas contraints de retourner en Tchétchénie. Des représentants de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont rebroussé chemin après une longue attente au poste de police. Les autorités russes ont annoncé, cet été, vouloir fermer tous les camps d'Ingouchie, république qui accueille quelque 20 000 réfugiés, avant l'arrivée de l'hiver. - (AFP.)

## L'UE interdit la publicité pour le tabac dans les événements sportifs

BRUXELLES. Le parrainage par les cigarettiers d'événements comme les grands prix de formule 1 et la publicité pour le tabac dans la presse seront définitivement interdits dans toute l'Union européenne au plus tard en juillet 2005. Une nouvelle réglementation en ce sens a été adoptée, lundi 2 décembre, à Bruxelles, à la majorité qualifiée des ministres de la santé de l'UE, contre l'avis de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

La nouvelle directive interdit le parrainage de manifestations ayant des « effets frontaliers ». Cette mesure vise avant tout les grands prix de F1, vitrine favorite des cigarettiers. Les Etats-membres ont jusqu'au 31 juillet 2005 pour mettre à jour leur législation. Cette date est en avance de plus d'un an sur le calendrier fixé par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) pour l'interdiction totale de la publicité et du parrainage des cigarettiers dans la F1. La directive bannit aussi la publicité pour le tabac dans la presse écrite, à la radio et sur Internet.

# Le gouvernement et le principal mouvement rebelle ont signé un cessez-le-feu au Burundi

Sous réserve d'un partage du pouvoir politique, cette trêve met fin à neuf ans de guerre civile

DANS LA LENTE pacification du Burundi, une étape importante a été franchie, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 décembre. Au terme de cent jours de tractations, et en présence de plusieurs chefs d'Etat de la région, réunis pour la 19<sup>e</sup> fois au chevet d'un pays déchiré, depuis 1993, par une sanglante guerre civile, le président burundais et le dirigeant du principal mouvement rebelle ont signé, à Arusha (Tanzanie), un accord de cessez-le-feu qualifié d'« historique ».

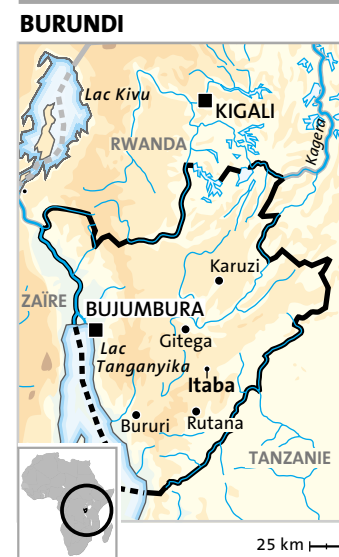
Le texte paraphé, à 2 heures, par le président - tutsi - Pierre Buyoya et le chef rebelle - hutu - Pierre Nkurunziza, à la tête des Forces pour la défense de la démocratie (FDD), prévoit la cessation « immédiate » des hostilités et la négociation d'un « meilleur partage du pouvoir » entre Hutus, majoritaires à 85 %, et Tutsis, minoritaires qui gouvernent le Burundi depuis l'indépendance. Point de départ des violences intercommunautaires qui ont fait plusieurs centaines de milliers de victimes depuis neuf ans, une éphémère alternance au pouvoir, en 1993, s'était soldée par l'assassinat par l'armée de Melchior Nda-

daye, premier président - hutu - démocratiquement élu. L'entrée en vigueur de la trêve conclue fait l'objet d'interprétations divergentes. Le gouvernement s'en tient à la lettre de l'accord. En revanche, les rebelles estiment que « pour des raisons pratiques et politiques », les armes ne pourront « réellement se taire » qu'à la fin de l'année.

### GRANDE FRAGILITÉ

Ce délai correspond à la période de trente jours prévue pour négocier « la mise en place de nouvelles institutions de transition ». Les FDD n'étant pas signataires du protocole de paix signé, dès août 2000 par dix-neuf partis burundais, elles ne se sentent pas engagées par cette plate-forme, qui est à la base de la formation, à la fin de l'année dernière, d'un « gouvernement de transition ». Celui-ci, supposé rester en place pendant trente-neuf mois, continue d'être présidé par le général Pierre Buyoya, au pouvoir depuis 1996, mais devrait être dirigé, pendant la seconde moitié du mandat, par l'actuel vice-président hutu, Domitien Ndayizeye.

Cette architecture, d'une grande fragilité, est à la fois crédibilisée et



remise en question par l'intégration tardive des FDD dans le processus de paix. Fort de plus de 10 000 combattants, le principal mouvement rebelle s'était tenu à l'écart des efforts de pacification, conduits par le vice-président sud-africain, Jacob Zuma. Ce n'est qu'en janvier 2001, deux ans et

demie après le début des pourparlers de paix, que les FDD ont accepté, au prix d'une scission, d'entrer dans des négociations directes avec le pouvoir à Bujumbura, auparavant dénoncé comme « le faux nez de l'armée mono-ethnique tutsi qui contrôle le pays ».

De fait, le plus dur reste à négocier : les conditions du désarmement des belligérants, puis la réorganisation de l'armée en vue d'un « nouveau système national pour la défense et la sécurité du Burundi ». En effet, instrument d'oppression aux yeux de la majorité hutue, les forces armées sont considérées, par la minorité tutsi, comme le seul garant de sa survie, sous la menace d'un génocide tel qu'il s'est produit, en 1994, dans le Rwanda voisin, à la même composition ethnique. A ce défi, déjà fort complexe, s'ajoute à présent la nécessité d'un partage du pouvoir au sein même de la majorité hutue, entre le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), le parti qui dirige Domitien Ndayizeye, et les FDD, l'organisation politico-militaire de Pierre Nkurunziza.

Stephen Smith

## CONTRATS D'INSERTION EN ALTERNANCE Qualification - Adaptation - Orientation

plus de  
4 millions  
de jeunes  
embauchés\*



\*SOURCE DARES - Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité

## Les contrats en alternance, ça donne des ailes aux jeunes !

Plus de 4 millions de jeunes embauchés depuis 1985, 86% des entreprises petites et moyennes satisfaites, le succès des contrats d'insertion en alternance se vérifie à l'aune des chiffres.

D'un côté, le jeune voit son insertion professionnelle favorisée par l'expérience concrète qu'il acquiert dans l'entreprise.

Cette réussite s'explique facilement. Les Contrats d'Insertion en Alternance (qualification, adaptation, orientation) reposent, en effet, sur un principe simple : l'association de la formation et de l'expérience en entreprise. Cette dualité est une force.

De l'autre, la PME a l'avantage d'embaucher des jeunes qu'elle peut réellement former à ses activités, sensibiliser à ses méthodes et à sa culture.

Plus que jamais, pour la CGPME, l'insertion en alternance des jeunes est une priorité.



Donnons des ailes à l'entreprise !

# Elargissement : la Pologne prend la tête d'une fronde des pays candidats

A dix jours du sommet européen de Copenhague, Varsovie durcit les négociations financières avec les Quinze.

Le gouvernement polonais, sous la pression du Parti paysan, tente d'arracher de nouvelles concessions en matière de financements agricoles

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Engagée dans un dernier round de négociations financières, la Pologne a pris la tête d'une fronde des pays candidats pour obtenir des conditions plus avantageuses avant leur entrée dans l'Union européenne. Des négociations sans conclusion se sont déroulées, lundi 2 décembre, à Bruxelles, entre l'équipe de négociateurs polonais, dirigée par Jan Trzuszczynski, et la présidence danoise de l'Union.

Forte, d'une part, de ses 38,7 millions d'habitants, dont une proportion importante est dépendante de l'agriculture, mais aussi de partis politiques qui menacent de provoquer une crise gouvernementale à Varsovie, la Pologne estime n'avoir qu'une attitude possible : se battre jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au sommet européen des 12 et 13 décembre, avant d'accepter un compromis sur les

conditions financières de son entrée dans l'Union.

Pour les Quinze, cela signifie que leur rencontre de Copenhague, censée célébrer l'élargissement « historique » de l'Union et apporter une réponse à la difficile question de la candidature de la Turquie, risque d'être parasitée par des tractations de dernière minute avec les pays candidats. Avec trois autres pays (Chypre, Lituanie et Slovaquie), des négociations parfois après se poursuivent, mais un accord semble en vue. Les choses se présentent moins bien avec la République tchèque, qui demande une rallonge financière jugée excessive, ainsi qu'avec la Hongrie.

Les demandes polonaises ont donné des idées à d'autres pays, qui craignent qu'en bouclant trop vite leurs négociations sur les aspects financiers ils perdent le bénéfice de conditions plus avantageuses éventuellement obtenues

par la Pologne. Car aucune capitale ne place la barre aussi haut que Varsovie. M. Trzuszczynski a confirmé lundi soir qu'il ne voyait pas comment les aspects les plus controversés du paquet financier de l'élargissement pourraient être réglés avant Copenhague.

Cela a le don d'exaspérer la présidence danoise. « Le problème est que les gouvernements polonais successifs ont créé une attente totalement irréaliste en Pologne sur ce que pourraient être les conditions de leur adhésion », souligne un bon connaisseur des négociations. Les diplomates polonais, de leur côté, soulignent à demi-mot qu'ils ne peuvent pas faire autrement, vu la situation à Varsovie.

Les négociations de Bruxelles ont en effet été précédées d'une brusque poussée de fièvre politique en Pologne, où le gouvernement du premier ministre Leszek Miller n'est pas à l'abri d'une crise gouvernementale. Vendredi, le

conseil des ministres s'est réuni pendant huit heures et le vice-premier ministre et chef du Parti paysan (PSL), Jaroslaw Kalinowski, a brandi – une nouvelle fois – la menace de quitter la coalition gouvernementale si les conditions financières de l'adhésion de la Pologne à l'Union demeurent insatisfaisantes.

## QUOTAS LAITIERS

Le paradoxe est que les dernières propositions du gouvernement du premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, sont jugées trop généreuses par un certain nombre des gouvernements des Quinze, pour qui Copenhague pourrait avoir outrepassé le mandat qui lui était confié. Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, a souligné que les propositions danoises sont faites « sans consultations préalables entre partenaires » de l'Union.

S'agissant par exemple des paie-

ments directs alloués aux agriculteurs, les Quinze avaient décidé que la première année de l'élargissement (2004), les pays candidats toucheraient 25 % des montants perçus par leurs homologues de l'Union, la parité devant être atteinte en 2013. Ces propositions ont provoqué une levée de boucliers dans les pays candidats, pour qui ce mécanisme montre à quel point les Dix sont traités en citoyens européens de seconde zone.

Soucieuse d'aboutir, la présidence danoise a proposé qu'au moins 20 % des fonds destinés au développement rural puissent être transférés au chapitre des aides directes. Ce n'est pas tout : alors que la présidence offre d'apporter une aide budgétaire temporaire aux pays candidats de quelque 1 milliard d'euros en 2004, la Pologne en demande la reconduction en 2005 et 2006. De même, arguant de sa situation spécifique

d'important producteur laitier et rappelant que les quotas laitiers ont été établis sur la base d'une situation de la production et de la consommation dans l'Union qui ne correspond plus à la réalité, elle demande une forte réévaluation de la proposition qui lui est faite.

À Varsovie, les partis minoritaires de la coalition gouvernementale maintiennent la pression, obligeant les négociateurs polonais à jeter l'éponge le plus tard possible. Telle est la ligne défendue par le Parti paysan de M. Kalinowski, mais aussi celle des dirigeants du parti Samobrona (« autodéfense »), regroupant paysans et populistes, et de la Ligue des familles polonaises, avocate d'une non-entrée de la Pologne dans l'Union. Après le sommet, M. Miller devra justifier le compromis financier accepté, qui sera soumis à référendum en mai ou juin 2003.

Laurent Zecchini

## Les Arméniens de Turquie pour l'entrée dans l'UE

La non-reconnaissance du génocide par Ankara consterne la diaspora

LA MINORITÉ arménienne de Turquie – 81 000 habitants – n'a pas d'états d'âme par rapport à la candidature de son pays à l'Union européenne. C'est le message que Mesrob II, patriarche de la communauté chrétienne, parlant au nom des autres minorités « non musulmanes » de Turquie (juifs, Assyriens, Chaldéens, Grecs orthodoxes et Grecs catholiques, catholiques latins, protestants) tente de faire passer, au cours d'une tournée dans sept capitales européennes, dont Paris.

Les Arméniens de Turquie comptent une quarantaine d'églises et vingt écoles. Selon leur patriarche, la liberté de culte, de réunion et d'enseignement est totale dans ce pays : « On peut critiquer la Turquie sous bien des aspects, mais il n'y existe aucune discrimination de type religieux », dit-il. Tout au plus, confesse-t-il, des difficultés d'« ordre ethnique » face à certaines demandes des Arméniens visant à étendre le patrimoine immobilier de leurs fondations. Mais à cet égard le patriarche se dit convaincu que la nouvelle majorité issue de la mouvance islamiste tiendra ses promesses pour parvenir à une égalité de droits entre musulmans et non-musulmans.

Le chef de la minorité arménienne a consulté tous les responsables chrétiens du pays, y compris le patriarche de Constantinople (primat d'honneur de l'orthodoxie mondiale), et juifs : « Nous sommes tous d'accord », dit-il au Monde, pour estimer que le facteur religieux ne doit pas être une entrave à l'adhésion de la Turquie à l'Union euro-



JEAN-LOUP GAUTREAU/AFP

Tout deux en tournée à travers l'Europe, Mesrob II, patriarche de la communauté chrétienne de Turquie, et Recep Tayyip Erdogan, chef de file du parti musulman au pouvoir à Ankara depuis les élections, se sont rencontrés, mercredi 27 novembre, à l'ambassade de Turquie à Paris.

peenne. « Il se fait l'avocat de la laïcité de l'Europe : « Comment vos musulmans et vos juifs de France pourraient-ils accepter que l'Europe devienne un club chrétien ? »

Les minorités chrétiennes craignent de faire les frais, auprès de l'opinion musulmane, d'un refus de la Turquie par l'Europe. Elles interpellent l'Europe et les Eglises à ce sujet : « Il n'est déjà pas facile, en Turquie, d'être d'ascendance arménienne, de nationalité turque et de foi chrétienne. Alors, que l'Europe ne nous crée pas de difficultés supplémentaires ! Depuis des années, elle plaide pour un rapprochement entre les cultures, entre les religions. Qu'elle tienne ses promesses ! »

## LA QUESTION DU GÉNOCIDE

Les Arméniens de France ne partagent pas l'empressement du patriarche. Sans être opposés au principe d'une entrée de la Turquie dans l'Union, ils se disent consternés par le fait que le sujet de la reconnaissance du génocide des leurs (1,5 million d'Arméniens de l'Empire ottoman tués entre 1915 et 1923) ne soit plus guère abordé. « Tout le monde est devenu muet sur la question », s'étonne Ara Krikorian, président du Conseil de coordination des associations arméniennes de France. « Peut-on imaginer, dans l'UE, une Allemagne qui n'aurait pas reconnu le génocide des juifs ? Non ! Eh bien, c'est la même chose pour la Turquie. Comprenez bien, le problème n'est ni religieux ni culturel : il s'agit d'un problème de comportement », conclut-il.

Ara Toranian, rédacteur en chef des Nouvelles d'Arménie, dit ressentir « un peu d'amertume du fait que la reconnaissance du génocide soit occultée ». « De plus, poursuit-il, toute allusion au génocide a disparu du dernier rapport de la Commission européenne, émis il y a quelques mois. Je ne pense pas qu'on rende service à ce pays en agissant comme cela. Le respect de la vie des minorités, n'est-ce pas justement la démocratie ? »

Militant de longue date du rapprochement arméno-turc, Rafi Hermonn-Araxes, qui dirige le Centre de recherches sur la diaspora

arménienne (CRDA) à Paris – l'une des 401 associations arméniennes de France – fait remarquer que c'est après le vote de l'Assemblée nationale française sur la reconnaissance du génocide arménien (le 18 janvier 2001) que celui-ci n'a plus refait surface au niveau européen. Mais il est optimiste : « Je suis sûr que cela viendra, petit à petit. Pour ma part, en tout cas, je préfère avoir affaire à une Turquie européenne plutôt que tournée vers l'islam radical. »

Tous sont d'accord sur un point : l'entrée de la Turquie dans l'UE, liée à la réalisation des critères de Copenhague (l'établissement d'un Etat de droit), « n'est pas pour demain ».

Marie Jégo et Henri Tincq

Pierre Lequillier, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne

## « Il faut un président de l'Europe qui ait du pouvoir »

Vous représentez le parlement français à la Convention sur la refonte du projet et des institutions européennes. Votre proposition d'un président de l'Europe qui coifferait à la fois le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement et la Commission fait son chemin. M. de Villepin l'a évoquée lundi en formule de repli possible à échéance lointaine, on dit les Allemands intéressés. Qu'en est-il ?

Il y a au départ deux positions contraires : celle, formulée par le président Chirac, MM. Blair et Aznar, d'un président de l'Union issu du Conseil européen ; et celle, défendue par l'Allemagne, d'un président de la Commission élu par le parlement européen, qui aboutirait à mon sens à une politisation dangereuse de l'Union. Il faut bien en sortir. Tout le monde voit bien que le système de la présidente tournante actuelle, tous les six mois, est condamné et il faut trouver un terrain d'entente avec Bruegel.

Quelle est votre proposition ? C'est une proposition personnelle. Le président de l'Europe pour-

## Giscard, Chirac et l'Europe en domaine partagé

LA SCÈNE ne manque pas de piquant : avec des égards réels mais soigneusement mesurés, le président de la République vient de raccompagner à sa voiture, dans la cour de l'Élysée, Recep Tayyip Erdogan. Le vainqueur des dernières élections en Turquie est venu défendre, mercredi 27 novembre, l'entrée de son pays dans l'Union européenne (Le Monde du 29 novembre). Quelques minutes plus tard, alors que la porte-parole, Catherine Colonna, indique aux journalistes que Jacques Chirac a souhaité qu'un « signal positif » soit donné à la Turquie, au sommet de Copenhague, le 12 décembre, c'est le visage de Valéry Giscard d'Estaing qui s'affiche sur les télévisions de la salle de presse. Le son est coupé, mais l'ancien président de la République est en train d'expliquer, sur LCI, combien il est opposé à l'entrée de la Turquie dans l'Union.

C'est bien la seule façon pour VGE d'être présent à l'Élysée : depuis sa défaite, si difficilement vécue, de 1981, il n'y a pratiquement pas remis les pieds. Et ses relations avec Jacques Chirac, faites, pendant plus de trente ans, de rivalités, de coups bas réciproques et d'alliances obligées, ne seront jamais tout à fait sereines. Les deux hommes se contentent de se parler au téléphone. Par exemple lorsque M. Giscard d'Estaing souhaite des éléments de première main sur la situation entre les Etats-Unis et l'Irak.

Mardi 3 décembre, VGE, qui s'est taillé un rôle à sa mesure en devant président de la Convention, débat de l'avenir de l'Europe devant l'Assemblée nationale.

C'est M. Chirac, cependant, qui a remporté la dernière manche en étant réélu, le 5 mai. Au final, le rapport de forces s'est inversé.

Malgré cette victoire, le passé pèse toujours, comme un couvercle. La candidature à la Convention ? « Giscard assure dans Le Monde [le 16 octobre 2001] qu'il n'est pas candidat. L'après-midi même, il envoyait une lettre à l'Élysée pour dire qu'il l'était » raconte un familier du Palais, encore sur-

S'ils s'opposent sur la question de la Turquie – mais l'on dit à l'Élysée que des positions différentes ne signifient en rien des différends personnels – l'ancien et l'actuel président n'ont pas de divergences apparentes, pour l'instant, sur les institutions européennes.

L'Élysée a cependant pris soin, le 22 novembre, de nommer le fidèle Dominique de Villepin à la Convention, en remplacement du socialiste Pierre Moscovici. « Dominique

## La Convention devant les députés français

L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, qui préside aujourd'hui à Bruxelles la Convention chargée d'élaborer une Constitution européenne, devait prendre part, mardi 3 décembre, à un débat exceptionnel de l'Assemblée nationale, à l'invitation de Jean-Louis Debré, président de la Chambre des députés. Seule avant lui Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD-Quart Monde, avait eu une telle invitation.

Cette séance précède de dix jours le sommet de Copenhague qui va entériner l'adhésion de dix nouveaux pays dans l'Union. La Convention, qui doit préciser le projet européen et refondre les institutions pour les adapter à une Europe passant de 350 à 450 millions d'habitants, doit conclure ses travaux au printemps prochain. M. Giscard d'Estaing a rendu publique fin octobre la trame de la future Constitution et vient de relancer le débat sur la Turquie et l'Union.

En janvier, l'Assemblée nationale se réunira avec le Bundestag, à l'occasion de l'anniversaire du traité de l'Élysée, pour souligner le rôle que la France et l'Allemagne entendent jouer dans cette nouvelle étape de la construction de l'Europe.

pris par cette façon d'agir. M. Chirac saute pourtant sur l'occasion pour se débarrasser élégamment de l'ancien président sur la scène intérieure. Même s'il n'a pas digéré « le coup » du quinquennat et celui de l'inversion du calendrier électoral. Ces deux stratégies, définies, par alliance objective, avec Lionel Jospin et François Bayrou, finiront, dans l'un de ces retournements qui ont fait les délices des chiraquiens, par servir la réélection de leur champion.

« Giscard a fait un travail très dense, très utile, il aura une grande influence pendant trois ou quatre ans. Mais cela passé, il n'a plus d'emploi, plus de responsabilité. »

Béatrice Gurrey

## Exclure Ankara, « choix impensable »

Le numéro deux du département américain de la défense, Paul Wolfowitz, a appelé, lundi 2 décembre à Londres, l'Union européenne à accueillir la Turquie, soulignant qu'un autre choix était « impensable ». « Une Union européenne qui accueillerait la Turquie serait bien plus forte, plus sûre et plus riche du point de vue de sa diversité qu'elle ne l'est aujourd'hui », a-t-il déclaré dans un discours à l'IISS (Institut international d'études stratégiques). « L'autre choix possible, celui de l'exclusion, est vraiment impensable », a affirmé le responsable américain.

« Nous ne dirons jamais assez à quel point ce moment est crucial », a-t-il souligné en référence au sommet européen de Copenhague qui devrait aborder la question de la candidature de la Turquie. « Les Turcs se battent pour développer une société libre, démocratique et tolérante qui pourrait devenir un modèle utile pour d'autres pays du monde musulman », a-t-il estimé.

M. Wolfowitz est arrivé mardi en Turquie. Il tentera de convaincre Ankara de donner aux Etats-Unis l'accès à des bases en Turquie dans le cas d'une offensive de grande envergure contre l'Irak. – (AFP.)



« Tout le monde voit bien que le système de la présidence tournante actuelle, tous les six mois, est condamné »  
PIERRE LEQUILLIER

mule du Congrès n'est pas acceptée, par le Parlement européen lui-même.

Sa double casquette l'amènerait à présider le conseil des ministres affaires générales et à représenter l'Union à l'extérieur, rôle pour lequel il serait assisté d'un ministre des affaires étrangères de l'Union. Ce serait donc un personnage important, ayant du pouvoir. Il n'aura pas les pouvoirs d'un prési-

dent français, mais il devrait en avoir plus qu'un président allemand.

En matière de politique étrangère, chaque Etat garde sa souveraineté. Son rôle serait de défendre les positions du Conseil, mais aussi, en amont, de favoriser la concertation, les négociations entre les Etats-membres pour trouver une position commune. Il aura l'autorité de les réunir s'il y a une crise. Il aura également l'avantage d'exister dans la durée. Il pourrait être nommé pour 5 ans.

N'est-ce pas beaucoup de pouvoirs ?

Il sera responsable devant le Conseil, qui pourra à tout moment le révoquer. On peut imaginer qu'il le soit également devant le Parlement. Il faudra en outre prévoir des mécanismes pour qu'il ne puisse pas se faire l'instrument d'un groupe d'Etats, en prévoyant par exemple que les décisions qu'il proposera soient approuvées par une double majorité représentative des Etats et des populations.

Certains s'opposent à cette formule parce qu'ils ont l'impres-

sion que ce président sera trop une émanation des gouvernements, au détriment de la Commission, qui représente dans le système actuel l'intérêt communautaire ?

Effectivement, les réactions sont partagées. Mais il s'agira là aussi d'une construction sui generis et on verra bien comme le pouvoir de ce président s'organiserait. Il y a eu un déclin en faveur d'une telle solution lorsque le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a manifesté son intérêt. Du côté de l'opposition allemande, il y a aussi une évolution.

M. Fischer reste pourtant favorable à l'idée que le président européen, quel qu'il soit, soit élu non pas par le Conseil mais par la majorité politique du Parlement européen ?

Ce n'est pas une bonne idée. Il faut sur la scène européenne transcender les courants politiques et ne pas opposer un bloc à l'autre.

Propos recueillis par Henri de Bresson et Daniel Vernet

## Mervyn King, un pragmatique pour rallier l'Angleterre à l'euro

La querelle Tony Blair - Gordon Brown embarrasse le prochain gouverneur de la Banque centrale



La prise de fonctions, prévue en juin 2003, de Mervyn King (photo) nommé, fin novembre, gouverneur de la Banque d'Angleterre, devrait coïncider avec la publication de l'étude du Trésor britannique sur les cinq critères de convergence définis pour le basculement de la Grande-Bretagne dans l'euro.

### LONDRES

de notre correspondant

« La querelle Blair-Brown menace le référendum sur l'euro » : la lecture de la manchette du Daily Telegraph

### ■ PORTRAIT

## Réputé eurosceptique, M. King pourrait bien être l'homme des surprises

du 2 décembre a dû faire grimacer Mervyn King, nommé, fin novembre, au poste de gouverneur de la Banque d'Angleterre. La prise de fonctions, prévue en juin 2003, du successeur d'Eddie George doit, en effet, coïncider avec la publication de l'étude du Trésor sur les cinq critères de convergence définis pour le basculement de la Grande-Bretagne dans l'euro.

D'après le quotidien conservateur, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, estimerait que les conditions économiques appropriées ne seront pas en place pour que le royaume adhère à la monnaie unique. Dans ces circonstances, le ministre des finances serait favorable à un report du référendum d'adhésion après les prochaines élections, qui doivent avoir lieu avant mai 2006.

Tony Blair, en revanche, veut organiser cette consultation dès l'automne 2003. Or, Mervyn King passe pour un protégé de M. Brown, dont il est l'un des trois ou quatre intimes auprès desquels le grand argentier se laisse aller à des confidences. D'autres candidats, au profil plus pro-européen, avaient la faveur de l'hôte de Downing Street. A l'instar de Howard Davies, président de la Financial Services Authority, le régulateur de la City, ou Andrew Crockett, patron de la Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle. Comme on le voit, mener les affaires de la Banque d'Angleterre par temps de cohabitation entre les frères ennemis du Labour, « Tony » et « Gordon », relèvera de l'exercice d'équilibriste.

Le nouveau Labour pro-européen lui a permis de se révéler. Aujourd'hui, la droite antieuropéenne le couvre d'éloges. Mervyn King doit d'abord sa réputation d'eurosceptique à des propos remontant à 1999 : « Il faudra probablement deux cents ou trois cents ans de données économiques... On n'arrivera jamais au point où il sera possible d'affirmer que les cycles ont réellement convergé. Ce sera une question de jugement. »

Originaire des Midlands, le pays profond, ce supporter fanatique du club de football d'Aston Villa n'a eu de cesse de critiquer le manque de transparence et de flexibilité de la Banque centrale européenne (BCE). Ce diplômé de Cambridge et de Harvard est convaincu de la supériorité du « modèle » du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, formé à la fois de hauts fonctionnaires et de personnalités indépendantes. Il cite aussi en exemple la Réserve fédérale américaine, la « Fed », comme on

l'appelle familièrement, réputée pour son processus rapide de prise de décisions et l'excellence de ses études.

« Contrairement à son prédécesseur, il n'a jamais montré d'hostilité ouverte au projet européen. On peut compter sur lui pour rester neutre en cas de référendum » : comment expliquer, dès lors, cet éditorial optimiste du *Financial Times*, le grand quotidien londonien des affaires, fervent défenseur de l'euro ? Mervyn King affirme avec insistance que ses déclarations d'il y a trois ans ont été déformées. Beaucoup pensent que ce « go-between », placé entre les deux mastodontes de la politique britannique, pourrait engager le Royaume-Uni dans l'adhésion à l'Union monétaire européenne. « King-le-pragmatique » pourrait bien être l'homme des surprises.

Le décollage de la fusée Mervyn King commence en 1992, un an après l'arrivée du professeur de la London School of Economics au poste d'économiste en chef de la Banque d'Angleterre. Le conseiller aide l'actuel gouverneur, Eddie George, à revigorer une institution ébranlée par le fiasco de la sortie de la livre du Système monétaire européen (SME). Au lieu de se concentrer sur la masse monétaire, le déficit budgétaire ou le taux de change, il met en priorité la maîtrise de l'inflation. Sa conviction est celle d'un économiste, pour qui ce monstre à abattre représente le plus grave danger pour la stabilité conjoncturelle. L'auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur la fiscalité est un

## En ces temps de cohabitation entre les frères ennemis du Labour, mener les affaires de l'« Old Lady » relèvera de l'exercice d'équilibriste

chaud partisan d'une politique monétariste très restrictive. En 1998, ce travailleur nouvelle mode devient numéro deux de l'établissement de Threadneedle Street. Responsable de la politique monétaire, il doit mettre en musique l'indépendance de la banque centrale, octroyée un an auparavant par le nouveau gouvernement travailliste.

La constitution du comité monétaire de l'« Old Lady » assoit définitivement sa réputation de technicien des taux d'intérêt prompt, en cas de besoin, à trancher les conflits entre les membres. Toutefois, si personne ne conteste l'intégrité de Mervyn King, bon nombre de parlementaires travaillistes n'apprécient guère son franc-parler, qui a refroidi d'anciennes amitiés. Ponctué d'éclats de voix, ses interventions devant les commissions parlementaires tiennent plus du sermon que de l'exposé doctoral.

Marc Roche

## Marée noire : Bruxelles demande aux Etats d'agir plus vite en matière de sécurité maritime

La Commission réclame la mise en œuvre accélérée des dispositions prévues pour juillet 2003

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Devant le Parlement européen, la commissaire en charge des transports, Loyola de Palacio, n'a pas mâché ses mots : « La marée noire du Prestige aurait pu être évitée si toutes les propositions de la Commission avaient été pleinement adoptées et appliquées », a-t-elle affirmé, le 21 novembre. La Commission a tiré les conclusions de ce constat, dans une communication mardi 3 décembre : elle demande aux Etats d'accélérer la mise en œuvre des dispositions qu'ils ont votées et de rapprocher les lointains échéances qu'ils se sont fixées en matière de sécurité maritime.

La Commission n'a guère apprécié d'être mise au banc des accusés par la France, après le naufrage du *Prestige*, au large de la Galice, comme elle l'avait déjà été après celui du *Ievoli Sun*, en octobre 2000. Le président Jacques Chirac a dénoncé « l'incapacité des responsables politiques, nationaux et européens, à prendre les mesures qui s'imposent ». Pourtant, la Commission avait joué son rôle, en proposant deux « paquets » de mesures législatives, destinées à prévenir la pol-

lution par les pétroliers, dès mars 2000, aussitôt après le naufrage de l'*Erika*.

Elle avait préconisé un agenda plus contraignant que celui qui a été adopté par le Parlement européen et le Conseil. Elle « regrette la lenteur de l'adoption et de la mise en œuvre » des dispositions, qui ne seront appliquées qu'à partir de 2003, et demande l'adoption anticipée de celles qui ne nécessitent pas d'« encadrement international ».

Bruxelles souhaite ainsi que les Etats recrutent « un nombre suffisant d'inspecteurs, au besoin parmi les anciens officiers de marine marchande », pour contrôler, comme ils le doivent, 25 % des navires qui entrent dans leurs ports. La France et l'Irlande sont particulièrement visées, puisqu'elles ont été traduites devant la Cour de justice des Communautés européennes, au mois de juin, pour n'avoir contrôlé, respectivement, que 9,6 % et 21 % des navires en 2001.

La Commission propose en outre que les Etats renforcent plus tôt que prévu la qualité de leurs inspections : ces dernières devront cibler les navires à risques (âgés, battant pavillon de complaisance

et à simple coque, par exemple) et être plus approfondies. Bruxelles demande aussi que, sans attendre l'échéance de février 2004, les Etats désignent une liste de ports refuges qui accueilleraient les navires en péril.

« La marée noire du "Prestige" aurait pu être évitée si les propositions de la Commission avaient été appliquées »

LOYOLA DE PALACIO

De son côté, la Commission a fait le nécessaire pour que l'Agence européenne pour la sécurité maritime soit prête à travailler six mois avant la date prévue (août 2003) : elle lui a prêté ses locaux, puisque les chefs d'Etat et de gouvernement ne se sont pas entendus sur sa localisation. La France, qui la veut à Nantes, a été le dernier Etat membre à désigner ses représentants au conseil d'administration. L'Agence sera notamment chargée de contrôler les inspections nationales et de tenir à jour une liste noire des navires bannis des ports de l'Union.

La Commission, d'ores et déjà, publie une liste noire indicative des navires qui pourraient être bannis des eaux européennes si les dispositions prévues étaient appliquées dès maintenant et non seulement en juillet 2003. Les Etats pourront interdire ces navires de leurs ports avant la date prévue. Elle propose enfin que tous les dirigeants réunis à Copenhague interdisent – comme viennent de le faire la France et l'Espagne – la navigation dans leurs eaux territoriales (soit jusqu'à 200 milles des côtes) des pétroliers à simple coque qui transportent du fioul lourd.

En Galice, une nouvelle marée noire menace toujours. Plusieurs nappes se sont rapprochées, lundi 2 décembre, des côtes. Le roi d'Espagne, Juan Carlos, s'est rendu sur les lieux de la catastrophe. Plusieurs nappes de fioul pourraient atteindre les côtes françaises. Un état major de crise a été mis en place, lundi, à Bordeaux, pour préparer l'éventuel déclenchement du plan Polmar et recenser les moyens disponibles, a annoncé le préfet de la région Aquitaine

Rafaële Rivais

## CONTRATS D'INSERTION EN ALTERNANCE Qualification - Adaptation - Orientation

86%  
d'entreprises  
satisfaites\*

\*Etudes IPSOS - 12/00 - sur 400 entreprises



## Les contrats en alternance, ça donne des ailes aux PME !

Plus de 4 millions de jeunes embauchés depuis 1985, 86% des entreprises petites et moyennes satisfaites, le succès des contrats d'insertion en alternance se vérifie à l'aune des chiffres.

D'un côté, le jeune voit son insertion professionnelle favorisée par l'expérience concrète qu'il acquiert dans l'entreprise.

Cette réussite s'explique facilement. Les Contrats d'Insertion en Alternance (qualification, adaptation, orientation) reposent, en effet, sur un principe simple : l'association de la formation et de l'expérience en entreprise. Cette dualité est une force.

De l'autre, la PME a l'avantage d'embaucher des jeunes qu'elle peut réellement former à ses activités, sensibiliser à ses méthodes et à sa culture.

Plus que jamais, pour la CGPME, l'insertion en alternance des jeunes est une priorité.



Donnons des ailes à l'entreprise !

# FRANCE

## POLITIQUE

Elu président de l'UMP, le 17 novembre, Alain Juppé reste sous le coup d'une **POURSUITE JUDICIAIRE** qui pourraient gêner ses ambitions politiques. Mis en examen depuis le 21 août 1998 dans l'enquête

sur le **FINANCEMENT DU RPR**, l'ancien premier ministre envisage désormais à voix haute son probable renvoi devant le tribunal correctionnel, qui pourrait être annoncé au début de l'année prochaine,

ouvrant la voie à un procès à l'automne 2003. M. Juppé, qui a été nommé **MIS EN CAUSE** pour la première fois, le 3 octobre, par Michel Roussin, ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la

mairie de Paris, encourt une peine d'emprisonnement ferme, éventuellement assortie d'une période d'**INÉLIGIBILITÉ** qui le priverait de ses mandats et lui interdirait de concourir à d'autres élections.

## Pourquoi l'avenir d'Alain Juppé est contrarié par les « affaires »

Mis en examen depuis 1998 dans l'enquête sur le financement du RPR, le président de l'UMP sait qu'il risque une comparution devant un tribunal d'ici à la fin de 2003. Après avoir longtemps cherché à retarder la procédure, il redoute que le calendrier judiciaire gêne ses ambitions

**UN NUAGE** obscurcit toujours l'horizon d'Alain Juppé. Porté sans encombre, le 17 novembre, à la tête de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), l'ancien premier ministre pourrait goûter aux délices de la prééminence retrouvée s'il ne restait sous la menace des « affaires ». Mis en examen depuis le 21 août 1998 dans l'enquête, conduite au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), sur le financement du RPR, le maire de Bordeaux ne cache plus sa conviction d'avoir à affronter, dans le courant de l'année prochaine, l'épreuve d'un procès devant le tribunal correctionnel dont il serait le principal prévenu.

L'Elysée, Matignon et la chancellerie, qui suivent avec vigilance le cours des dossiers judiciaires impliquant la majorité, l'ont récemment confirmé au président de l'UMP : le juge d'instruction ayant terminé son enquête au début du mois d'octobre, la prochaine échéance attendue est l'annonce de son renvoi devant le tribunal correctionnel – « au début de l'année prochaine », lui a-t-on dit. M. Juppé n'ignore pas, de fait, que les investigations – dont la clôture officielle devrait être prononcée avant la fin de ce mois – se sont achevées sur sa première mise en cause formelle par l'ancien ministre (RPR) Michel Roussin, le 3 octobre.

Poursuivi pour « abus de confiance », « recel d'abus de biens sociaux » et « prise illégale d'intérêts », M. Juppé apparaissait, avant cela, nettement mis en cause dans la continuation – sinon dans l'instauration – d'une pratique par

laquelle, des années durant, plusieurs dizaines de cadres du RPR ont été fictivement salariés par la Ville de Paris. Le tout à une époque (1988-1995) où il exerçait des fonctions dirigeantes au sein du parti gaulliste (secrétaire général, puis président) en même temps qu'il était, à la mairie de Paris, l'adjoint aux finances de Jacques Chirac.

Cette situation particulière a désigné depuis longtemps M. Juppé comme le responsable d'un système utilisant les fonds publics parisiens au profit du financement d'un parti politique – partiellement au moins en dehors du champ de l'amnistie. Elle l'expose, de ce fait, à une condamnation à une peine d'emprisonnement, qui pourrait être assortie d'une période d'inéligibilité qui le priverait aussitôt de ses mandats électifs.

### « UNE QUESTION D'ÉTHIQUE »

« Dans ce cas, j'abandonnerai la politique », déclarait l'ancien premier ministre dans *Le Nouvel Observateur* du 14 novembre. C'est une question d'éthique personnelle. L'hebdomadaire rapportait aussi, à quelques jours de son avènement à la tête de l'UMP, cette confiance d'homme blessé : « Je l'ai dit à Jacques Chirac, les yeux dans les yeux. Je ne sais pas comment je réagirai si je suis condamné à une peine infamante. »

Dans la mise en scène soigneusement orchestrée de son retour au premier plan, M. Juppé a même fait de cet obstacle annoncé l'élément d'une stratégie de communication dont l'objectif n'est pas dissimulé : forger un nouveau chef du



Le 21 avril 1998, à l'Assemblée nationale, l'ancien premier ministre Alain Juppé et l'ancien ministre de la coopération Michel Roussin s'approprièrent à être entendus par la mission parlementaire sur le Rwanda.

parti chiraquien une personnalité mois austère, le présenter sous un jour plus humain. « Imaginez-vous un glaive suspendu au-dessus de votre tête », lançait-il ainsi dans *Paris-Match*, le même 14 novembre, pour évoquer ses perspectives judiciaires. Suivait cette sentence apparemment sans appel : « J'ai été le patron, pendant une période, à la mairie de Paris ; j'en assume donc les responsabilités ». Le 21 septembre, il déclarait déjà au *Monde* qu'il était « prêt à assumer [ses] responsabilités », qu'il « prendrait acte de la décision du tribunal » et qu'il « en tirerait les conséquences ».

Horms l'aveu de ses inquiétudes, le discours n'a pourtant guère changé. S'exprimant sur TF1, le 25 août 1998, au lendemain de l'an-

nonce publique de sa mise en examen, M. Juppé affirmait déjà : « J'assume mes responsabilités durant toute cette période [visée par l'enquête] et c'est dans cet esprit que je suis prêt à répondre, bien entendu, à toutes les questions du juge » (*Le Monde* du 27 août).

C'est tout le contraire qu'il fit, le 21 octobre 1998, à l'heure de sa première convocation, devant le juge Patrick Desmure : excipant d'une violation de la procédure, il avait alors refusé de répondre, faisant renvoyer son audition à une date ultérieure. Le lendemain, ses avocats déposaient une requête en annulation visant l'intégralité de l'enquête. La tactique avait été préparée à l'Elysée, où Dominique de Villepin, alors secrétaire général,

animait une sorte de cellule de veille sur les « affaires » susceptibles d'impliquer M. Juppé – et, derrière lui, le chef de l'Etat.

Quelques mois plus tôt, ce petit groupe d'experts avait tenté, lors de conciliabules discrets, de trouver l'homme qui accepterait d'endosser, devant la justice, la responsabilité des infractions commises : ni Louise-Yvonne Casetta, considérée comme l'« intendante » du RPR, ni Robert Galley, ex-trésorier du parti, ni Michel Roussin, ancien directeur du cabinet de M. Chirac, n'avaient accepté de se sacrifier.

La stratégie de retardement choisie par M. Juppé s'est soldée, on le sait, par un échec : la Cour de cassation a validé, le 30 juin 1999, l'essentiel de l'instruction du juge Des-

mure. Mais elle avait eu, entre-temps, un effet doublement funeste. D'abord, elle avait prolongé dans le temps les investigations policières, permettant la découverte, dans l'intervalle, d'un document montrant la responsabilité de M. Chirac dans le « système » contesté. Or cet épisode, qui lança la controverse publique sur le statut pénal du chef de l'Etat – et fait toujours peser une menace sur M. Chirac, lorsqu'il aura quitté l'Elysée – a différé encore davantage le déroulement de la procédure.

A ces lenteurs s'ajoute désormais une équation imprévue. Normé procureur à Chartres (Eure-et-Loir), le juge Desmure a quitté le tribunal de Nanterre en septembre, laissant à Alain Philibeaux le soin de conclure le dossier qu'il avait instruit. Dans cette perspective, le parquet devrait actuellement préparer ses réquisitions sur le probable renvoi de l'affaire devant le tribunal : mais le successeur du procureur Yves Bot, récemment nommé à Paris, n'a toujours pas été désigné – ce qui pourrait, là encore, reporter d'autant l'achèvement de la procédure, au moment où M. Juppé souhaite d'évidence l'accélération du processus. Un procès à la fin 2003 lui offrirait, au mieux, la possibilité de faire appel d'une condamnation dans le courant de 2004. C'est-à-dire lorsque prendra fin son mandat à la tête de l'UMP et que s'ouvrira, au sein de la majorité, la course à la candidature présidentielle pour 2007.

Hervé Gattegno  
et Fabrice Lhomme

## Michel Roussin a mis nommément en cause l'ancien premier ministre devant le juge de Nanterre

**POUR** la première fois, Michel Roussin a mis un nom sur un souvenir. C'était le 3 octobre, au cours d'une audition devant le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Alain Philibeaux, dans l'enquête sur le financement du RPR. Interrogé sous le statut de « témoin assisté » – après avoir obtenu, au mois de juin 2001, l'annulation de sa mise en examen –, l'ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris a nommément désigné Alain Juppé comme le commanditaire de l'un des emplois abusivement pris en charge par la municipalité, scellant ainsi la mise en cause de l'ex-premier ministre dans cette procédure.

Questionné sur le cas de Noredine Cherkaoui, ancien secrétaire national du RPR chargé de la jeunesse, qui fut rémunéré par la Ville de Paris de mai 1991 à janvier 1996 pour être, en réalité, affecté auprès de M. Juppé au sein de la direction du parti gaulliste, M. Roussin a affirmé que « le directeur de cabinet du maire qu'il était n'avait pas l'initiative d'une embauche de ce genre » et qu'« il y avait obligatoirement à la base une demande, soit d'un élu, soit d'une direction de l'administration [municipale] ». Il a alors expliqué : « La demande, en l'espèce de M. Juppé, m'a été transmise et c'est en réponse à cette demande que j'ai saisi l'administration générale. »

Insistant sur le fait qu'« il n'en traitait pas dans [ses] attributions de

contrôler ensuite la réalité de l'affectation et du travail de la personne ainsi recrutée » et rappelant que « M. Juppé [fut] avisé par l'administration générale que sa demande [avait] été satisfaite », l'ancien ministre a assuré qu'« il appartient au demandeur de ce poste de faire travailler le collaborateur dans les conditions prévues par le contrat de travail ».

Peu agressives sur la forme, ces explications tranchent nettement avec celles que le même M. Roussin avaient livrées, le 13 octobre

« Je note que le dossier est incomplet puisqu'on ne voit pas ni de qui ni d'où émane cette demande »

MICHEL ROUSSIN

1998, lors de son premier interrogatoire dans cette instruction – pièce aujourd'hui annulée : assurant qu'il ne se souvenait « pas précisément » de l'élu demandeur du recrutement de M. Cherkaoui, il avançait à l'époque : « Ce ne peut être qu'une mairie d'arrondissement. » Interrogé un an plus tard, le 13 novembre 1999, M. Juppé avait précisé que la requête émanait d'un élu du 18<sup>e</sup> arrondisse-

ment de Paris – lui-même en était un à cette époque –, confirmant simplement être « intervenu en faveur de cette demande ».

Les documents saisis par la police dans le cadre de l'instruction de Nanterre n'apportent pas la preuve de l'initiative de M. Juppé dans le recrutement de ce « chargé de mission » qui avait notamment pour fonction, au siège du RPR, d'organiser ses déplacements. Et pour cause : alors qu'ont été retrouvés, à l'Hôtel de Ville, le contrat de M. Cherkaoui, signé le 7 mai 1991 par M. Roussin, et le courrier adressé auparavant par ce dernier au directeur du personnel municipal, la demande formelle de recrutement du collaborateur de M. Juppé n'a pas été découverte. « Je note que le dossier est incomplet puisque l'on ne voit pas ni de qui ni d'où émane la demande », a souligné M. Roussin, signalant au passage que d'autres dossiers de personnes recrutées dans les mêmes conditions avaient été retrouvés dans leur intégralité.

Au détour de la même audition, l'ancien directeur du cabinet de M. Chirac s'est également défendu d'avoir eu des rapports particuliers avec les trésoriers successifs du RPR. Contestant les déclarations de Louise-Yvonne Casetta, présentée comme l'« intendante » du parti, selon laquelle il recevait régulièrement, à l'Hôtel de Ville, Robert Galley, chargé des finances du mouvement gaulliste de 1984 à 1990, M. Roussin a répondu, en pesant visiblement le poids de chaque mot : « Je n'ai pas eu de relations avec M. Galley en ma qualité de directeur de cabinet et en sa qualité de trésorier du RPR. Par contre, il est évident que, compte tenu de ses fonctions et des liens d'amitié qui l'unissaient au maire de Paris, il est venu à plusieurs reprises voir le maire personnellement. Il venait donc pour cela à l'Hôtel de Ville, mais pas dans mon bureau. » Précision utile : le « maire de Paris » ainsi désigné était, bien sûr, Jacques Chirac.

H. G. et F. Lh.

## Le nom du président de l'UMP apparaît aussi au détour de l'enquête sur les « chargés de mission » de M. Chirac

**AU CŒUR** de l'enquête sur le financement du RPR instruite à Nanterre, Alain Juppé apparaît aussi – de manière plus marginale – dans l'affaire des chargés de mission au cabinet du maire de Paris, instruite à Paris par la juge Colette Bismuth-Sauron. La magistrate, qui enquête sur la réalité de certains emplois de cabinet à l'Hôtel de Ville entre 1983 et 1998, soit sous les mandatures de Jacques

### La « cassette Méry » à nouveau confirmée

Interrogé par les policiers, le 19 juillet, dans le cadre de l'affaire des HLM de Paris, un chef d'entreprise, Gilbert Paris, a confirmé le rôle central que jouait Jean-Claude Méry (mort en 1999) dans le financement occulte du RPR. M. Paris a déclaré que le faux facturier avait « essayé de [le] convaincre d'adhérer à son système ». « Il m'a expliqué qu'il était au service de la cause. Il était chargé du financement du RPR, ce qu'il m'a dit clairement. » Selon M. Paris, M. Méry « voulait être le chef d'orchestre » des attributions de marchés de l'Office HLM de la Ville de Paris, l'OPAC. D'ailleurs, selon l'entrepreneur, l'intermédiaire « se vantait de donner des ordres à Georges Pérol », pourtant directeur général de l'OPAC. Ce témoignage corrobore ceux livrés au printemps au juge Armand Riberolles par l'ancien directeur adjoint de l'OPAC, François Ciolina, puis par l'ex-conseiller général des Hauts-de-Seine Didier Schuller.

Chirac (1977-1995) et de Jean Tibéri (1995-2001), soupçonne les anciens chefs et directeurs du cabinet du maire de Paris d'avoir signé des contrats susceptibles de dissimuler des emplois fictifs. Ce soupçon a provoqué la mise en examen, le 28 novembre, de Robert Pandraud, poursuivi pour avoir signé cinq contrats suspects entre 1983 et 1986, alors qu'il dirigeait le cabinet de M. Chirac (*Le Monde* du 30 novembre).

S'il n'a été signataire d'aucun contrat, M. Juppé, adjoint aux finances de M. Chirac à l'Hôtel de Ville entre 1983 et 1995, est, en revanche, intervenu directement dans un recrutement qui a retenu l'attention des enquêteurs. Il s'agit de l'embauche, en octobre 1990, de Jean-Claude Mestre, un inspecteur des impôts qui était alors premier adjoint au maire de Sarcelles (Val-d'Oise) et secrétaire de la section RPR de cette ville. Ce cumul de fonctions lui avait valu des remontrances des services fiscaux qui l'avaient sommé, en mars 1990, de « régulariser » sa situation après avoir constaté qu'il consacrait « la totalité de [son] temps de travail » à la mairie de Sarcelles.

Signataire du contrat de M. Mestre, Michel Roussin – directeur de cabinet de M. Chirac entre 1989 et 1993 – avait, lors de son audition par la police judiciaire le 25 septembre, nommément désigné Alain Juppé, assurant que ce dernier avait été à l'origine du recrutement de M. Mestre. Plusieurs documents saisis par la police attestent cette intervention. Le 9 avril 1990, M. Juppé avait adressé un courrier à M. Mestre pour l'informer qu'il demandait « aux services de la direction de l'administration générale d'examiner [son] dossier avec la plus bienveillante attention ». De fait, dans une note du 9 mai 1990 adressée au directeur de l'administration générale, Bernard Monginet, M. Juppé « attir[ait] tout spécialement l'attention » du destinataire sur la demande de détachement formulée par M. Mestre. « Je souhaite que cette demande soit étudiée avec la plus bienveillante attention », insistait M. Juppé.

Interrogé par *Le Monde*, M. Mestre a expliqué les conditions de son recrutement. « En 1990, a-t-il indiqué, j'ai souhaité exercer une activité professionnelle correspondant à mon rythme. Je souhaitais pouvoir travailler chez moi afin de conserver mon poste d'adjoint au maire de Sarcelles. » M. Mestre affirme s'être alors « adressé à Alain Juppé ». « Je le connaissais un petit peu, même si ce n'est pas un intime. Il m'a dit qu'il

allait me trouver quelque chose et demandé de me mettre en rapport avec son directeur de cabinet, Jean Pistiau. » Sur le contenu de son travail, il évoque « une mission fiscale » consistant à « réaliser des évaluations » dont il remettait les conclusions « à l'entourage du maire de Paris, Jacques Chirac ». « Je travaillais chez moi car c'était plus pratique », a-t-il assuré.

Concédant que sa fonction « était un peu hors norme » et qu'elle pouvait « paraître suspecte vue de l'extérieur », M. Mestre conteste avoir bénéficié d'un emploi fictif. Il affirme cependant n'avoir conservé « ni documents, ni rapports, ni archives ». Affecté en juillet 1997 à la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé, M. Mestre a été licencié le mois dernier – pour « restructuration du service » – par la nouvelle municipalité.

H. G. et F. Lh.



ventes aux enchères publiques  
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex  
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

**LA VILLE DE PARIS vend LIBRES**  
S/surenchère du 1/10<sup>e</sup>, en la Chambre des Notaires de Paris, 12, Av. Victoria,  
Mardi 17 Décembre 2002 à 14h30 - (dépôt des chèques à partir de 14h)

**10, Rue de Seine à Paris 6<sup>ème</sup>**

**Un Appartement de 6 Pièces (199 m<sup>2</sup>)** avec terrasse  
**et Un Débarras (2,70 m<sup>2</sup> env.) - Mise à Prix : 2.523.400 €**

**Un Garage Réserve (27,40 m<sup>2</sup>) - Mise à Prix : 101.750 €**

S'adresser à **Me BELLARGENT**, Notaire Associé à Paris (75001),  
14, Rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35

Visite sur place le 11 Décembre 2002 de 11h à 13h

**MÉDAILLE D'OR 2001**  
concours NF ameublement  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

**MIEUX QUE DES SOLDES**

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
**SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI**  
**SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX**  
Garantie 5 et 10 ans

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**  
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

**MOBECO**  
247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>  
**01.42.08.71.00 - 7 j/7**  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE



## M. Devedjian (UMP) et M. Montebourg (PS) se font les avocats de deux visions différentes des institutions

Le ministre délégué aux libertés locales et le député socialiste se sont également opposés, lundi 2 décembre, lors du « Grand Débat RTL-«Le Monde» », sur le statut pénal du chef de l'Etat

**LE FACE-À-FACE**, lundi 2 décembre, au « Grand Débat RTL-«Le Monde» », entre Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, et Arnaud Montebourg, député PS de Saône-et-Loire, a confirmé le clivage droite-gauche sur de nombreux sujets, mais il a aussi révélé un évident plaisir de débattre pour deux avocats de formation qui ont longtemps fréquenté les prétoires. Dans deux camps opposés : M. Devedjian fut l'avocat de Jacques Chirac ; M. Montebourg, avocat lui aussi, est le député qui demanda la parution du chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice. Après l'émission, les deux hommes se sont jugés en toute confraternité. Jugement de M. Devedjian sur son adversaire : « C'est du bon vin qui est encore jeune, mais il va bien vieillir. » Réplique de l'intéressé : « Devedjian a une bonne défense. »

Au cours du débat, M. Devedjian a estimé que la décentralisation est « indispensable » et que le rôle de l'Etat « est d'être le garant de l'égalité », soulignant que le gouvernement avait inscrit « de manière forte » le principe de péréquation dans la Constitution. S'appuyant « sans gâterie de cœur » sur les critiques formulées contre le projet par Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, et regrettant « le manque de consensus », M. Montebourg a dénoncé « la stratégie de démantèlement de l'Etat ». « Les socialistes se reconnaissent dans l'œuvre décentralisatrice, mais l'on n'entend rien sur son financement », a-t-il insisté, s'inquiétant notamment du transfert de la puissance politique « à un mille-feuille administratif ».

VERBATIM

### M. Montebourg : « Nous traversons une crise civique sans précédent »

VOICI les principaux extraits des interventions des deux invités au « Grand Débat ».

« **Décentralisation.** Patrick Devedjian : elle me paraissait indispensable. Donc nous avons inscrit dans le projet de réforme constitutionnelle des principes d'honnêteté qui lorsque l'Etat transfère une compétence au profit d'une collectivité locale, il s'oblige à transférer les financements. Et puis nous voulions, de manière forte, que la décentralisation soit inscrite dans la Constitution, pour pallier ce qui arrive souvent, c'est-à-dire la tentation de reprendre ce que l'Etat a concédé à un moment donné. »

**Arnaud Montebourg** : celui qui a finalement résumé assez bien la situation, c'est monsieur Debré. Il est rare que je m'inspire de ses déclarations mais cette fois-ci elles sont intéressantes parce que finalement, M. Debré aujourd'hui est le modérateur de la majorité. Beaucoup de députés UMP ne peuvent pas parler, mais craignent que chacun puisse bâtir sa petite République sur son propre territoire et que l'on voit s'installer des roitelets de province. (...) En vérité, c'est qu'il y a une derrière une vraie stratégie de démantèlement de l'Etat.

**P.D.** : c'est d'abord assez savoureux que 25 ans après, la gauche se retrouve d'accord avec l'héritier spirituel et biologique de son principal adversaire, Michel Debré. Pour cela d'ailleurs, elle est obligée de s'appuyer sur des arguments que même Michel Debré n'avait pas employés, les impôts vont exploser. Si les impôts explosent aujourd'hui, c'est effectivement le fait du gouvernement précédent et particulièrement pour les impôts locaux (...)

**A.M.** : on transfère la puissance budgétaire et la puissance politique à un système aujourd'hui tout à fait archaïque qui est ce que Raymond Barre appelait « le mille-feuilles administratif ». (...) Les collectivités locales sont aussi un nid à affaires politico-financières. Je ne parle pas que du gaspillage, je parle aussi de la malversation

**La réforme des institutions.** A.M. : nous traversons à l'évidence,



Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, et Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, étaient opposés, lundi 2 décembre au cours du Grand Débat RTL-«Le Monde». Ils ont débattu des institutions de la sécurité et du statut pénal du chef de l'Etat.

« Ce n'est pas une spécificité française », lui a répondu M. Devedjian. Contre-attaque de M. Montebourg : ce « grand chambardement » va entraîner « la perte de la lisibilité des responsabilités » et « le malaise civique ».

#### SYSTÈME MONARCHIQUE

M. Montebourg a une nouvelle fois plaidé pour la création d'une VI<sup>e</sup> République, qui mettrait fin, selon lui, à la crise du régime actuel où « tous les ingrédients d'une explosion » sont réunis : un système monarchique, un Parlement impuissant, un Conseil constitutionnel « opaque qui multiplie les censures », un mauvais fonctionnement de la justice et un Sénat bloquant les réformes. « Il faut changer le logiciel et non plus la disquette », a-t-il résumé. « Non », a répliqué M. Devedjian,

pour qui les alternances politiques « sont une des formes de la sagesse ». Et d'ajouter : « Plus une démocratie est pacifiée, moins les enjeux sont passionnels. »

Les deux politiques sont alors passés au statut pénal du chef de l'Etat. M. Montebourg a jugé qu'il n'est « pas naturel » qu'un prési-

dent utilise ce statut pour échapper aux poursuites pénales. M. Devedjian lui a rappelé que « la réflexion est en cours » sur ce sujet et qu'une protection du chef de l'Etat « existe dans la plupart des pays démocratiques ».

Daniel Psenny

## MNEF : le parquet général approuve le renvoi en correctionnelle de Jean-Christophe Cambadélis

Les premiers volets de l'affaire avaient tourné court

LE PARQUET général de Paris devait requérir, mardi 3 décembre, le renvoi en correctionnelle d'une vingtaine de personnes physiques ou morales, membres ou proches du Parti socialiste, poursuivies pour des emplois fictifs présumés à la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Parmi elles se trouvent le député Jean-Christophe Cambadélis, l'ancienne conseillère de Lionel Jospin Marie-France Lavarini et l'ex-patron de la MNEF Olivier Spithakis. Les deux premiers volets de cette affaire tentaculaire, jugés en novembre 2001, avaient tourné court.

Comme l'a révélé *Le Journal du dimanche* dans son édition du 1<sup>er</sup> décembre, le parquet de la cour d'appel devait contredire une jurisprudence qui menaçait d'éteindre les affaires politico-financières. Selon cette jurisprudence de la Cour de cassation, le délai de prescription de l'abus de biens sociaux, qui est de trois ans, commence à courir dès la présentation des comptes de la société, sauf en cas de « dissimulation ». Le procureur de la République, Jean-Pierre Dintilhac, s'est prononcé en faveur d'un non-lieu en janvier, sur la

base de cette jurisprudence, en considérant qu'il n'y avait pas de dissimulation avérée dans l'affaire de la MNEF.

#### OPACIFICATION

Dans son réquisitoire signé le 2 septembre, qu'il devait présenter mardi devant la chambre de l'instruction, l'avocat général Denys Millet affirme, pour sa part, que la prescription ne peut courir « dès lors que les dirigeants de l'organisme victime de leurs agissements se sont employés à opacifier le fonctionnement de celui-ci, notamment en s'employant à éliminer toute possibilité interne de contradiction et de contrôle ».

Le parquet général conforte ainsi dans ses grandes lignes l'ordonnance de renvoi en correctionnelle rendue le 10 janvier 2002 par les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et François Néher. Ces magistrats avaient notamment ordonné la traduction devant le tribunal pour « recel d'abus de confiance » de vingt-quatre personnes physiques et morales.

Piotr Smolar

### CONTRAT DE QUALIFICATION ADULTES

# Maintenant, donnons aussi des ailes aux plus de 26 ans



Avec le nouveau Contrat de Qualification "Adultes" les salariés ayant déjà une expérience professionnelle mais rencontrant des difficultés à se réinsérer peuvent retrouver le monde du travail.

Désormais, il est possible d'offrir aux plus de 26 ans une formule qui a fait ses preuves depuis 1985 pour les jeunes en permettant l'embauche de plus de 4 millions de personnes.

Les PME de leur côté peuvent disposer de personnes ayant déjà une connaissance de l'entreprise tout en les faisant bénéficier d'une formation complémentaire.

Pour la CGPME, la réinsertion des salariés adultes est un objectif essentiel.



Donnons des ailes à l'entreprise !

## Dans les Yvelines, Christian Blanc affronte les ténors de l'UMP avec le soutien de l'UDF

Alain Juppé, Nicolas Sarkozy et Michèle Alliot-Marie sont venus soutenir son adversaire. L'ancien président d'Air France compte sur sa notoriété et l'aide de François Bayrou

**DEUX MINISTRES** – Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et Pierre Bédier, secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice – cinq députés, deux sénateurs, lors d'un meeting au Chesnay (Yvelines), lundi 2 décembre ; une visite du président de l'UMP, Alain Juppé, dans l'après-midi de mardi 3, suivie de celle de Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, dans la soirée pour une réunion publique à Saint-Nom-la-Bretèche... L'élection législative partielle de la 3<sup>e</sup> circonscription des Yvelines (dimanche 8 ou dimanche 15 décembre) provoquée par le départ d'Anne-Marie Idrac (UDF) nommée à la tête de la RATP, qui oppose Philippe Brillault, maire (UMP) du Chesnay, à Christian Blanc, ancien PDG d'Air France et de la RATP, soutenu par l'UDF, a pris des allures d'élection nationale.

A ceux qui n'auraient pas perçu l'importance de cette consultation dont les challengers se réclament tous deux de la majorité, le ministre de l'intérieur, venu soutenir M. Brillault, a tenu à rappeler les enjeux, quitte à les dramatiser : « La France entière va regarder cette

élection et va dire, "Est-ce un encouragement ou est-ce une défaite pour le gouvernement ?". Il faut que vous nous donniez ce parlementaire dont nous avons besoin. »

Quelque temps auparavant, Pierre Bédier n'avait pas craint d'évoquer un moment « important de notre histoire politique. Si Philippe Brillault ne gagne pas, on dira, c'est ici qu'on a donné le premier coup d'arrêt au gouvernement Raffarin. » Et il n'a pas caché non plus quelle serait sa satisfaction en cas de défaite du candidat UDF, qui a « refusé l'union ». « Je n'ai rien contre l'existence d'un groupe poil à gratter au Parlement mais pas quand celui-ci passe son temps à imaginer des amendements pour exister dans le débat... »

Du côté de Christian Blanc, on regarde toute cette agitation avec ironie. Tant d'efforts « alors que l'UMP dispose déjà d'une majorité confortable de 364 députés », s'étonne le candidat de l'UDF, qui dénonce la volonté « hégémonique » du parti chiraquien. Samedi 30 novembre, alors qu'il faisait une tournée dans cette circonscription qui compte 12 communes, il pensait encore qu'Alain Juppé renoncerait à sa visi-

te. Plusieurs maires et adjoints UMP qui le soutiennent parfois ouvertement (à Feucherolles et Chavenay) et le plus souvent officieusement lui avaient affirmé être intervenus afin que le président de l'UMP reste à l'écart de la bataille.

Quasiment novice en campagne électorale – hormis une brève tentative à Paris lors des législatives de mai, il n'a jamais affronté les électeurs – parachuté dans cette circonscription dont il ne connaissait pas les problèmes il y a un mois encore, cet ami de Michel Rocard qui préfère aujourd'hui souligner tout ce qui le rapproche de François Bayrou, ne ménage pas ses efforts. Accompagné de Colette Le Moal, conseillère générale (UDF) des Yvelines et maire de Bailly, il a rencontré tous les maires de la circonscription et a multiplié les rendez-vous avec les personnalités locales. Le soir, depuis le 25 novembre, il tient des réunions publiques ; le jour, il arpente les marchés. Samedi, il était sur celui de La Celle-Saint-Cloud. Une ville dont la quasi-totalité des élus de la majorité UMP le soutiennent. Certains d'ailleurs l'accompagnaient, pour le présenter aux électeurs. Les uns souli-

gnaient sa « dimension nationale » les autres vantaient son esprit « d'ouverture » pour mieux critiquer M. Brillault, accusé par des maires des communes voisines de jouer un rôle trop personnel. Et d'autres enfin louaient sa « probité » pour mieux rappeler une condamnation de M. Brillault pour « corruption passive » en 1998.

M. Blanc, lors des réunions publiques, se contente lui de parler de son passé de pacificateur. En Nouvelle-Calédonie en 1985, à la RATP et à Air-France dans les années 1990 « où, dit-il, réganit l'arrogance et le sentiment d'un destin fatal ». A ceux qui dans la salle s'inquiètent de son amitié avec Michel Rocard, il tient le discours musclé du patronat, attaque le statut de la fonction publique qu'il voudrait voir disparaître et affirme son souci de voir l'économique primer le politique. Un discours qui plaît dans cette circonscription de droite. Et lorsqu'on lui parle des soutiens de son concurrent, il rappelle que Gilles de Robien, ministre (UDF) des transports viendra à son meeting de mercredi au Chesnay.

Christiane Chombeau

## Alain Lipietz, candidat répudié à la présidentielle, se rêve en « réconciliateur » des Verts

Il exige que M. Mamère se démette d'un mandat



Alain Lipietz, animateur du courant *Désir de Vert*, lors de l'assemblée d'Ile-de-France des Verts, le 1<sup>er</sup> décembre, à La Villette. Sa motion a recueilli nationalement 29,6 % des suffrages.

EN donnant une courte avance à l'aile gauche de leur parti, dimanche 1<sup>er</sup> décembre, lors du vote sur les motions d'orientation pour le congrès de Nantes des 14 et 15 décembre, les Verts ont officialisé le retour en grâce d'Alain Lipietz. Dimanche, à La Villette, où se tenait l'assemblée régionale d'Ile-de-France, les militants ont regardé, un peu agacés mais résignés, le député européen jouer en solo le porte-voix d'un courant – *Désir de Vert* – viscéralement attaché au « collectif » et au « processus participatif ». « Lipietz n'est pas un porte-voix, rectifie Yves Contassot, membre historique, avec Martine Billard, de l'ancienne mouvance Autrement les Verts (ALV) autour de laquelle s'est constitué le courant *Désir de Vert*. C'est un de nos porte-parole naturels. »

Au sein de son propre courant, il se murmure que M. Lipietz aurait souhaité tenir la plume, seul de préférence, pour l'écriture de la motion soumise au vote des militants. La base s'y serait opposée. Il n'était pas prévu, non plus, qu'il intervienne, dimanche à La Villette. Il s'est pourtant retrouvé à la tribune pour une brève intervention improvisée dans laquelle il a, une nouvelle fois, appelé les militants écologistes à se « réconcilier ».

M. Lipietz se rêve, aujourd'hui, en « casque bleu » de son parti et il se défend de « tout esprit de revanche ». Mais il ne faut pas le pousser beaucoup pour qu'il démarre, au quart de tour, sur « les dérives du fonctionnement du tandem Mamère-Voynet ». Et quand bien même se tairait-il ? Il incarne, à la perfection, « les délires Verts de la dernière période », comme le souligne un militant, qui poursuit : « Lipietz, c'est notre remords. » L'intéressé joue de cette position singulière. Comme d'un juste retour des choses, comme d'une « rectification », dit-il, des erreurs de la dernière période.

En juin 2001, les adhérents

l'avaient choisi pour incarner « la gauche critique » et pour défendre l'autonomie de leur parti face au PS. Mais ils ne lui avaient donné que 91 toutes petites voix d'avance sur son concurrent, Noël Mamère. Le député européen s'était alors montré conforme à son image : incontrôlable. En deux mois à peine, il avait ruiné son crédit en tenant des propos favorables à une amnistie « générale » en Corse, puis en se défendant maladroitement lors d'une polémique au sujet de sa collaboration à la rédaction du programme économique du FLNC, en 1989.

### IMMENSE AMERTUME

Au terme de deux mois de psychodrame collectif attisé par des sondages calamiteux, et après avoir – en vain – tenté de le placer sous contrôle puis de le faire renoncer, les Verts avaient abandonné M. Lipietz et couronné M. Mamère. Le candidat répudié en avait conçu une immense amertume et passé de longs mois à ruminer contre les « putschistes » de son parti et « la cabale » orchestrée contre lui. Une amertume que n'avait pas adoucie son résultat médiocre aux élections législatives de juin – 6,1 % –, soit moins du tiers de son score de 1997.

Aujourd'hui, le « réconciliateur » Lipietz est à la manœuvre pour composer la majorité censée remettre les Verts en mouvement. Sur un point, au moins, il n'est pas prêt à transiger. Lundi 2 décembre, le député de Gironde et maire de Bègles, Noël Mamère, est revenu à la charge sur la question du cumul des mandats. Il a réclamé « un peu de pragmatisme » dans l'application des statuts, en faisant valoir le petit nombre d'élus Verts dans les villes moyennes et au Parlement. M. Lipietz s'est contenté de répliquer sèchement : « Ce n'est pas à l'ordre du jour. »

Christine Garin

### TROIS QUESTIONS À... DENIS BAUPIN

**1 La motion que vous avez défendue avec Noël Mamère – Retrouver et convaincre la société – est arrivée en deuxième position derrière celle du courant *Désir de Vert*. Que vous inspire ce résultat ?**

Les scores sont serrés. Aucune orientation n'a obtenu la majorité ni même suscité un rassemblement assez large. Cela traduit, chez les Verts, une vraie difficulté à appréhender la période. Ce congrès arrive peut-être trop tôt après les élections récentes, et il me semble que, par leur vote, les Verts se sont davantage exprimés sur la période passée qu'ils ne se sont projetés dans l'avenir.

Or, aujourd'hui, nous devons surtout dessiner des perspectives pour les prochaines échéances. Le congrès est important, mais les choix fondamentaux viendront plus tard, quand nous arrêterons notre stratégie pour les élections de 2004.

**2 Avec quels courants allez-vous discuter en priorité ?**

Nous sommes prêts à discuter avec tout le monde, mais mettre tout le monde autour de la table et dire : « on s'aime » ne suffira pas. On ne fait pas de la politique avec ça. La majorité, nous l'imaginons regroupant le courant d'Alain Lipietz, arrivé en tête, le nôtre et les « rénovateurs », soutenus par Marie-Hélène Aubert.

Dans la mesure où il défend une forme de repli sur « l'identité Verte », le Pôle écolo est le plus éloigné de nous, en termes de contenu politique. Alors qu'avec le courant de Lipietz nous sommes d'accord sur l'essentiel, même si, sur des questions comme l'autonomie par rapport au PS ou les relations des Verts avec le mouvement social, nous plaçons différemment les curseurs. Le problème est que, pour l'extérieur, ces différences ne sont pas lisibles. C'est bien ce qui rend aussi difficile le choix des adhérents.

**3 Etes-vous toujours favorable à une candidature de Marie-Hélène Aubert au poste de secrétaire nationale ?**

Le score de sa motion est bon dans la mesure où il ne s'agissait pas d'un courant préexistant. Ce pôle incarne bien les aspirations d'une nouvelle génération, notamment d'élus, au sein des Verts. Nos pensons, toutefois, que le poste de secrétaire nationale doit, en priorité, revenir au courant arrivé en tête. Nous renonçons donc à proposer la candidature de Francine Bavay et nous attendons de savoir ce que proposent les amis d'Alain Lipietz. La responsabilité est de leur côté.

Propos recueillis par Ch. G.

# Via Vienne



A Vienne, des correspondances faciles vers l'Asie et l'Australie.

# vers l'Asie et l'Australie.



Période de voyage : 1.10 - 15.12.2002. Information et inscription : [www.austrianairlines.fr](http://www.austrianairlines.fr), rubrique "Miles&More"

\* Valable en Classe Affaires, excepté sur les vols vers Kuala Lumpur. Bangkok 5 x par semaine, vol quotidien à partir du 2 déc. 02



[www.austrianairlines.fr](http://www.austrianairlines.fr)

Contactez Austrian Airlines au

☎ 0820 816 816 (0,118 EUR TTC/min)

ou votre agence de voyages habituelle.

Austrian Airlines et Lauda Air vous proposent les meilleures correspondances vers l'Asie et l'Australie, via l'aéroport de Vienne, où les transferts se font très simplement et rapidement. En "Grand Class" d'Austrian Airlines et en "Amadeus Class" de Lauda Air - récompensées à plusieurs reprises lors de concours internationaux -, vous bénéficierez d'un service 1<sup>ère</sup> classe au tarif classe Affaires.



AUSTRIAN AIRLINES

A STAR ALLIANCE MEMBER

## Le moral des ménages s'est stabilisé en novembre

Les industriels jugent que les perspectives de production s'améliorent

LE MORAL des ménages s'est stabilisé en novembre, après s'être légèrement redressé en octobre. Selon l'Insee, qui a publié ces résultats mardi 3 décembre, « l'opinion des ménages quant à l'évolution passée du niveau de vie en France s'améliore en novembre, contrairement à leur opinion quant aux perspectives d'évolution qui a peu varié ». En clair : les Français n'envisagent pas d'amélioration sensible de la situation.

Alors qu'en octobre, ils tablaient sur une baisse du chômage, ils semblent avoir perdu leurs illusions en novembre. Ils n'attendent pas non plus que l'évolution des prix leur soit très favorable même s'ils estiment, selon l'Insee, que « l'inflation s'est nettement atténuée dernièrement ». Si ce dernier indicateur du moral des ménages ne traduit pas d'amélioration notable de la situation, il laisse toutefois penser que le pire serait passé. D'autres indicateurs économiques publiés ces derniers jours laissent également entrevoir que la croissance a touché son point bas.

Ainsi en est-il du moral des industriels qui, selon la dernière enquête de l'Insee, publiée le

28 novembre, « ne se dégrade plus ». L'indicateur synthétique qui résume l'appréciation des patrons de l'industrie manufacturière sur la production passée, le niveau des stocks, les carnets de commande et les perspectives de production, « se redresse légèrement, interrompant sa baisse observée depuis la mi-2002 ». Surtout, les patrons interrogés jugent que les perspectives de production s'améliorent pour les prochains mois.

### SEUL SOUTIEN DE LA CROISSANCE

De la même manière, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés, qui représentent environ le tiers de leurs achats, se sont redressées de 1 % au mois d'octobre après avoir enregistré une baisse de 0,9 % en septembre. Publié le 21 novembre, ce chiffre a rassuré nombre d'observateurs, que le recul constaté en septembre avait inquiétés. La croissance française est aujourd'hui exclusivement soutenue par la consommation des ménages. Que celle-ci flanche, et c'est toute l'économie qui se retrouverait menacée par une récession.

L'indicateur avancé d'activité

que la CDC Ixis, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), a rendu public lundi 2 décembre, rend compte de ce léger frémissement. « Il s'agit d'un calcul statistique et économétrique qui donne des chiffres pour les mois à venir », précise Laure Maillard, économiste à la CDC. En l'occurrence, celui-ci affiche désormais une croissance de 0,2 % au quatrième trimestre de 2002, contre 0,1 % précédemment, et de 0,3 % au premier trimestre 2003, au lieu de 0,2 %. Pour autant, la CDC n'a pas révisé ses prévisions. « C'est une évolution extrêmement modeste, qui n'est pas significative. Et le troisième trimestre 2002 a été plus mauvais que prévu », prévient M<sup>me</sup> Maillard. Le produit intérieur brut n'a, en effet, augmenté que de 0,2 % entre juillet et septembre, après avoir progressé de 0,4 % entre avril et juin, et de 0,6 % entre janvier et mars. L'incertitude reste donc extrêmement forte, et elle ne sera pas levée tant que l'état de l'économie américaine restera un sujet d'interrogations et que la question irakienne ne sera pas résolue.

Virginie Malingre

## Les députés vont suspendre la loi sur les licenciements votée par la gauche

François Fillon demande aux partenaires sociaux de négocier un nouveau dispositif. Le Medef ne croit pas possible un accord avec les syndicats

L'ASSEMBLÉE nationale devait entamer, mardi 3 décembre, l'examen en urgence du projet de loi relatif à « la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi ». Un intitulé un peu compliqué pour un objectif en apparence simple : la suspension, pendant dix-huit mois, de certains articles de la loi de « modernisation sociale » portant sur les licenciements économiques (allongement des délais, renforcement des droits de salariés en cas de plan social), votée le 17 janvier 2002.

Durant cette période, le gouvernement invite patronat et syndicats à signer « un accord national interprofessionnel » sur ce sujet. Quitte, « au vu des résultats de cette négociation », à élaborer un « projet de loi qui pourrait prévoir un nouveau régime en matière d'information et de consultation des représentants du personnel en cas de restructuration et de plan social ». « Nombre d'entreprises en difficulté préfèrent cesser toute activité plutôt que de s'aventurer dans le labyrinthe de cette loi. Il existe un risque sérieux que les investisseurs internationaux choisissent de s'implanter hors de France », a assuré

François Fillon, le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, en présentant son texte, le 14 novembre, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée. Dans l'attente des conclusions des discussions entre les partenaires sociaux, ce sont les règles antérieures à la loi de janvier 2002 qui s'appliqueront. C'est-à-dire celles qui « étaient applicables en 1986, au moment de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement », a résumé M. Fillon.

### « PHILOSOPHIE DU MEDEF »

« Ce projet est clairement inspiré de la philosophie du Medef. La majorité semble opposée à tout ce qui peut protéger les salariés », a dénoncé Maxime Gremetz (PCF, Somme), en commission des affaires sociales, Gaétan Gorce (PS, Nièvre) considérant, pour sa part, « injuste de prétendre qu'à cause de cette loi certaines entreprises ont choisi de déposer le bilan pour ne pas avoir à respecter les nouvelles procédures ». « L'actuelle opposition semble avoir oublié dans quel contexte politique cette loi avait été adoptée », a ironisé René Couanau (UMP, Ile-et-Vilaine), relevant

que « les dispositions les plus contestées ont été votées sous la pression du groupe communiste. Quelques semaines avant leur adoption, le ministre de l'emploi de l'époque avait pourtant marqué son désaccord avec le principe même des dispositions souhaitées par ce groupe politique ». M. Fillon a renchéri : « Les dispositions concernées furent alors critiquées par l'ensemble des organisations syndicales. »

François Chèreque, le secrétaire général de la CFDT, a redit récemment que « cette loi n'est pas bonne ». Mais, ces dernières semaines, ni les syndicats ni le patronat n'ont fait preuve de volontarisme dans la recherche d'une solution. Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, qui milite pour une abrogation pure et simple de la loi, a même émis « des doutes », jeudi 28 novembre, sur France 2, « sur la capacité qu'auraient les syndicats à accepter des propositions des employeurs dans ce domaine, et réciproquement ». Il n'est pas le seul. Le groupe UDF du Palais-Bourbon dit la même chose. Et certains députés de l'UMP aussi.

Philippe Le Cœur

## L'abbé Pierre « heureux d'avoir été entendu » à Matignon

À L'ISSUE d'un entretien de plus d'une heure à Matignon, lundi 2 décembre, l'abbé Pierre s'est dit « heureux d'avoir été entendu » par Jean-Pierre Raffarin. « Il n'y a pas de temps perdu à parler avec ceux qui sont élus, qui prennent des décisions, qui ont des responsabilités », a déclaré le fondateur d'Emmaüs. Ce dernier avait critiqué le projet



de loi sur la sécurité intérieure en demandant au gouvernement, le 3 octobre, de « faire la guerre à la pauvreté et non aux pauvres ». Devant le premier ministre, l'abbé Pierre a de nouveau défendu le principe d'un amendement visant à protéger les sans-abri (*Le Monde* du 6 novembre). « Dans notre souci de remettre un peu d'ordre dans la rue, il ne faut pas chercher une quelconque hostilité envers qui que ce soit », avait indiqué M. Raffarin, dans un entretien à *La Croix* du 2 décembre, ajoutant qu'il ne voyait « rien dans l'action du gouvernement qui soit une attitude de distance vis-à-vis des pauvres ».

## 29 sénateurs de l'Union centriste s'apprentent à rejoindre l'UMP

VINGT-NEUF des 54 sénateurs du groupe de l'Union centriste (UC) ont annoncé leur intention de rejoindre le futur groupe UMP, qui doit être constitué le 10 décembre (*Le Monde* du 29 novembre). L'UC détient actuellement une vice-présidence, mais son titulaire, Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), s'appête à s'affilier à l'UMP. Il en est de même du questeur Jean Faure (Isère). Le groupe centriste ne disposerait plus, ainsi, de vice-présidence et de questure, alors que l'UMP, regroupant la majorité absolue au Sénat, détiendrait quatre des six postes de vice-président et deux des trois questures. André Dulait (Deux-Sèvres), président de la commission des affaires étrangères et de la défense, ayant fait savoir qu'il rejoindrait l'UMP, l'UC ne détiendrait plus que la commission des finances, présidée par Jean Arthuis.

## Campagne pour le droit de vote des étrangers aux élections locales

LES 6, 7 ET 8 DÉCEMBRE, des scrutins seront organisés dans environ 70 villes de France sur le thème : « Pour ou contre le droit de vote des étrangers aux élections locales ? » L'opération – dépourvue de valeur juridique – est organisée par les collectifs « Même sol, mêmes droits, même voix », « Pour une véritable citoyenneté européenne », « Un(e) résident(e), une voix », soutenus par la Ligue des droits de l'homme et par une soixantaine d'organisations – associations, syndicats, PCF, PS, Verts (*Le Monde* du 26 octobre). Les scrutins auront lieu dans les bureaux de vote des mairies – comme à Amiens, Bègles, Grenoble et Montpellier, ainsi que dans certains arrondissements de Paris et de Lyon – ou dans divers locaux (associations, cinémas, marchés). Un bulletin type sera diffusé à l'ensemble des structures participantes. « Toute personne vivant en France, sans distinction de nationalité » pourra voter, sans carte d'électeur ni carte d'identité : seuls les nom, prénom, adresse et signature des votants devraient être requis.

### DÉPÊCHE

■ **MNR : une peine de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité a été requise**, lundi 2 décembre, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) à l'encontre de Catherine Mégret, qui est poursuivie pour « provocation à la discrimination raciale ». L'arrêt a été mis en délibéré au 10 février 2003. L'ancienne maire MNR de Vitrolles était jugée pour avoir diffusé, lors de la campagne des municipales de 2001, un tract présentant l'immigration comme « une véritable colonisation à rebours ». En première instance, M<sup>me</sup> Mégret avait été condamnée, le 23 novembre 2001, à cinq ans d'inéligibilité et à une amende de 7 620 euros.



## REGARDER

### Portez un regard neuf sur les communications de votre entreprise.

Avez-vous hâte de savoir de quoi sera fait demain, ou la semaine prochaine, ou mieux encore, le mois prochain ? Si vous êtes un client NextiraOne, il y a des chances que la réponse soit oui. Parce qu'avec NextiraOne, l'avenir est plus simple. Qu'il s'agisse de voix, de données ou de centres de contacts, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de maîtriser un jargon technique pour comprendre l'intérêt de nos solutions de communication. Nos experts en sécurité vous apportent des solutions simples pour protéger l'activité de votre entreprise. La gamme complète de services en ligne NextiraOne vous libère de la complexité technologique. De plus, notre maîtrise de l'ensemble des technologies de la communication et notre collaboration avec les éditeurs et constructeurs leaders du marché, nous permettent de vous proposer des solutions sur mesure répondant exactement à vos besoins. Pour toutes ces raisons, près d'un demi-million d'entreprises et d'administrations dans le monde nous font déjà confiance. Découvrez-nous davantage sur [www.nextiraone.com](http://www.nextiraone.com)

nextiraOne



## Ted Maher condamné à dix ans de réclusion pour avoir provoqué la mort d'Edmond Safra

Les raisons profondes du drame restent obscures



TRIBUNAL CRIMINEL DE MONACO

8<sup>e</sup> jour d'audience

**MONACO**  
de notre envoyé spécial  
Froid et impassible jusqu'au bout, Ted Maher n'a pas cillé à l'énoncé du verdict prononcé contre lui, lundi 2 décembre, par le tribunal criminel de Monaco : dix ans de réclusion pour avoir provoqué, le 3 décembre 1999, l'incendie à l'origine de la mort de son employeur, le milliardaire Edmond Safra, et de Vivian Torrente, une de ses infirmières. A peine Ted Maher a-t-il serré les mâchoires, debout dans le box des accusés, les mains croisées devant lui, une fois la veste de son costume ajustée. Un peu plus de deux heures auparavant, juste avant que le tribunal se retire pour délibérer, l'infirmier américain de 44 ans avait évoqué une « tragédie terrible » et un acte commis « à l'encontre de tous ses principes », des sanglots un peu forcés dans la voix. « *Ted Maher a tout fait pour se rendre désagréable. Il était et il demeure son pire ennemi* », avait concédé dans sa plaidoirie M<sup>e</sup> Donald Manasse, l'un de ses trois défenseurs.

Trois ans après les faits, le tribunal n'a pas trop tenu rigueur à l'accusé de son attitude à l'audience. Il s'est résolu à un verdict de compromis, inférieur de deux ans aux réquisitions du parquet général, pour sanctionner un geste aussi déconcertant que tragique : faire semblant de repousser une agression au domicile monégasque d'Edmond Safra pour s'attirer ses faveurs puis déclencher un feu de poubelle, censé alerter les secours sur la présence des faux agresseurs s'il n'avait pris une tournure fatale. Les audiences, laborieuses et marquées par la volonté de tourner la page sur un événement fâcheux pour l'image de la principauté, n'ont pas permis d'éclairer les raisons profondes du drame.

Le réquisitoire de l'avocat général, Daniel Serdet, n'a fait que renforcer cette impression. Alors que le procès a fait apparaître, de manière accablante, les erreurs commises par la police monégasque lors de son intervention sur les lieux de l'incendie criminel (*Le Monde* du 27 novembre), M. Serdet a pris la défense des forces de l'ordre et leur a rendu un hommage appuyé. « *Agissant au mieux* », selon l'avocat général, les policiers ont fait preuve d'une « *lenteur nécessaire* », fondée sur « *l'hypothèse tout à fait crédible* » de la présence d'un « *commando* » d'agresseurs. D'après M. Serdet, ils ont « *très correctement mené leur opération* » et leur mise en cause n'est, de la part de Ted Maher, qu'une « *tentative bien mesquine et indigne* » de « *diluer sa responsabilité* ».

**Frédéric Chambon**

## Quatre détenus corses, dont deux nationalistes, transférés dans l'île

**UNE MESURE** « technique » qui s'assume. C'est par un communiqué en bonne et due forme que le ministère de la justice, a annoncé, lundi 2 décembre, que, « *conformément à ce qu'a annoncé Dominique Perben, garde des Sceaux* », en Corse, le 25 octobre, « *la direction de l'administration pénitentiaire procèdera à l'affectation des premiers détenus sur l'île* », d'ici au 5 décembre. Et en précisant bien que, s'il y avait parmi eux deux nationalistes, il y avait aussi deux prisonniers de droit commun.

Charles Paoli, incarcéré à la prison de Fresnes, est arrivé le premier en Corse, lundi 2 décembre. Il rejoint la maison d'arrêt d'Ajaccio. Il a été condamné après la découverte d'une cache d'armes à Lupino, quartier populaire de Bastia, en 1996. Jean-Daniel Geronimi, impliqué dans la même affaire, devait quitter mardi Salon-de-Provence pour la maison d'arrêt de Borgo. Il y sera rejoint par deux détenus de droit commun. Aucun des deux premiers ne figure dans la liste des « *patriotti incarcerati* » soutenus par l'hebdomadaire *U Ribombu*. Ces anciens militants du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) ne sont pas défendus par le Comité anti-répression (CAR),

plus prompt à défendre les militants de l'ex-Cuncolta que ceux des organisations rivales.

### « BONNE VOLONTÉ »

D'autres nationalistes ont refusé ce transfèrement, parfois pour des raisons familiales. Ainsi Antoine Adams, condamné à onze ans de prison pour une série d'attentats et présenté comme « *l'artificier du Canal historique* », détenu à la maison centrale d'Arles, et pour lequel son avocat, M<sup>e</sup> Pascal Garbarini, vient de demander une mise en liberté conditionnelle. Ou encore Antoine Salasca, condamné le 19 novembre 1999 à cinq ans pour une tentative d'attentat contre le centre de la fonction territoriale d'Ajaccio, et incarcéré à Tarascon.

« *Il y a incontestablement la marque d'une bonne volonté* », commente Stella Castella, porte-parole du CAR. « *Mais il ne doit pas y avoir de tri sélectif des prisonniers. Le symbole, pour nous sera le transfèrement de Charles Santoni* ». Condamné le 25 novembre 1999 à 28 ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un policier, il purge la peine « *record* » de tous les « *prisonniers politiques* ».

**Ariane Chemin**

## Les forces de l'ordre ont évacué 150 Roms roumains installés dans trois bidonvilles du Val-de-Marne

Quelque 450 gendarmes et policiers ont investi, mardi à l'aube, trois camps occupés depuis deux ans par des Tsiganes, à Choisy-le-Roi et Rungis. Ceux qui n'ont pas de papiers devraient être expulsés

**PAR DIZAINES**, des cars de CRS, des voitures banalisées, des motards, des fourgonnettes de la gendarmerie et de la police s'engagent sur la voie des Roses, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Il est 6 h 15, mardi 3 décembre. L'évacuation des quelque 150 Roms roumains établis depuis plus de deux ans dans un bidonville a commencé.

Selon la préfecture, quatre escadrons de gendarmes mobiles (300 hommes au total) et 150 policiers ont participé à cette vaste opération qui concerne trois sites : le terrain de la voie des Roses appartenant à un particulier et occupé par des caravanes, un immeuble situé rue Sébastopol et enfin le site au croisement des routes nationales 7 et 186, à Rungis. Cette intervention des forces de l'ordre s'inscrit dans le cadre de trois ordonnances d'expulsion rendues par le tribunal de grande instance de Créteil en 2001 et 2002.

Mardi matin, voie des Roses, un rideau de forces de l'ordre filtrait les allées et venues. Plusieurs membres du comité de soutien des familles roumaines parlaient vainement avec un policier : « *Pour l'instant, je ne peux pas vous laisser*

passer, expliquait-il. *Vous n'avez pas à vous inquiéter, la Croix-Rouge est sur place.* » La direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) était également mobilisée afin de trouver des lieux d'hébergement pour les personnes en situation régulière, entrées sur le territoire depuis moins de trois mois.

### « LE STRESS EST TRÈS FORT »

Quelques minutes avant le déploiement des forces de l'ordre, un enseignant, membre du comité de soutien, était parvenu à pénétrer dans le campement, assemblage précaire de caravanes à bout de souffle. D'après lui, vingt à trente personnes se trouvaient encore sur le site. « *Le stress est très fort* », confiait-il. Les familles savaient depuis vingt-quatre heures que les policiers interviendraient. Certains Tsiganes occupant ce terrain ont alors décidé de s'évanouir dans la nature à partir de lundi.

Michèle Mezard, de Médecins du Monde, a dénoncé une opération qui « *va chasser des familles qui avaient commencé à s'intégrer en France* ». L'abbé Pierre, le fondateur des communautés Emmaüs,

avait visité, le 4 novembre, ce camp situé voie des Roses, tout près de l'autoroute A86, afin de protester contre le projet de loi sur la sécurité intérieure présenté par Nicolas Sarkozy.

Les regroupements les plus importants de Roms qui s'étaient constitués sur trois terrains distincts à Choisy-le-Roi (*Le Monde* du 24 août), ont disparu rapidement depuis la fin de l'été. La plupart des Tsiganes roumains ont décidé de partir, écoeurés par les « *pressions policières* » qui s'exerçaient au quotidien, selon Médecins du Monde. L'incendie, qui avait ravagé, le 9 septembre, plusieurs dizaines de caravanes et de baraques sur le bidonville situé avenue Lugo, a également encouragé ces départs.

Quelques familles ont tenté de s'établir en Suisse, mais les autorités helvétiques les ont expulsées vers Bucarest, avec l'aide financière de la France. Dans l'entourage de M. Sarkozy, on précise que Paris a participé au paiement du billet d'avion pour 138 Roms, qui s'étaient introduits sur le territoire suisse après avoir, semble-t-il, séjourné en France.

Alors qu'il s'était rendu le 3 octobre à Choisy-le-Roi pour visiter le terrain - déserté - de l'avenue Lugo, M. Sarkozy avait promis que le problème des bidonvilles dans le Val-de-Marne serait réglé « *d'ici au mois de novembre* ». Dans ce département, qui a compté jusqu'à 1 600 Roms, il restait 800 Tsiganes roumains avant les évacuations de mardi, dans des campements beaucoup plus discrets, selon un travailleur social.

Le gouvernement a exprimé son intention de reconduire à la frontière ceux qui n'ont pas de papiers en règle ou dont la demande d'asile territoriale a été rejetée. Le 30 août, la France et la Roumanie ont signé un protocole d'accord qui encadre « *l'éloignement des ressortissants roumains en situation irrégulière* ». Pour les expulsés, il est prévu d'affréter des vols auprès de Tarom, la compagnie roumaine. Les billets sont payés « *par la France, l'accompagnement à bord et l'accueil des personnes retournées étant assurés par des fonctionnaires roumains* ».

**Bertrand Bissuel et Piotr Smolar**

**HONDA**  
The Power of Dreams®

**du 15 novembre au 31 décembre**

**CIVIC DIESEL CTDi Common rail**

**15 700€<sup>(1)</sup>**

**Ou à partir de 150€/mois sur 60 mois<sup>(2)</sup>**

**Pendant les journées infidèles devenez fidèles à Honda**

<sup>(1)</sup> OMC 3 portes 1.5 CTDi au prix de 15 700€ avec modèle 2002. Apport 78800€ pour un financement à crédit de 78800€ remboursable en 60 mensualités de 150€. Taux nominal : 4,90 %. Taux Effectif Global annuel : 5,63 %. TEG mensuel : 0,46 %. Coût total du crédit : 98800€. Coût total de l'achat à crédit : 168800€. Durée : 60 mois. Frais de dossier de 150 € inclus dans la première mensualité : 17239€\*. Barèmes et conditions valables jusqu'au 31/12/02. Sous réserve d'acceptation du crédit par Honda Finance, département de Sofinco. Siège social : 27, rue de la ville Révoque - 75008 Paris. 542 097 522 RCS Paris - SA au capital de 125.932.326€. Offres réservées aux particuliers. \*hors assurances facultatives.

**Rendez-vous chez votre concessionnaire Honda**



# Savoie et Haute-Savoie à la recherche d'un avenir commun

Région autonome ou fusion des deux départements actuels ? Le débat sur la décentralisation donne aux responsables politiques locaux l'occasion de s'interroger à nouveau sur la perspective d'une réunification. Premier rendez-vous jeudi 5 décembre pour les deux conseils généraux

**ANNECY, CHAMBÉRY**  
de notre envoyé spécial

Près d'un siècle et demi après son rattachement à la France, la Savoie n'a pas abandonné toute idée de retrouver une relative autonomie. Cela pourrait passer par la réunification des deux départements actuels de Savoie et de Haute-Savoie ou par la création d'une région indépendante non pas de la France, mais de l'ensemble rhônalpin, constitué au début des années 1970.

L'idée n'est pas tout à fait nouvelle, à vrai dire. En 1989, Michel Barnier, alors président (RPR) du conseil général de la Savoie, rêvait déjà, « à l'horizon de l'an 2000, à la reconstitution d'un grand département Savoie - Mont-Blanc », tel que celui-ci exista sous la Révolution française puis sous l'Empire napoléonien. Mais les projets du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin en matière de décentralisation viennent de réactiver la réflexion, du moins chez les politi-

## Plus d'habitants qu'au Luxembourg

Le département de Savoie comptait, au dernier recensement, 373 258 habitants. Sa superficie est de 6 028 km<sup>2</sup>. La Haute-Savoie est à la fois plus peuplée et plus petite : 631 679 habitants et 4 391 km<sup>2</sup>. Elle ne compte pourtant que 34 cantons, contre 37 pour la Savoie, ce qui provoque un certain déséquilibre au sein de l'Assemblée des pays de Savoie.

Conscients du fait que la taille d'une éventuelle région Savoie pourrait constituer un handicap, les régionalistes ont déjà mis au point leur argumentaire : la Savoie compterait davantage d'habitants que le Limousin et presque autant que la Franche-Comté. Dans le concert européen, elle dépasserait, par son poids démographique, le Luxembourg et deux des pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne, Malte et Chypre.

## TROIS QUESTIONS À... MICHEL BARNIER

**1 Commissaire européen chargé de la politique régionale, avez-vous évolué par rapport au temps où vous proposiez la fusion des départements savoyards ?**

L'homme politique français que je suis pense toujours la même chose, mais le commissaire européen n'a pas de conseils à donner à qui que ce soit, fût-ce à ses propres amis. L'Union européenne n'est pas un super-Etat ; le principe de l'autonomie institutionnelle de chaque pays doit donc être maintenu.

De là où je suis, c'est-à-dire à Bruxelles, j'observe simplement que le fait régional est partout très puissant et que la France est le dernier pays centralisé d'Europe. Je suis heureux, de ce point de vue, que Jean-Pierre Raffarin retrouve l'audace réformatrice de Gaston Defferre en 1982.

**2 Certains objectent qu'un grand département savoyard n'aurait pas davantage de compétences...**

Le droit à l'expérimentation peut ouvrir de nouvelles perspectives. Mais déjà, dans le cadre actuel, on peut prendre bien des initiatives. Cela n'entraîne pas à l'époque dans les compétences habituelles du département, mais

le même enthousiasme que la Savoie pour obtenir l'organisation des Jeux olympiques d'hiver, en 1992, ou la création d'un technopôle au Bourget-du-Lac ?

## CANDIDATE DIRECTE À L'UE

L'un des plus chauds partisans de la constitution d'une région Savoie, Michel Bouvard, député (UMP) de Savoie, estime que la volonté d'autonomie ne relève pas seulement d'un phénomène identitaire. La Savoie - « les Savoies » - compte, bien sûr, des militants régionalistes, souverainistes, voire indépendantistes. L'un d'eux, Patrice Abeille, secrétaire général de la Ligue savoisienne, avait même été élu lors des élections régionales de 1998. Favorable à une fusion des deux départements et à la constitution d'une région qui se porterait directement candidate à l'Union européenne au même titre qu'un Etat souverain, il est aujourd'hui le porte-parole de la fraction la plus maximaliste de l'opinion savoyarde.

Bien que minoritaire, celle-ci a cependant poussé à la réflexion les plus jacobins des politiques. « Le vrai problème, c'est que nous sommes considérés, à Lyon, comme l'aire de loisirs du guerrier économique urbain », affirme M. Bouvard. Bernard Bosson, député (UDF) de Haute-Savoie et maire d'Annecy, renchérit : « Pour moi, Charbonnières [siège du conseil régional] est plus loin que Paris. » Coauteurs d'une proposition de loi visant à la création d'une région Savoie, l'un et l'autre multiplient les interrogations. L'université de Savoie, qui compte désormais 12 000 étudiants, aurait-elle vu le jour si le conseil régional, plutôt que l'Etat, avait eu le pouvoir de choisir les filières universitaires et leur implantation ? De même, Rhône-Alpes se serait-elle battue avec

personne ne nous a empêchés d'organiser les Jeux olympiques d'hiver, de créer Technolac ou bien de développer l'université de Savoie.

Mon idée de fusion des départements savoyards, en 1989, était sans doute très prématurée, voire provocatrice. Mais les questions qu'elle soulève demeurent d'actualité. Pourquoi ne pourrait-on par réduire le nombre des départements ? Pourquoi faudrait-il continuer de gérer des territoires comme on le faisait au XIX<sup>e</sup> siècle ?

Si l'on s'oriente dans la voie que j'ai préconisée, il faudra naturellement engager une étude de faisabilité et organiser une consultation de la population.

**3 Vous n'êtes pas favorable, en revanche, à l'autonomie d'une région Savoie par rapport à l'ensemble Rhône-Alpes ?**

Un grand département savoyard peut disposer au sein de cet ensemble d'un effet de levier plus important. Mais je demeure favorable aux grandes régions. Rhône-Alpes est l'une de celles qui, en France, ont une bonne taille.

Propos recueillis par J.-L. S.

## LE SILLON ALPIN



25 km

rapprochement entre la Savoie et la Haute-Savoie, fut la constitution, en 1983, d'une entente interdépartementale, chargée notamment de promouvoir le tourisme et les productions agricoles des deux départements savoyards. Depuis un an, à l'initiative d'Hervé Gaymard, alors président (RPR) du conseil général de Savoie, et de

son homologue de Haute-Savoie, Ernest Nycollin (UDF), l'Assemblée des pays de Savoie a pris le relais de l'entente, mais elle affiche de tout autres ambitions. L'APS prétend s'intéresser au choix des filières universitaires, à l'aménagement du territoire, aux transports et à l'environnement, à la gestion du patrimoine et à la politique culturelle, à l'organisation des coopérations transfrontalières et à la formation des personnels relevant de la fonction publique territoriale.

## TRANSFERT DE COMPÉTENCES

L'un de ses principaux animateurs, le sénateur (UDF) Jean-Paul Amoudry, n'imagine pas pour autant une prochaine fusion des deux départements. « L'action sociale et la voirie, qui relèvent des compétences obligatoires des conseils généraux, doivent être gérées au plus près du terrain, surtout en montagne », explique-t-il. Sous réserve d'une expertise financière préalable, M. Amoudry est plutôt favorable, dans le cadre d'une expérimentation, à des transferts de compétences émanant de la région Rhône-Alpes au profit d'un sous-ensemble savoyard. Le

successeur de M. Gaymard à la tête du conseil général de Savoie, Jean-Pierre Vial (UMP), fait preuve d'une même prudence : « L'APS est un outil qui peut nous permettre d'aboutir, un jour, à un département unique. Mais les fiançailles peuvent encore durer quelques années. »

Seule figure notable de la gauche en Savoie, l'ancien ministre Louis Besson se dit « un peu perplexe » face au débat en cours, qu'il juge surtout « incantatoire ». Comment concevoir un département bicéphale ? Que ferait l'Etat de ses services dans l'hypothèse d'une fusion des deux départements ? Comment rééquilibrer leur influence respective, alors que la Savoie, moins peuplée que la Haute-Savoie, compte davantage de cantons ? Et, surtout, quelles compétences nouvelles pour ce nouvel ensemble territorial ? Ce sont là quelques-unes des questions qui pourraient, en effet, être utilement posées avant tout redécoupage du territoire et avant toute consultation des Savoyards eux-mêmes.

Jean-Louis Saux

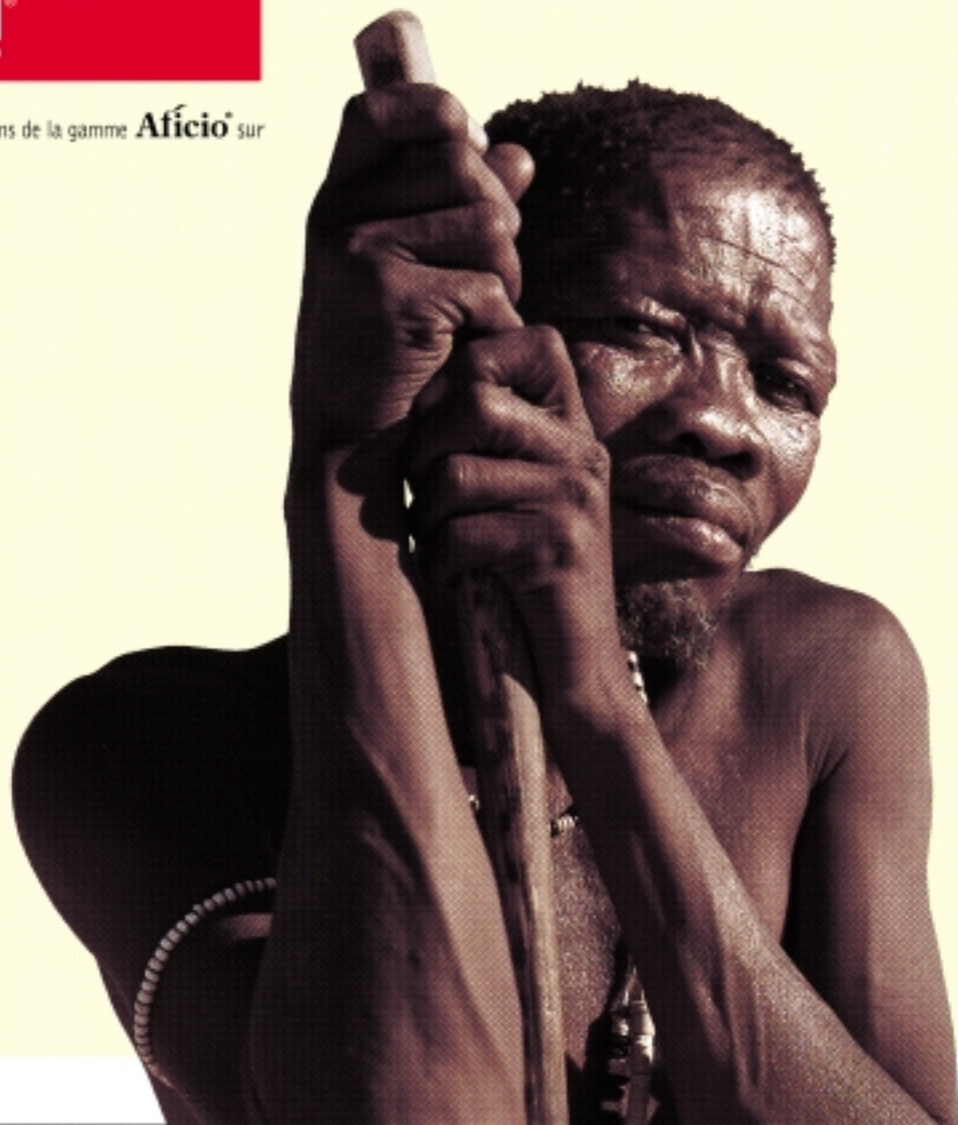
Au moyen de simples cliquements de langue, il peut enseigner à un groupe de 200 hommes l'art de la chasse, de la médecine et même comment rencontrer l'âme sœur.

Et vous, vos idées, vous les partagez comment ?

La méthode du Chef Obijol, pour diffuser des informations vitales parmi les siens, est infaillible. Pour d'autres, partager efficacement documents et images serait un bon début.

**RICOH**  
Image Communication

Découvrez les solutions de la gamme Aficio sur [www.ricoh.fr](http://www.ricoh.fr)



## DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT** : les travaux du chantier du laboratoire souterrain d'études sur le stockage de déchets nucléaires de Bure (Meuse), interrompus en juin à la suite d'un accident du travail mortel, reprendront début 2003, a annoncé, lundi 2 décembre, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). La suspension n'aura pas d'incidence sur les délais de rendu des rapports scientifiques à l'Etat à propos de l'étude de la possibilité de stockage souterrain des déchets nucléaires, a assuré François Jacq, directeur général de l'Andra.

■ **LA RÉUNION** : le volcan du Piton de la Fournaise, à la Réunion, connaît un regain d'activité depuis vendredi 29 novembre avec des projections de lave dans le cratère baptisé Guanyin, à 1 600 mètres d'altitude. Des coulées de lave poursuivaient, lundi, leur progression.

■ **ILE-DE-FRANCE** : les barrages-réservoirs situés en amont de Paris permettent d'abaisser de 60 cm le niveau d'eau au pont d'Austerlitz mais n'empêcheraient pas la capitale d'être inondée en cas d'une crue semblable à celle de 1910 (8,62 m d'eau). « Nos ouvrages ne permettraient pas de parer à une crue exceptionnelle », a estimé, lundi 2 décembre, Pascal Popelin, président des Grands lacs de Seine.

# JOURS TRANQUILLES

**C**E n'était pas vraiment le quartier rêvé pour installer une mosquée. Pas un quartier pour enfants de chœur, ni pour fils d'imam. A Bordeaux, le secteur de la gare est surtout connu pour ses bars à prostituées, son sauna mixte et son club échangiste. Les musulmans pieux se hâtent et détournent la tête quand ils passent devant les néons bleus des « Love Vidéo » ou des « Spécial couples ».

L'imam Tareq Oubrou n'explique pas cette localisation incongrue : « Ça s'est trouvé comme ça... C'est le hasard. Pour nous, croyants, c'est le destin. Disons plus simplement une opportunité. » La toute première mosquée de Bordeaux était située à quelques pas de là, rue des Menuts. L'occasion a fait le larron : un local à vendre en 1983, une ancienne usine à bois. A l'exception de deux murs, le bâtiment a été entièrement refait. De l'extérieur, il ressemble à un gros cube de ciment propre et lisse, sans signe ostentatoire. Les fenêtres sont fermées par des grilles : des voyous, au début, jetaient des pierres.

Le rez-de-chaussée est presque entièrement occupé par la salle de prière. Pour un peu, le mobilier ferait penser à une église : un tronc pour les offrandes, des Corans empilés sur une table comme des livres de messe, des panneaux d'affichage pour les annonces de la semaine. La grande différence, c'est qu'il faut se déchausser pour entrer. Puis, les mains encombrées de ses chaussures, trouver un casier pour s'en débarrasser. Ensuite, marcher pieds nus sur la moquette verte. L'air sent un peu le renfermé. Heureusement, à l'heure de la prière, les responsables ont la bonne idée de faire brûler de l'encens indien dans un brûle-parfum. Au fond de la salle, une salle d'eau permet de faire les ablutions : cinq lavabos pour se laver les mains, les bras, la tête et les pieds avant la prière.

La mosquée donne l'impression d'être perpétuellement en travaux. On bute sur des caisses à outils. Des saignées dans les murs laissent apparaître des parpaings. Mahmoud Doua, l'un des imams, s'excuse presque auprès du visiteur : « Tout ce que vous voyez est provisoire. On veut habiller les colonnes, agrandir les fenêtres, leur donner un arrondi à la mode orientale. Mais c'est fini, insiste-t-il en secouant la tête, on ne fera plus appel à des bénévoles, à des bricoleurs du dimanche. On ne veut que des professionnels ! »

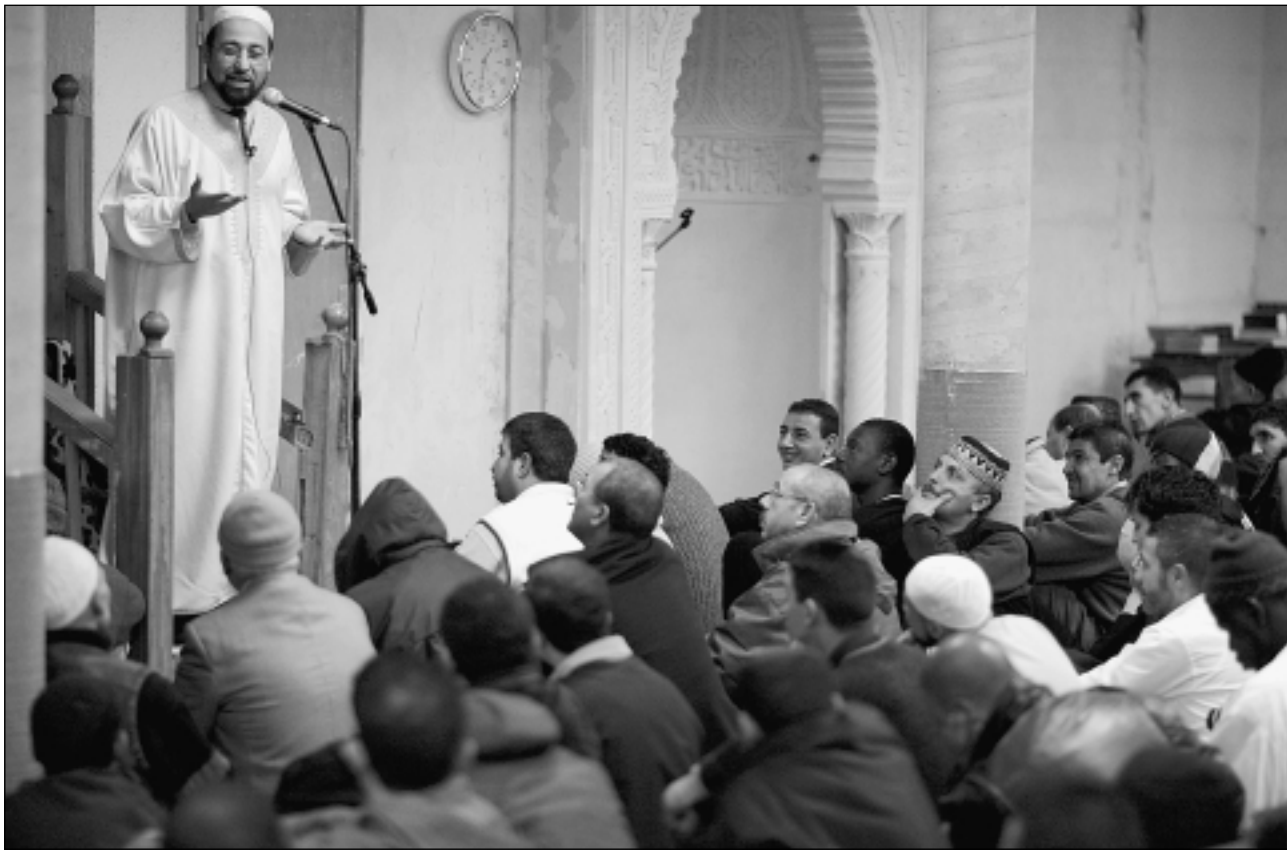
Au fond, ils sont un peu frustrés, ces musulmans de Bordeaux, que leur mosquée ne ressemble pas à une mosquée. Ils voudraient de la pierre sculptée, du bois ajouré, des tapis moelleux et du marbre. Comme à Cenon, dans la banlieue bordelaise, où une mosquée toute neuve vient de sortir de terre. C'est pourquoi ils ont fait venir de Tunisie des blocs de pierre blanche, du calcaire tendre. Et aussi un artisan du bled, qui a façonné la pierre en colonnettes torsadées, en arcades, et qui a disposé le tout contre le mur du fond, comme un décor de théâtre. Un commencement de semblant de mosquée.

La salle de prière est le cœur du bâtiment. A toute heure du jour, elle vit et palpite : on y prie, on y lit, on y fait la sieste. Parfois, on y passe la nuit, comme ce clochard qui s'attarde après la prière du soir et s'endort sur la moquette. Cinq fois par jour, du lever au coucher du soleil, un imam dirige les prières canoniques. Mais c'est l'imam *khatib*, le prédicateur, qui a le privilège de présider la grande prière du vendredi midi, devant les fidèles assis en rangs serrés.

Il a fière allure, l'imam Oubrou, quand il monte sur sa chaire à prêcher. La cravate nouée sous la gandoura brune, et la tête couverte d'un calot blanc. Ses sermons ont du succès. Il a ses admirateurs, ses disciples. Est-ce en raison de sa bonne humeur et de son sourire ? De sa sensibilité soufie ? De son air de doux rêveur, toujours détaché de la réalité ? L'imam de Bordeaux s'est forgé au fil des ans une solide réputation d'intellectuel et d'homme de dialogue. Il vient de signer un livre d'entretiens avec la sociologue Léila Babès, *Loi d'Allah, loi des hommes* (Albin Michel). Il a les meilleures relations du monde avec le maire, Alain Juppé. Sa mosquée est l'un des rares lieux de culte musulmans où les hommes et les femmes prient dans la même pièce, sans être séparés par une cloison ou un rideau. « Notre imam, c'est plus qu'un cheik, c'est une école ! », annonce fièrement Charafeddine Mouslim, secrétaire général de l'Association des musulmans de la Gironde (AMG).

Ce vendredi-là, la *khouba* (le sermon) porte sur la pauvreté : « Le jeûne du ramadan est là pour nous enseigner la pauvreté, prêche l'imam, en arabe et en français. C'est une ascèse, une forme de renoncement qui doit nous orienter vers Dieu. Il y a en l'homme, en effet, une soif que seul Allah peut éteindre. » Pour un peu, on dirait du saint Augustin : « Tu nous as faits pour toi, Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne t'a point trouvé. » Un prêtre catholique n'aurait pas parlé différemment du carême.

Tareq Oubrou prépare ses sermons au premier étage de la mosquée, dans son bureau. « Le plus dur, c'est de trouver le sujet... » Il parle sans notes, ou sinon il « s'emmêle dans les feuilles », prétend-il. C'est dans son bureau aussi qu'il tient une permanence, une fois par semaine, le mercredi après-



Tareq Oubrou, imam de la mosquée El Huda de Bordeaux, pendant le prêche du vendredi.

et demie par semaine pour chaque matière. Les classes de la mosquée accueillent deux cents enfants.

Charafeddine Mouslim avance que la quasi-totalité des familles musulmanes de l'agglomération bordelaise mettent à un moment ou un autre leurs enfants à l'école coranique, pour un temps plus ou moins long : une semaine, quelques mois, plusieurs années. Dans une classe, un étudiant en économie fait un cours sur les prophètes : « *Le Coran est la parole de Dieu* », a-t-il écrit au tableau. En face, c'est une jeune fille voilée qui apprend à ses élèves à faire la prière. Age-nouillée sur le carrelage froid, au milieu de la classe, elle reproduit les gestes que doit accomplir le musulman pratiquant. « *J'insiste sur l'aspect pratique* », dit-elle comme pour s'excuser. Les plus jeunes attendent leurs parents dans une pièce qui sert de crèche, sous la surveillance d'une jeune femme, cardiologue de profession.

Le premier étage de la mosquée est un carrefour. Entre les salles de classe, la bibliothèque et le bureau du recteur, circule tout un monde de musulmans et de non-musulmans, de Français et d'étrangers, de jeunes et d'adultes. Dans la bibliothèque, on a retiré les tables pour le cours de religion musulmane ouvert aux non-croyants, qui se tient le samedi à partir de 15 h 30. « *Quel est le sens spirituel du ramadan ?* », demande le professeur Nouredine Kouchi. « *Je sais que tous parmi vous ne pratiquent pas le jeûne* », prend-il soin de préciser. Une jeune femme

## À LA MOSQUÉE

**Comment vit une mosquée ordinaire ?**

**Comme une église, à quelques détails près.**

**Avec ses soucis, ses bénévoles, ses fêtes. Loin**

**de l'intégrisme et de ses prêchers fous. Une semaine avec les musulmans de Bordeaux**

mid, pour recevoir les convertis et tous ceux qui souhaitent le voir. Le mobilier est sommaire : quelques rayonnages avec les recueils de hadiths de Boukhari et Mouslim. Mais aussi du Paul Eluard, *Capitale de la douleur*, et les *Antimémoires* de Malraux. Une photo de La Mecque, une table basse, un bureau et un miroir. Ils sont quatre, ce jour-là, à passer devant l'imam. Trois jeunes femmes et un homme, qui se prépare à épouser une Marocaine.

**L**E cheik Oubrou a une conception un peu protestante de l'islam : pour lui, c'est la foi qui précède les œuvres, qui vient avant la pratique. « *Il faut y aller progressivement avec la pratique*, dit-il à une jeune Polonaise qui se jette dans la religion musulmane avec toute l'ardeur du néophyte. *L'islam est un chemin. La conversion, ce n'est pas une arrivée, c'est un point de départ.* » Il relativise certains interdits. « *Manger du porc ou boire un verre de vin, ce n'est pas le plus grave. Le plus grave, c'est le crime, le vol, la médisance. Celui qui boit du vin se fait du tort à lui-même. Celui qui médit fait du tort aux autres...* » A tous les futurs convertis, il demande : « *Vous avez bien réfléchi ? Vous êtes sûr de votre décision ?* » Puis il leur fait réciter mot à mot la *chahada*, la profession de foi, et écrire leur nom sur un grand registre vert. Les nouveaux convertis pourront recevoir un certificat de conversion s'ils fournissent deux photos et une photocopie de leur carte d'identité.

Dans un bureau voisin, Charafeddine Mouslim jongle avec téléphone fixe et portable. C'est lui le vrai patron de la mosquée, l'homme-orchestre qui anime chaque jour cette petite entreprise. « *C'est pire qu'une entreprise, corrige-t-il, parce que moi, je travaille avec des bénévoles. Avantage : ils sont plus motivés que des salariés. Inconvénient : je ne sais jamais si je pourrais compter sur eux demain...* » Lui-même ne se paye que sur la base d'un mi-temps, alors qu'il avoue travailler 70 heures par semaine. « *Nous n'avons pas les moyens de me payer à plein temps.* » Il ouvre ses livres de compte : l'Asso-

ciation des musulmans de la Gironde, qui gère la mosquée, est une association loi de 1901. Elle ne reçoit aucune subvention et vit principalement de dons, auxquels s'ajoutent les cotisations de ses membres, le produit de la vente de calendriers et des toilettes rituelles des morts. Son budget annuel est de 119 000 euros. Les dépenses sont consacrées aux salaires, aux fournitures, aux frais de déplacement et à la cotisation (2 900 euros) versée à l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), fédération dont l'AMG est membre.

Charafeddine place de grands espoirs dans le prélèvement automatique pour accroître les dons : « *Chers frères et sœurs, adoptez le prélèvement automatique*, procla-

blonde acquiesce : elle vient à la mosquée pour apprendre l'arabe et mieux connaître l'islam. « *Je fais le jeûne pour adorer Allah et me soumettre à lui* », affirme pour sa part une jeune femme dans le fond de la classe. Entre le cours sur la religion musulmane et le catéchisme, la frontière n'est pas très nette.

Des odeurs de couscous et d'épiceries montent par l'escalier. La tombée du jour approche, et avec elle la fin du jeûne. Des familles qui fréquentent la mosquée ont préparé le couscous de l'amitié : chaque samedi soir pendant le ramadan, le lieu de culte offre un repas gratuit à ceux qui passent. Surtout des marginaux et des SDF. Les familles préparent aussi à manger pour les étudiants de la cité universitaire : cent cinquante jeunes,

« Chers frères et sœurs, adoptez le prélèvement automatique, proclament des affiches. Votre soutien sera une aumône continue jusqu'au jour du Jugement dernier »

ment des affiches disposées un peu partout dans la mosquée. *Votre soutien sera une aumône continue jusqu'au jour du Jugement dernier, grandement gratifiée par Allah.* » L'argument est décisif. La cotisation est de 15 euros par mois minimum.

La mosquée compte aussi une bibliothèque et des salles de classe. Ici, le catéchisme – ou plutôt l'école coranique – a lieu le samedi matin. « *On a essayé le mercredi, mais trop peu de monde venait. Les parents travaillent et ne peuvent amener leurs enfants* », constate Nabil Chahboun, le responsable des cours. La mosquée de Bordeaux peut s'enorgueillir d'un corps d'enseignants de haut niveau : « *Que des élèves ingénieurs, que des théoriciens !* », d'après Nabil. Ce sont des « blé-dards », des étudiants étrangers venus du bled pour suivre leurs études, le plus souvent scientifiques. Ils donnent des cours d'arabe et de religion, à raison d'une heure

principalement des étrangers, qui vivent chichement sans bourse et pour qui l'*iftar*, le repas de rupture de jeûne, est l'occasion de se remplir le ventre. La *chorba*, la soupe aux légumes, est transportée jusqu'au campus par l'association des étudiants musulmans de France (EMF).

Pour Tareq Oubrou, le rôle d'une mosquée est déterminé par le contexte dans lequel elle s'insère : « *Dans un pays musulman, les fonctions éducatives et caritatives sont assumées par d'autres institutions. La mosquée est davantage orientée vers le rite. Ici, en France, elle doit répondre à tous les besoins des musulmans. Elle est aussi une vitrine de l'islam, un point de contact avec les non-musulmans. Elle joue le rôle d'un centre islamique. En vérité, conclut l'imam, la mosquée n'est pas une secte. Elle est ouverte à tous.* »

Xavier Ternisien

A gauche : après la prière de la mi-journée du vendredi.  
A droite : l'école coranique du samedi matin.















## Tirant les leçons de son échec sur le Lyonnais, Crédit agricole SA porte René Carron à sa présidence

Le nouveau patron remplace Marc Bué et garde Jean Laurent comme directeur général. La Banque verte unifie ainsi ses structures dirigeantes mais doit encore arrêter sa stratégie

LE CRÉDIT agricole a commencé à tirer les enseignements de son cuisant échec de rapprochement avec le Crédit lyonnais. Lundi 2 décembre, dix jours après avoir manqué l'occasion de racheter la participation de l'Etat dans l'ex-banque publique, remportée par BNP Paribas au terme d'enchères éclair, le conseil d'administration de Crédit agricole SA, l'entité cotée du groupe mutualiste, a élu à sa tête René Carron en remplacement de Marc Bué. Ce dernier avait remis sa démission en début de séance. Déjà président de la Fédération nationale de Crédit agricole (FNCA), l'organe politique du groupe, qui représente les caisses régionales, M. Carron devient donc également président de la structure opérationnelle, celle qui détient la participation du groupe dans le Lyonnais. Avec 10,5 % du capital de la banque présidée par Jean Peyrelevade, elle en est le deuxième actionnaire. Son alliée italienne, la banque Intesa-BCL, possède de son côté, 3,7 % de l'ex-banque publique.

Au terme de ce coup de théâtre, M. Carron devient donc le véritable patron du groupe. Cet homme,

que certains présentent comme l'héritier de Yves Barsaloux, le charismatique prédécesseur de M. Bué, va donc piloter la stratégie du groupe. Jean Laurent, actuel directeur général de Crédit agricole SA, restera son numéro deux.

Ce changement d'hommes sanctionne les atermoiements de l'ancienne direction, qui a échoué à

### Ce changement d'hommes sanctionne les atermoiements de l'ancienne direction

trouver une solution de rapprochement avec le Lyonnais après deux ans de discussions avec M. Peyrelevade. Les discussions ont notamment échoué sur des critères de prix (*Le Monde* du 26 novembre), mais aussi sur l'incapacité des dirigeants de Crédit agricole SA et de ceux du Crédit lyonnais à trouver un consensus sur l'organigramme de direction d'un groupe intégrant le Lyonnais.

Alors que les anciens dirigeants de Crédit agricole SA ont été vivement critiqués par les caisses régionales pour leur manque de volonté politique, l'arrivée de M. Carron, « très largement élu, à l'issue d'un vote à bulletin secret » selon une source interne, change la donne. Le groupe se dote d'une direction unifiée. En outre M. Carron incarne une ligne plus volontaire, ayant été partisan de longue date d'un rapprochement avec le Lyonnais. « C'est la victoire du camp des pro contre celui des anti, qui ont pêché par inertie et frilosité », commentait mardi un dirigeant du groupe coopératif.

Ce mouvement d'hommes signifie-t-il que le Crédit agricole va repartir à l'offensive du Crédit lyonnais et tenter de contrer BNP Paribas ? Pour l'heure, « le Crédit agricole s'est mis en situation de décider », commente un proche du groupe, mais rien n'est joué. En interne, certains nourrissent toutefois l'espoir que des décisions soient prises rapidement. Le Lyonnais est également dans l'attente. Des contacts ont déjà été pris entre les tenants de cette nouvelle ligne politique et M. Peyrelevade.

Mais ces conversations sont loin d'avoir abouti. Et personne ne se risque à dire qu'une décision sera arrêtée d'ici à jeudi matin, lorsque le conseil d'administration du Crédit lyonnais se réunira. Officiellement, l'élection de M. Carron vise à « favoriser l'expression de la forte volonté d'unité du groupe Crédit agricole », indique un communiqué. Il ne précise toutefois pas dans quel objectif.

S'il veut sauver ses chances de se rapprocher du Lyonnais, le Crédit agricole devra bouger vite. La montée en force et la détermination de BNP Paribas, qui détient désormais 16,3 % du Lyonnais, ne laissent place à aucune hésitation du côté de la banque verte. En outre, l'assureur Allianz, troisième actionnaire du Lyonnais, ne semble pas avoir l'intention de contrer seul l'offensive de Michel Pébereau, le PDG de la banque de BNP Paribas. Il attend un signe fort du Crédit agricole. Allianz, via sa filiale française AGF, détient 10 % du capital du Crédit lyonnais.

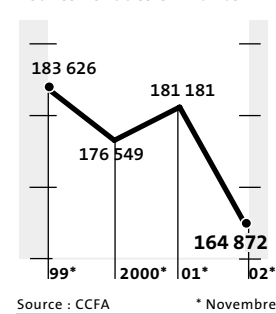
Sophie Fay  
et Anne Michel

## Poursuite de la baisse du marché automobile français

LES IMMATRICULATIONS ont encore baissé, enregistrant en novembre un recul de 9 % par rapport au même mois en 2001. Depuis janvier, le marché accuse une chute de 5,2 %. « On ne voit pas pour le moment de retournement de marché », a pourtant assuré Yves de Belabre. Le président du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) table pour l'ensemble de l'année 2002 sur une baisse limitée à 5 %. La généralisation des rabais et les nouveautés présentées en septembre au Mondial de l'automobile n'ont pas suffi à enrayer la tendance à la diminution, qui pourrait se poursuivre en 2003. Le CCFA vise un marché compris entre 0 % et - 5 %. En novembre, les ventes de Renault ont baissé de 10,1 %, ramenant la part de marché de la firme à 27,9 % (- 0,3 point). Les ventes de Peugeot baissent de 19 % et sa part de marché a chuté de 2,2 points, à 19,6 %. Ce recul est attribué à la 206, dont les ventes avaient été dopées en novembre 2001 par la sortie d'une nouvelle motorisation. La baisse est plus limitée pour Citroën (- 2,4 %) grâce à la bonne performance de la C3. Les marques étrangères souffrent également, à l'exception de DaimlerChrysler et de Toyota.

### CHUTE DES VENTES

Nombre de voitures particulières neuves vendues en France



Source : CCFA \* Novembre

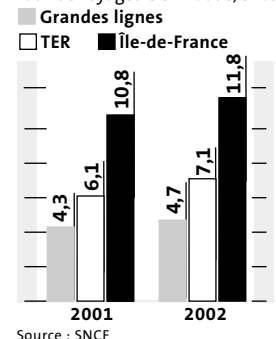
## La fraude coûte 200 millions d'euros par an à la SNCF

LA SNCF part en guerre contre les fraudeurs, qui lui coûtent 200 millions d'euros par an de manque à gagner, un chiffre nettement supérieur au montant de son déficit de 2001 qui était de 176 millions d'euros. La société nationale a annoncé lundi une série de mesures destinées à renforcer les contrôles et les sanctions contre les resquilleurs et le lancement d'une vaste campagne de publicité.

Bien que trois clients sur quatre bénéficient de tarifs réduits, le nombre de fraudeurs ne baisse pas et a même une tendance à augmenter cette année. La SNCF attribue cette évolution aux espoirs d'amnistie liés aux échéances électorales. 75 % des fraudeurs voyagent soit sans billet (60 %), soit avec des billets non compostés (15 %). Cette somme aurait pu être utilisée pour améliorer les services aux voyageurs, déplore la société dans un communiqué : « 200 gares TER pourraient être rénovées totalement et 500 escaliers mécaniques installés. »

### AUGMENTATION

Taux de voyageurs en fraude, en %



Source : SNCF

## Le patron des AGF va prendre la présidence de la FFSA

LE BUREAU de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), réuni mardi 3 décembre, a proposé de nommer Jean-Philippe Thierry, président des AGF, à la tête de l'organisation patronale en remplacement de Denis Kessler parti soudainement pour diriger la SCOR. Cette proposition sera soumise à l'assemblée générale du 17 décembre.

Cette nomination est cependant temporaire, d'une durée d'au moins deux mois, le temps que la FFSA réfléchisse à l'évolution de ses structures et donc au choix de son futur dirigeant. Soit l'organisation reste telle quelle et nomme un président n'occupant aucune responsabilité opérationnelle, soit elle évolue vers une structure proche d'autres fédérations, où le responsable est un dirigeant du secteur.

## Alain Gomez quitte Facom

FIMALAC a annoncé lundi la nomination de Thierry Paternot, comme président-directeur général du groupe Facom, la filiale d'outillage du groupe de Marc Ladreit de Lacharrière. M. Paternot succède à Alain Gomez qui, âgé de 65 ans, a atteint la limite d'âge fixée lors de son embauche selon un porte-parole de Fimalac. M. Gomez, ancien président de Thomson de 1982 à 1996, a été mis en examen le 11 juin 2001, pour « complicité d'extorsion de fonds ». Il a été accusé, il y a quelques jours, par l'avocat William Lee d'avoir été le commanditaire de la tentative de déstabilisation de Matra (*Le Monde* du 30 novembre).

### INDUSTRIE

■ **SERONO** : la société de biotechnologies suisse cessera d'acheter des actions du français Genset sur le Nouveau Marché, à compter du vendredi 6 décembre, selon un communiqué publié lundi. Serono France détient actuellement 92,3 % des actions Genset en circulation.

### SERVICES

■ **DEUTSCHE TELEKOM** : l'opérateur allemand a levé lundi 610 millions d'euros en cédant sur le marché 8 % de sa filiale Internet T-Online pour se désendetter. Le groupe a vendu à des investisseurs institutionnels 100 millions d'actions T-Online à 6,10 euros pièce, ce qui constitue le plus important placement en actions de l'année en Allemagne.

### FINANCE

■ **ASSURANCES** : les primes d'assurance dommages des particuliers devraient augmenter en moyenne de 5 % à 6 % en 2003 sous l'effet, entre autres, de la hausse du coût des réparations et de la chute des marchés financiers, a déclaré lundi Jean-Claude Lechanoine, président de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances.

■ **MERRILL LYNCH** : la maison de courtage américaine a annoncé lundi la nomination de Stanley O'Neal, 51 ans, numéro deux du groupe à la présidence, en remplacement de David Komansky. Il prendra ses fonctions le 28 avril 2003.

■ **CRÉDIT LYONNAIS** : quatre députés de gauche ont dénoncé dans le quotidien *Libération* de mardi les « enchères truquées de Francis Mer ». Jean-Pierre Brard, député apparenté communiste de Seine-Saint-Denis, Yves Cochet, député Vert de Paris, Paul Giacobbi, député radical de gauche de Haute-Corse, et Arnaud Montebourg, député socialiste de Saône-et-Loire, ont fustigé le manque de contrôle institutionnel de l'Etat actionnaire, ainsi que son unilatéralisme. Ils ont également émis l'hypothèse d'un accord en sous-main entre Bercy et BNP-Paribas.

## Portrait d'une délinquante



Brigitte - Dircom d'un groupe international

Brigitte confie chaque semaine à un prestataire extérieur, la réalisation d'un panorama de presse qu'elle diffuse ensuite, sans autorisation préalable, sur l'intranet du groupe qui l'emploie. Appréciée par sa direction générale pour cet excellent travail, elle met sans le savoir son employeur en infraction avec la loi

(Art. L 122-4 et L 335-3 du Code de la Propriété intellectuelle). Les risques encourus pour ce délit vont jusqu'à :

**2 ans d'emprisonnement et 150000 euros d'amende pour copies illégales d'articles de presse**

Si vous aussi, vous êtes amenés pour votre travail à reproduire des articles de presse sur intranet ou sur papier, mettez vous en conformité avec la loi.

Entrez en contact dès maintenant avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie.  
Tél. : 01 44 07 47 70 - www.cfcopies.com

CESTE



Le CFC gère notamment les droits électroniques de ces éditeurs

L'AGEFI

LE FIGARO

Le Monde

LesEchos

Libération

La Tribune

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT ET D'ÉDITIONS

Net.fr

# La grève à France 3 touche toujours la moitié des régions

La direction et les syndicats ont repris le dialogue, lundi 2 décembre, mais les discussions achoppent notamment sur les augmentations de salaires. Dans certaines régions, où les salariés restent mobilisés autour de l'avenir du service public, le mouvement semble s'être radicalisé

**SORTIR** de la grève, mais comment ? Lundi 2 décembre, au terme d'une nouvelle journée de discussions avec la direction de la chaîne, les centrales n'ont toujours pas signé le protocole d'accord. La CGC a suspendu la grève, la CFTD et le SNJ désiraient consulter leur base, et la CGT a appelé à la poursuite du mouvement commencé il y a trois semaines. Les discussions achoppaient sur les salaires et les conditions de sortie de conflit, notamment l'éventuel paiement des journées de grève.

De nouvelles assemblées générales devaient avoir lieu, mardi, à Paris et dans les régions, pour décider de la suite d'un mouvement décidé « au nom de la défense du service public », qui empêche la diffusion de la plupart des journaux sur le réseau national comme régional.

Lundi après-midi, pourtant, les discussions semblaient bien engagées. Les syndicats voulaient signer la fin du conflit, ensemble, avec une direction qui avait avancé de quelques pas en proposant des mesures contre la précarisation des emplois.

Si les regards se sont portés sur les négociations menées à Paris, c'est tout le territoire qui ressent les secousses de ce long conflit. Les rumeurs, qui évoquent une privatisation des bureaux régionaux ou leur retour sous le contrôle budgétaire des collectivités locales, attisent certaines inquiétudes. Selon la direction, 22 des 43 bureaux régionaux ont repris le travail lundi et 10 journaux régionaux ont pu être diffusés. Mais, dans le même



temps, le conflit s'est durci dans certaines régions.

Pendant quelques minutes, lundi, les téléspectateurs des régions lyonnaises et marseillaises ont renoué avec la mire inexpressive d'autrefois. C'était une première depuis le début du mouvement de protestation. « Nous ne voulions pas saboter l'antenne, explique une déléguée syndicale de Marseille. Nous voulions dire que la grève continuait et que nous nous inquiétions pour l'avenir du service public. »

Les propos échangés au Sénat, samedi 30 novembre, lors du débat sur le budget de la communication, ont contribué à renforcer les derniers élans de détermination,

alors que le mouvement semblait s'essouffler durant le week-end. Venu défendre son budget devant les sénateurs, le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a confirmé son renoncement de voir France

Télévisions se développer sur le numérique terrestre (TNT). Or la TNT était considérée jusqu'à présent comme « une bouffée d'air, qui aurait pu entraîner la production de trois heures de programmes frais par jour », déplore un opérateur de Poitiers.

Profitant de la tribune du Sénat, certains élus de la majorité UMP ont dénoncé cette longue grève. Selon Claude Belot (UC), il s'agit d'une pratique digne « du temps de l'ORTF ». « France 3 doit se préparer à la compétition locale et sortir de son esprit de monopole régional », a renchéri Louis de Brossia (RPR).

La réaction des salariés n'a pas tardé. Lundi, le personnel gréviste de France 3 Alpes a rédigé une lettre ouverte aux sénateurs. « Que connaissez-vous de votre télévision régionale, vous qui décidez de nos moyens de fonctionnement ? » ont rétorqué les salariés de Grenoble. Ces derniers fustigent la démarche des parlementaires, qu'ils perçoivent comme « une provocation », « qui ne peut être que politique ».

Le regain de crispation est aussi venu... du Palais omnisports de Paris-Bercy, où était disputée la

finale de la Coupe Davis entre la France et la Russie. Pour retransmettre l'événement, la direction a loué deux camions de vidéo mobile à la société privée Euromédia, pour pallier l'absence d'un camion de Lille, et a fait appel à la régie interne du Palais omnisports.

### TÂTONNEMENTS STRATÉGIQUES

Du nord au sud, les salariés dénoncent toujours le recours à des entreprises privées. Ils regrettent la sous-utilisation du matériel de production au sein de la chaîne. A Marseille, par exemple, où sont regroupées des activités de vidéo mobile, de fabrication de films et une rédaction, les grévistes s'inquiètent de voir leur outil de travail peu utilisé. Certes, la direction a promis de renouveler le parc coûteux des cars mobiles - régies roulantes -, mais à quoi bon, estiment les salariés, « si nous n'avons pas l'activité qui va avec ».

La plainte est la même à Lyon, qui dispose, avec Strasbourg, de l'un des deux gros cars régies. « Avec lui, depuis plus de dix ans, nous avons fait les Jeux olympiques d'Albertville, ceux de Lillehammer, la visite du pape, etc., il est à bout de

course, s'emporte un journaliste reporter d'images. Du coup, des tas d'émissions nous passent sous le nez. » « On a un master camion de trois caméras qui ne sort plus par mesure d'économie », se plaint un technicien du bureau de Pau.

Dans l'ouest, les salariés s'inquiètent du gâchis imputable aux tâtonnements stratégiques. « Le numérique se met en place au siège de Rennes puisque l'informatisation était inscrite au budget 2002, mais y aura-t-il un émetteur d'installé en 2003 si la télévision numérique régionale est remise en cause ? » s'interroge un technicien. Paradoxalement, les journalistes marseillais s'indignent d'une rentabilisation de leurs images à outrance : « Il faut fournir plus en restant dans les coûts. On rediffuse, on multidiffuse, on réexpose », grince un salarié.

Tous le reconnaissent, ils n'ont pas l'habitude d'un conflit si long : « Ceux qui faisaient juste grève pour les salaires sont partis depuis longtemps, estime un salarié. Ceux qui restent veulent défendre le service public. »

**Bénédicte Mathieu et Martina Valo**

## « On est bouffés par le privé », soupire Patricia

**A 38 ANS**, elle a la moue volontaire, le tutoiement facile et le ton véhément des habitués de la lutte syndicale. Sur le pont depuis vingt et un jours, sans se départir d'une

### ■ PORTRAIT

**La documentaliste, déléguée de la CGT, est sur le pont depuis vingt et un jours**

certaine élégance, Patricia Chalumeau continue infatigablement à arpenter les couloirs du grand immeuble de verre au bord de la Seine que partagent France 2 et France 3, entre le bureau de la CGT, les négociations avec la direction au dernier étage et toutes les assemblées générales quotidiennes de la rédaction nationale de France 3.

« En grève », indiquent à cet étage quelques lettres inscrites au marqueur sur des bouts de drap. « En grève pour : l'activité, l'emploi, les salaires. Nous voulons une revalorisation de 10 % et une prime de fin d'année de 1 525 euros », prévenait cette déléguée cégétiste dès les premiers jours du mouvement. Depuis, le discours s'est poli au fil des heures de débats, lors des assemblées qui se

tiennent une ou deux fois par jour. La documentaliste défend toujours les « PTA », les personnels techniques et administratifs.

Entrée une première fois à France 3 en 1987 en tant que documentaliste de presse, la jeune femme est revenue deux ans plus tard après une expérience au ministère de la culture. « France 3 me plaisait, et puis on me proposait de monter la vidéothèque de la rédaction nationale », se souvient-elle. La chaîne des régions, c'est son histoire. Et son goût pour son métier, elle le fait partager à ses étudiants de l'IUT, au Havre. Son engagement syndical date de 1997, à l'occasion d'une rencontre avec de « fortes personnalités qui arrivaient de la SFP (Société française de production) et qui souhaitaient remonter une section CGT brinquebalante ».

« J'ai vu cette rédaction nationale monter en puissance, j'ai vu arriver le journal de la mi-journée, France Europe express, le magazine du Sénat, etc., raconte-t-elle. Je travaillais seule avec un assistant au début, pour passer finalement à cinq documentalistes. Et puis, un jour, pour l'émission « Pièces à conviction », il a été fait appel à une « recherchiste », à l'extérieur de la maison... » « On est bouffés par le privé », soupire-t-elle.

**M. V.**

## La Cour de cassation limite un droit des journalistes

**UN ARRÊT** de la Cour de cassation, rendu le 18 septembre au détriment du journaliste de RTL, Philippe Alexandre, remet-il en cause l'un des droits des journalistes, celui de la clause de cession ? Tout journaliste peut invoquer cette clause, en cas de changement d'actionnariat de son entreprise ou de modification de la ligne éditoriale. Il peut alors partir en bénéficiant d'indemnités de licenciement et de l'allocation-chômage. M. Alexandre avait décidé d'exercer ce droit en 1996, RTL passant dans le giron du groupe allemand Bertelsmann. Mais la station avait pris les devants et lui avait annoncé sa mise à la retraite à 65 ans, avant qu'il n'ait eu le temps d'envoyer son courrier. Depuis, l'affaire a pris une tournure juridique dont l'arrêt en cassation, évoqué par *Libération* daté mardi 3 décembre, est le dernier épisode en date. Cet arrêt donne tort au journaliste, sous prétexte qu'il a envoyé sa lettre avant que la cession de RTL ne soit juridiquement effective.

### DÉPÊCHE

**■ TÉLÉVISION : le gouvernement espagnol a donné son feu vert à la fusion** des deux bouquets numériques par satellite, CanalSatellite Digital (groupe Canal+) et Via Digital (Telefonica).

www.landrover.fr

**3 ANS**  
LAND ROVER GARANTIE  
100 000 KM

**Freelander Arusha. Pour Noël, le spectacle est aussi à l'intérieur.**

Voyagez avec un système DVD portable\*\* pour 1€ de plus

Offre valable, sur tous les Freelander, comprenant 1 lecteur DVD, 2 écrans, 2 casques écouteur stéréo, 2 sacs de rangement, utilisable en voiture ou à domicile.

**FREELANDER ARUSHA. A PARTIR DE 22 900€\***

- Grilles de phare avant
- Cache-roue de secours Arusha
- Inserts de tableau de bord exclusifs
- Autoradio CD avec commandes au volant
- Essence ou Td4 Common Rail\*\*\*, 3 ou 5 portes

- Air conditionné
- Anti-patinage ETC aux 4 roues
- Airbags conducteur et passager
- Contrôle d'adhérence et descente HDC
- ABS avec répartiteur électronique de freinage EBD

**BIENVENUE AILLEURS**

(1) Au 1er éch. \*Série limitée à 1500 exemplaires. Prix recommandé du Freelander 3 portes 1.8i Arusha au 01/09/02. Prix du modèle présenté : 24 380 € avec option peinture métallisée. \*\* Offre valable pour toute commande d'un Freelander entre le 1/12 et le 31/12/02 et livraison avant le 31/01/03, chez les concessions participantes. Le Système DVD Vision Liberty 2 est disponible isolément chez les concessions Land Rover au prix conseillé de 1190 € TTC. Pour connaître les concessions participantes, consultez le site www.landrover.fr. \*\*\*Rampes communes, Land Rover France, S.A. au capital de 38 112 € - SIREN 430 473 652 RCS Versailles. Y&R France 2002.





# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

Le docteur Gérald Egmann en garde le souvenir d'une apparition au beau milieu de la forêt équatoriale. En hélicoptère, il a redécouvert un lac au milieu de la forêt équatoriale, **PRÈS DE LA FRONTIÈRE DU BRÉ-**

**SIL**, à 100 km du village de Camopi. Chez les Amérindiens du plateau des Guyanes, le lac, baptisé Toponowini, fait référence au mythe de l'Eldorado. Pour les scientifiques, il s'agit d'une chance d'explorer un **LIEU**

**VIERGE** de toute présence humaine. En octobre, un groupe de 15 personnes a exploré la faune, la flore et le fond du lac et ses environs. Les scientifiques sont étonnés de la **RARETÉ DES POISSONS**, mais ont récolté

de nombreux insectes. Du 5 au 10 décembre, une nouvelle expédition française se rendra sur les lieux pour réaliser les **PREMIERS CAROTTAGES** dans le fond du lac pour découvrir ses secrets.

## A la recherche de l'Eldorado, une expédition découvre un lac en Guyane

En octobre, l'association Alabama a localisé dans la forêt guyanaise un lac encore non cartographié. Quatre siècles plus tôt, les explorateurs situaient l'Eldorado dans cette région. Les scientifiques espèrent mieux connaître la forêt grâce à cette découverte

### CAYENNE

de notre correspondant

C'était il y a six ans, peut-être plus. S'il ne se souvient pas avec exactitude de la date de la découverte, le docteur Gérald Egmann en garde un souvenir marquant, celui d'une apparition au beau milieu de la forêt équatoriale. Ce jour-là, un hélicoptère du SAMU décolle de Cayenne, sur le littoral guyanais, pour aller chercher un malade à Trois-Sauts, un village amérindien au bord du fleuve Oyapock, à la frontière entre Guyane et Brésil. Au retour, l'appareil dévie de sa route pour éviter un orage. « On a repéré au loin une sorte de relief étrange, avec une structure nuageuse au dessus et ce qui semblait être de l'eau en

dessous », se souvient Gérald Egmann. Surpris, l'équipage ne relève pas la position, la carte n'indiquant rien dans cette zone inhabitée, située à une centaine de kilomètres du village de Camopi, soit à deux jours de pirogue. Mais Gérald Egmann ne renonce pas. A chaque sortie dans la zone, il scrute la forêt à la recherche de ce relief mystérieux. Quelques années plus tard, quand il finit par le survoler à nouveau, le médecin note enfin les coordonnées qui s'affichent sur le GPS : 03° 03.144' Nord, 052° 42.286' Ouest.

A l'Institut géographique national, à Paris, aucune carte ne mentionne l'existence d'un lac, dans cet endroit « non couvert par les relevés photographiques de l'IGN ». Membre de l'association Alabama, spécialisée dans les expéditions en forêt, Gérald Egmann soumet sa découverte à ses compagnons, qui s'enthousiasment à l'idée d'aller « découvrir » un nouveau site. « Nous avons questionné les anciens habitants de Camopi », explique Eric Pellet, le président de l'association. Tous avaient entendu parler de lacs en forêt, mais aucun n'en avait vu.

« Pour eux ces étendues d'eau relèvent du mythe. Comme une trace de la genèse : un anaconda fait son nid sous terre, puis s'échappe. Le sol s'effondre, ce qui crée un lac. » Chez les Amérindiens du plateau des Guyanes, le lac fait aussi référence à un autre mythe, celui de l'Eldorado. Selon la légende, au bord d'un lac – « toponowini », en langue amérindienne karib – était construit Manoa, une ville en or, dont le sou-



C'est par hasard que Gérard Egmann, survolant la forêt guyanaise, a découvert le lac : d'un hectare de superficie, il n'apparaissait pas sur les cartes de l'IGN.

verain – « El Dorado », en espagnol –, recouvert de poudre d'or, jetaient en offrande des objets précieux dans les eaux. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un explorateur anglais, Walter Raleigh, reprit l'histoire à son compte : il remonta l'Orénoque au Venezuela, sans rien trouver. Quelques années plus tard, Keymis, l'un de ses lieutenants, se rendit dans la région de l'Oyapock, où il supposait l'existence de l'Eldorado, puis remonta le fleuve Amazone, sans plus de succès. Sur ses indications, en 1720, le gouverneur Dorville envoya depuis Cayenne un détachement sur la rivière Camopi. Après six mois d'un long et harassant voyage, ce n'est pas de l'or que les militaires rapportèrent, mais des échantillons de cacao, recueillis dans une vaste forêt de cacaoyers sauvages.

L'association Alabama décida donc de partir sur les traces de ses lointains devanciers, à la recherche de ce lac perdu. « Nous ne prétendions pas chercher quelconque trésor oublié, explique aujourd'hui Eric Pellet. Mais notre projet se nourrit aussi de cette épopée. » L'expédition est baptisée « Toponowini » et, le 18 décembre 2001, à bord d'un hélicoptère, elle se dirige sur les coordonnées du lac. Cinq de ses membres sautent dans les eaux.

Cette première reconnaissance permet de constater les dimensions modestes du plan d'eau – 160 mètres de long sur 95 de large, et 9 mètres au plus profond – tout en confirmant l'intérêt du site. En juillet dernier, Gérald Egmann et Eric Pellet déposent la découverte à la préfecture de Guyane, à l'Institut géographique national et à la So-

ciété des explorateurs, à Paris. Prévue trois mois plus tard, l'expédition est présentée aux pouvoirs publics. Mais le dossier décrit un faux itinéraire, afin de préserver le lieu des curieux en brouillant les pistes.

Le 5 octobre, un groupe de quinze personnes quitte Cayenne pour remonter le fleuve Oyapock, jusqu'à Camopi. Parmi eux, deux plongeurs, un médecin, un charpentier, un réalisateur de documentaire, un journaliste, un entomologiste et deux Amérindiens, membres de la mission pour la création du parc du Sud guyanais. On est bien loin des conditions extrêmes des voyages des premiers explorateurs européens, ou encore du jeune aventurier français Raymond Maufrais, disparu en 1950 sur un affluent de la Camopi. L'expédition est équipée de téléphones satellite, d'une radio LBU, de GPS et peut faire évacuer à tout moment un éventuel blessé par hélicoptère.

L'expédition atteint le site le 11 octobre. Pendant dix jours, le groupe réalise un premier inventaire de la faune et la flore, reconnaît le fond du lac et les environs. Un couple de caïmans et un couple de hérons veillent sur les eaux, où les poissons sont rares. « Ce qui est surprenant, c'est que l'on a eu très peu d'espèces, trois au total. N'importe où ailleurs, on aurait vingt à trente espèces dans le même périmètre », explique Nicolas Brehm, un ichtyologiste de Nancy. « Cent vingt mètres après le lac, une cascade de quatre mètres de haut semble être une barrière infranchissable pour bon nombre de poissons. Deux des trois espèces recensées sont dotées d'un double système d'oxygénation, à la fois branchial et intestinal, ce qui leur permet d'évoluer dans des eaux très peu oxygénées, poursuit-il. L'intérêt, c'était de cartographier le lac et d'observer un biotope très particulier, qui constituera une donnée supplémentaire pour la répartition des espèces. »

Près de trois cents spécimens d'insectes prélevés sur la zone sont en cours d'identification, notamment au Muséum d'histoire naturelle de Paris. « Il se peut qu'il y ait de nouvelles espèces, ou bien des espèces qui

existent au Surinam et au Brésil, et qui n'ont jamais été observées en Guyane », indique Jean-Philippe Champenois, entomologiste à Entoméd, une entreprise spécialisée dans le développement de médicaments innovants dérivés de la biologie des insectes. Le lac pourrait également aider les scientifiques à remonter le temps, par l'analyse des couches sédimentaires accumulées dans le fond, ou encore offrir un lieu privilégié de mesure du mercure présent à l'état naturel dans la forêt.

### UN LIEU IDÉAL D'OBSERVATION

En décembre, une équipe de la mission pour la création du parc du sud devrait se rendre sur place. Désormais pourvu d'une zone de posé hélicoptère et d'un hébergement, point de départ de quatre sentiers, le site est un lieu idéal d'observation scientifique, dans une zone vierge de toute présence humaine. Mais d'Eldorado, point. « Le lac Toponowini de la légende n'est plus localisé en Guyane française. Les hypothèses actuelles le situent plutôt vers les savanes au sud du Surinam, ou encore à la frontière entre l'Etat brésilien du Roraima et le Guyana, soutient le géographe Emmanuel Lézy, maître de conférences à l'université Paris-Nanterre. En Guyane, il a pu exister un centre important de production aurifère, au bord d'un lac salé, aujourd'hui asséché. » Une hypothèse corroborée par la tradition orale des amérindiens Wayanas. « Selon notre légende, explique Aimawalé Opoya. Il y avait dans les savanes une ethnie plus évoluée qui maîtrisait l'orfèvrerie. Ils ont réduit en esclavage d'autres Amérindiens pour exploiter l'or. En ce temps-là, ce n'était pas une question de valeur, mais de décoration. » Eric Pellet, lui, note que « le plateau des Guyanes étant grand comme l'Europe, sans routes ou presque à l'intérieur, qu'est-ce qui nous dit qu'il n'y a pas quelque part une cité en ruine ? » Entre Orénoque et Amazone, l'Eldorado existe, car il fait encore rêver une poignée d'hommes.

Laurent Marot

### LE LAC TOPONOWINI



### La légende de l'anaconda

En remontant la rivière Camopi, le groupe d'explorateurs croise un anaconda de 7 mètres de long, plus impressionnant que dangereux. Pour Aimawalé Opoya, un Amérindien wayana participant à l'expédition, c'est un signe. « Un soir, au bivouac, il a évoqué les légendes de son peuple, l'anaconda, gardien du lac », raconte Nicolas Brehm, ichtyologiste au Nancie, le Centre international de l'eau de Nancy. « C'est vrai qu'à l'occasion des premières plongées dans le lac on ne peut s'empêcher d'y penser, reconnaît le scientifique. La légende est toujours un peu dans l'inconscient. »

Chez les Amérindiens de Guyane, l'anaconda, une couleuvre qui peut atteindre plusieurs mètres de longueur, est un animal mythique. Les Emérillons voient en lui une créature surnaturelle, d'où sortirent les premiers êtres humains au moment de la création du monde. Chez les Wayanas, il est également considéré comme un animal sacré, l'ancêtre de tous les hommes.

## Un précieux témoignage sur les climats du passé

DÉTECTÉ par hasard par un pilote d'hélicoptère, le lac Toponowini « n'apparaît pas sur la spatio-carte au 1/200 000 de l'Institut géographique national (IGN) réalisée en 1997 à partir des images radar prises en 1992 par le satellite ERS-1 », confirme Michel Bacchus, chargé de mission au service de la documentation géographique de l'établissement. « Ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné la petite taille du lac. » Il est également absent sur une carte précédente de l'IGN au 1/500 000 réalisée à partir de données prises sur le terrain et de photographies aériennes. En revanche, depuis sa découverte, on situe le lac avec précision au sud-ouest de la Guyane, à une trentaine de kilomètres de la frontière franco-brésilienne, marquée par le fleuve Oyapock, et à 4 km au sud du saut des Deux-Amis, sur la rivière Camopi.

### UN PEU PLUS DE 1 HECTARE

Les scientifiques sont très intéressés par la découverte de nouveaux lacs en Guyane, car ils y sont très rares, « alors qu'on trouve beaucoup de marais, de fleuves, de criques et de mangroves dans la région », précise Nicolas Brehm, responsable de la mission scientifique qui a exploré le lac en octobre.

Le lac Toponowini, qui vient d'être localisé en Guyane, « est le deuxième lac de la région découvert en altitude », précise Philippe Gaucher, zoologiste et responsable scientifique de la mission pour la création du parc de la Guyane. D'une superficie un peu supérieure à 1 hectare, il est situé à une altitude de 112 mètres. Le premier lac à avoir été découvert est celui de Matechou,

trouvé par hasard en 1972 par Jean-Jacques de Granville, un botaniste de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il fut perdu, faute de repères, dans l'impénétrable forêt tropicale amazonienne, et retrouvé... vingt huit ans plus tard par Scott Mori, du New York Botanical Garden. On sait aujourd'hui qu'il est long de 220 mètres, large de 40 mètres, et qu'il est situé à une altitude de 300 mètres, au nord-ouest du petit village de Saül, dans le centre de la Guyane.

Les lacs d'altitude ont l'avantage d'être protégés des perturbations extérieures. Aussi, outre la faune et la flore, on peut y étudier « les sédiments qui s'y sont accumulés pendant des milliers d'années et dans lesquels sont enregistrées les variations climatiques depuis la dernière glaciation, il y a 10 000 ans », souligne Philippe Gaucher.

Après celle d'octobre, une nouvelle mission scientifique doit se rendre du 5 au 10 décembre au lac Toponowini pour y installer les premiers systèmes de carottage inscrits dans le programme Ecofit (Ecosystèmes et paléocosystèmes des forêts intertropicales) et destinés à dater des sédiments lacustres. Ce qui devrait préciser comment a évolué la forêt amazonienne au cours des derniers millénaires. Ces carottes permettront aussi de savoir quelle est la quantité de mercure qui s'est déposée naturellement sur la Guyane dans le passé, pour la comparer avec les dépôts dus à l'activité des orpailleurs qui contaminent les Amérindiens.

Christiane Galus











René • Le dernier long métrage du cinéaste met en scène un héros en surcharge pondérale, qui se lance dans un régime pour reconquérir celle qui l'a quitté. Un film qui déjoue avec une grâce impondérable la pesanteur de son sujet

# Alain Cavalier joue à qui perd gagne

VOIÀ DÉJÀ belle lurette que le cinéma d'Alain Cavalier se confronte, avec une justesse, une humilité et une âpreté sans pareilles, à l'idée, et partant au désastre existentiel, de la perte. Au moins depuis 1978, date à laquelle sort très confidentiellement sur les écrans *Ce répondeur ne prend plus de message*, un film d'une extrême radicalité qui, sous la forme d'un happening hallucinant, embaume littéralement le corps du cinéaste et met le feu à son appartement, transformé en chambre noire. Autant dire qu'à compter de cette date c'est tout le cinéma d'Alain Cavalier qui, en quête d'une résurrection, prend feu, depuis le sublime dépouillement de *Thérèse* (1986) jusqu'à la rupture consommée par *La Rencontre* (1996), qui, au détour d'une régénéscence amoureuse, tourne définitivement le dos à l'industrie du cinéma.

Depuis lors, filmant quasiment seul avec une petite caméra DV, Alain Cavalier ne cesse de travailler ce mystérieux paradoxe, humain et esthétique, en vertu duquel il semble que la richesse ne puisse se concevoir sans le dénuement, la rencontre sans la solitude, l'accomplissement sans la perte. C'est très exactement dans ce sillage, après le magnifique essai intitulé *Vies* (2000), que nous arrive aujourd'hui *René*, qui est filmé comme un documentaire mais qui penche délibérément du côté de la fiction. Et qui y penche de tout le poids de son héros, René, qui n'est pas mince.

Soit cent cinquante-cinq kilos sur la bascule bon poids, cent cinquante-cinq kilos de chair et de jovial désespoir à l'état brut, puisque René, rentrant chez lui au début du film, y découvre un mot de son amie, qui dit ceci : « On ne peut plus se parler. Je m'en vais. Ne

m'en veut pas. Ne me cherche pas. Anne. » Le film d'Alain Cavalier se place d'emblée sous le signe du paradoxe, en juxtaposant le surplus physique de René au manque soudain que lui procure la perte de sa compagne. Par-delà l'extrême simplicité du dispositif – un homme ordinaire, une situation banale, une petite caméra pour filmer cela à fleur de peau –, il y a dans cette tension inaugurale entre le visible et l'invisible, le surcroît de chair et le manque de l'âme, l'invention d'une situation qui met génialement en abyme la vocation et la puissance du cinéma.

## MOINS PLUS MOINS ÉGALE PLUS

Car pas plus Alain Cavalier que son personnage ne s'avouent vaincus devant la fatalité. René décidera de se battre en faisant un régime, associant manifestement, sans que rien dans le film se prononce sur le bien-fondé de cette analyse, le départ d'Anne au nombre de ses kilos. Qu'à cela ne tienne, l'histoire du film ne sera autre que celle de ce singulier combat, en vertu duquel René entend reconquérir celle qui l'a quitté, en redoublant sa perte par celle de ses kilos. C'est le côté mathématicien de René, qui se rappelle sans doute que  $- + = +$ .

Et nous voilà pris, à la suite de René, dans l'espoir de la vérification de cet axiome, attente d'autant plus fébrile que chaque spectateur a été payé, à un moment ou à un autre de sa propre vie, pour savoir que l'arithmétique et les sentiments, ça fait deux. La mise en scène d'Alain Cavalier est exemplaire, par son intelligence et sa dignité, sa compassion et sa cruauté. En premier lieu, par sa manière de s'approprier le drame de René et d'en faire un pur enjeu de mise en scène. La problématique du personnage est



René (Joël Lefrançois) sur son chemin de croix amaigrissant, qui fera de lui un homme tout entier tendu à renouer un dialogue avec le monde.

exprimée par le film avec d'autant plus de sensibilité qu'elle devient, ce faisant, une affaire de plans, d'espace, de cadrage, de lumière. Au début du film, René sature le cadre de sa présence, le déborde de tous côtés, au point que celui-ci ne peut le contenir tout entier. Fragmenté par des gros plans (sur son visage, ses mains, ses pieds...) et aplani par une lumière crue qui en estompe les reliefs, le corps de René, véritable masse de chair obstruant la vision, est à certains égards une monstruosité cinématographique qui témoigne de l'excès de son désarroi autant que de son poids. René est ici un homme tragiquement seul dans le plan, d'autant plus seul que c'est sa présence qui semble interdire toute possibilité de retraite à l'image.

Puis, au fur et à mesure que le personnage remonte la pente en se soumettant à un régime drastique, un espace commence à se creuser autour de lui, qui permet tout à la

fois la naissance d'une perspective, la variation de la lumière et l'entrée en scène d'autres personnages. On passe ainsi de l'image de l'ogre filmé, au plus près, en train de découper du fromage et de la viande dans sa tanière, à celle d'un homme tout entier tendu à renouer un dialogue avec ses semblables et avec le monde. Ce très beau mouvement de reconquête, qui met en scène la plus-value d'un personnage à travers son effacement, suffirait à faire l'intérêt de ce film d'une impondérable subtilité.

Mais Alain Cavalier – et c'est là toute la dignité de son cinéma – ne s'en tient pas quitte pour autant. Car, à l'évidence, rien n'est gagné pour René, et le combat ne fait à vrai dire que commencer, à l'épreuve d'une réalité dont le cinéaste ne cherche jamais à arrondir les angles. Il semble ainsi, à côté de moments d'une bouleversante tendresse, relever d'une amère ironie que deux des plus proches person-

nages qui composent l'entourage de René – son ami Etienne et son ex-compagne Anne – soient, sur le plan de la complexité physique, aux antipodes de sa rondeur. Etienne, qui travaille dans une troupe théâtrale pour enfants avec René, est une sorte de fil de fer qui peut faire un sort à des boîtes géantes de crème glacée sans prendre l'ombre d'un gramme. Anne, employée dans un pressing, est une femme mince, dont on ne sait trop si la sécheresse (elle lui offrira une bascule en guise de cadeau d'adieu...) est une donnée naturelle ou une composition destinée à ruiner la comédie de remariage que se joue René depuis qu'il a renoué avec elle.

Quoi qu'il en soit, ces deux personnages sont, plus ou moins délibérément, des épines plantées dans la chair de René, sur son chemin de croix amaigrissant. L'une des scènes les plus cruelles du film montre Anne, en compagnie d'un homme

inconnu, enregistrer par le biais d'une caméra vidéo le message qui explique à René la raison de sa rupture. La teneur de ce message est ici moins importante que la manière dont Alain Cavalier le met en scène, choisissant de nous la faire découvrir en même temps que René, devant sa télévision. Il y a ici, sans emphase ni rhétorique, une morale en acte sur la place du cinéaste, et partant du spectateur, qui se partage entre la leçon de ténèbres et l'humanisme le plus vivifiant. On ne voit guère, sur la planète du cinéma, qu'Abbas Kiarostami pour atteindre avec une telle simplicité à ce degré de richesse et d'émotion.

Jacques Mandelbaum

Film français avec Joël Lefrançois, Nathalie Malbranche, Nathalie Grandcamp, Emmanuelle Grandcamp, Jeanine Malbranche, Thomas Duboc, Guy-François Malbranche. (1 h 25.)

Notes sur les origines et la méthode de « René », par Alain Cavalier

## « Je me suis glissé peu à peu dans le courant de la vie »

POUR RÉALISER son dernier film, René, Alain Cavalier a pris beaucoup de notes, sur des feuilles blanches agrafées ensuite en petits cahiers, 36 au total, de septembre 1997 au 25 novembre 2001. Il note « Récit de la fabrication de mon film 12 maintenant terminé », tout en bas de la dernière page. Il s'agit d'un extraordinaire assemblage de dialogues captés sur le vif, de prévisions ou de retours sur l'organisation du travail, de soliloque intérieur et de considérations sur son métier. Le cinéaste a confié au Monde ses traces personnelles d'une œuvre en gestation.

On y lit, au détour d'une page, des aphorismes tels que : « comme la caméra les aime en fin de journée, adoucis par la fatigue », « toujours, toujours, toujours : où est caché le diable ? », « le doc et le toc, le cru et le cuit » ou « mes films racontent la résistance aux coups ». On songe à Blaise Pascal, à Robert Bresson et à Ginette Mathiot.

Des morceaux de chronique intérieure y figurent également : « Ai résisté à deux risques d'enlèvement, de répétition, de repos sur les modèles anciens. 1) le récit, 2) les acteurs. Ai cherché à étendre l'observation de la nature (l'imprévisible). Contre la vie cachée de l'imagination, contre la règle avant tournage. Pour plus d'unité, ai filmé les travailleurs au travail, pour plus d'énergie aussi. Ai appris à donner

une place, comme ils en ont dans ma vie, aux trous noirs. L'amour, dans tout, sous toutes formes. Après la violence, il y a un autre chantier. » Ou : « Le film a les moyens (la matière) du dense, du vite, du multiple. Ne pas trop subir l'organisation du récit. » Et encore : « Porter la caméra à mon œil me pompe le peu de forces. Bras mous, petite panique. Alors que je subodore la fin du film... »

Ces carnets sont une mine inépuisable de trésors murmurés. Mais voilà qu'en relisant ses notes avant de les prêter, Alain Cavalier a éprouvé l'envie de revenir sur cette expérience en écrivant un petit texte qui en évoque les origines et la méthode. Le voici.

« C'était il y a seize ans dans *Thérèse* que j'ai filmé Joël Lefrançois pour la première fois. A cette époque, je me servais d'une grosse caméra qui, telle un canon, était servie par un cadreur et un pointeur. Joël jouait le rôle d'un jeune médecin qui, dans l'enceinte du couvent, auscultait la jeune carmélite. Il obligeait la prieure à accepter qu'il pose son oreille sur le dos nu de Thérèse, pour mieux écouter le son de ses poumons atteints par la tuberculose.

Dix ans après, j'ai refilmé Joël dans un documentaire. Cette fois, je tenais moi-même la caméra. J'avais la certitude heureuse que les cinéastes avaient enfin trouvé un outil à leur main. Je tournais

50 minutes consacrées aux répétitions de *Britannicus* monté par La Pie Rouge, une compagnie théâtrale de Rouen. Joël y tenait le rôle de l'empereur Néron ; il était vêtu d'un tee-shirt noir et d'une veste blanche trop petite pour sa corpulence. La façon dont sa voix travaillait les alexandrins de Jean Racine me bouleversait. J'étais sûr que c'était un acteur fait pour moi et que je tournerais avec lui un film dont j'écrirais le scénario.

### « DE LA RÉALITÉ À LA FICTION »

J'ai passé beaucoup de temps à chercher un sujet qui nous convenne. Jusqu'au jour où j'ai compris que le sujet, c'était Joël lui-même. En effet, il souffrait d'un surpoids (155 kilos) dangereux pour sa santé. Après l'échec d'une précédente cure, il n'avait pas le courage de se lancer dans un nouveau régime ; il faut le dire, ce n'est pas si loin du martyre pour celui qui le subit. Je lui proposais de maigrir sous l'œil attentif et j'espère bienveillant de ma caméra. Ainsi, il pourrait aller jusqu'au bout ; il en serait responsable devant le film, devant lui et devant moi. Ce ne serait pas un documentaire. Il y aurait un récit autour de cette descente de poids. Nous allions le mettre au point ensemble, sans trop fixer les détails avant les prises de vues.

Nous avons tourné ce film en dix mois. Tous les rôles ont été joués

par des proches de Joël, comédiens ou pas. Tous étaient comme lui des Normands entre Bernay et Pont-Audemer. Aucun des participants n'a quitté ses activités pour le film. Avec leur aide, je me glissais peu à peu dans le courant de leur vie. Nous passions de la réalité à la fiction sans contrainte et, quelquefois, presque par enchantement.

Je dois préciser une chose qui m'est importante : si je me suis avancé vers Joël, c'est que nous avions tous les deux pas mal de points communs. C'est ce qui m'a poussé à faire avec lui à ma place une réplique exacte d'un plan qui se trouve dans mon premier film autobiographique : *Ce répondeur ne prend pas de messages*. J'avais été, à ce moment, obligé de me mettre au régime sec. Je m'étais quand même versé un verre de vin mais j'avais résisté à la tentation. J'en avais vidé le contenu dans l'évier, ainsi que celui de la bouteille que je venais de déboucher. Tourner ce plan était dire à Joël ma fraternité dans sa lutte pour se reconstruire.

Le meilleur que nous ayons eu ensemble, c'est quand il installait sa masse dans sa petite automobile et que nous roulions en bavardant sous des ciels qui passaient si vite du bleu à la bourrasque. Je me souviens quand il a vu, volant au-dessus d'un herbager, sa première hirondelle de l'année. De sa belle voix, il a recommencé à chanter. »

© 2002 WARNER BROS. TOUS DROITS RÉSERVÉS. HARRY POTTER PUBLISHING RIGHTS © J.K. ROWLING.

Au cinéma le 4 Décembre 2002

**HORAIRES ET BILLETS**  
**0892 892 892**

**ALLOCINE**  
LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

**La Chambre des secrets**, de Chris Columbus • Le deuxième épisode de la série Harry Potter trouve un rythme et une intrigue plus nourris que le premier, sans parvenir à restituer le mystère du livre

## A Poudlard-sous-Hollywood, le grand spectacle l'emporte encore sur la magie

ICI, LE MONDE se divise en deux. Pas entre Bien et Mal, ce serait trop banal : entre sorciers et moldus (ceux qui ne sont pas sorciers). Chez les premiers, la vie n'est pas de tout repos. Certes, la scolarité à Poudlard, l'école des sorciers, vaste château où quelques fantômes mettent de l'animation, a un certain charme. Mais il faut travailler dur des matières souvent dangereuses comme la défense contre les Forces du Mal ; il faut aussi affronter lutins de Cornouailles ou mandragores. Et quand un professeur, le bien nommé Monsieur Rogue (Alan Rickman), a une dent contre vous, il y a pire à craindre qu'une retenue.

Dans le monde des moldus, on se console comme on peut d'un morne quotidien, et l'on attend avec fièvre tout ce que Harry Potter apporte de nouveau. Comme la romancière J. K. Rowling est en retard sur son programme (sept tomes relatant chacun une année scolaire de Harry, publiés à un an d'intervalle - voilà plus de deux ans qu'on attend le cinquième), il faut faire avec cette adaptation de *La Chambre des secrets*, deuxième film de la série.

Cette fois, Harry (Daniel Radcliffe) doit faire face à une série d'attaques contre ceux de ses condisciples nés hors du cercle restreint des

*Drago Malefoy (Tom Felton), soupçonné de s'attaquer aux enfants de moldus par Harry Potter (Daniel Radcliffe), devra l'affronter à la baguette magique.*



*Harry Potter à l'école des sorciers.* Cet épisode n'était au fond qu'une mise en place. Alors que J. K. Rowling avait su initier le lecteur à la fantaisie de son univers et à ses trouvailles d'écriture, le film manquait de rythme et d'inventivité.

Ici, le roman offre à un metteur en scène habitué des grosses machines scénaristiques une trame à suspense, truffée de rebondissements, qui lui convient à merveille. Chris Columbus gage à raison que le

majeure : le choix de Rupert Grint qui, à force de grimaces, rend le charmant Ron Weasley, meilleur ami de Harry, proprement exaspérant. Les décors ont une vraie beauté, la fameuse chambre des secrets en particulier. L'école dans son ensemble est parfaite, même si l'on est déconcerté par la présence dans cette institution britannique de quelques pensionnaires afro-américains, en lieu et place des Indiens ou des Pakistanais qui devraient logiquement s'y trouver. Columbus se sort malgré tout sans trop de mal de la métaphore antiraciste que recèle cette histoire de « sang impur », et réussit quelques scènes-clés : celle du duel entre Harry et Drago notamment parvient à être réellement inquiétante.

### PEU D'INQUIÉTUDE

L'inquiétude, c'est le maître mot de la geste de Harry Potter, le sentiment dominant qui plane sur son univers et donne à ses aventures une couleur sombre. Or elle n'apparaît ici que par éclairs, puis s'évapore, laissant le spectateur à un agréable album d'images, spectaculaire mais superficiel. Orphelin, élevé par des moldus tortionnaires, Harry est un enfant tourmenté dont la romancière ne révèle les secrets qu'au compte-gouttes. Ce mystère, ce sens de l'ellipse font tout le prix de la série en général, et de *La Chambre des secrets* en particulier. Mais l'adaptation privilégie les scènes d'action, les noie sous la musique de John Williams, et néglige les personnages.

Se trouve ainsi gommé presque entièrement l'un des aspects les plus intéressants du livre : la gémellité qui se dessine entre Harry et Voldemort, le meurtrier de ses parents, figure du Mal absolu. Loin de troubler, les péripéties de l'his-

toire secouent comme un train fantôme de parc d'attractions.

L'on peut dire, sans déflorer l'intrigue, que, dans cet épisode, Harry trouve un livre magique qui aspire littéralement son lecteur. Cette belle mise en abyme de la réussite romanesque devient ici le symbole cruel des lacunes du film. On visitera bien sûr, et avec plaisir, la chambre des secrets que recèle ce dernier. Mais l'on ne reviendra irrésistiblement qu'à celle du livre.

Florence Colombani

Film américain. Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, Kenneth Branagh, Tom Felton, Richard Harris, Jason Isaacs, Alan Rickman, Maggie Smith. (2 h 40.)

**Angela**, de Roberta Torre • Une histoire d'amour torride dans les ruelles mafieuses de Palerme

## Chorégraphie de regards en hommage à une femme terrible d'humanité

LA CAMÉRA erre sur un monde flou, où se dessine soudain la présence, nette, forte, d'une femme brune. C'est tout bête, c'est magnifique. L'élégance simple du mouvement de l'objectif, la justesse des couleurs, la calme évidence de la métaphore et, surtout, l'étonnante présence de cette femme ouvrent grand la porte du film.

Elle s'appelle Angela dans le film. Donatella Finocchiaro est le nom de son interprète, c'est son premier rôle. Elle brille incroyablement du début à la fin, d'un éclat de star sans artifice, filmée avec une sensualité rare, qui révèle un instant sa beauté et aussitôt la dilue dans le quotidien, pour la célébrer à nouveau dans un registre différent. Tout est affaire de regard, la subtilité et l'intensité de celui de Roberta Torre fait d'Angela une héroïne, la voisine d'à côté, une femme d'affaires, une bombe sexuelle, une bourgeoise rangée, une idiote sentimentale, une figure de tragédie. Un être humain...

Il en va de même avec tous les autres éléments du film. Un carton au début indique que celui-ci s'inspire d'une histoire vraie. L'histoire d'un adultère entre l'épouse d'un gros trafiquant de drogue palermitain et un de ses complices, et de la manière dont la police tenta d'utiliser l'affaire pour faire tomber la filière. Vraie, cette histoire ? Sans doute. Mais aussi trame d'un film noir, d'une romance brûlante, d'un poème dédié aux ruelles de Palerme, d'une chronique de la vie quotidienne gangrenée par les trafics et la corruption.

Regardez l'arrivée entre les

échoppes du marché du beau Masino, la manière dont le chevalier croise l'épouse du roi, en même temps qu'une petite frappe prétentieuse jette son dévolu sur la femme du boss, son protecteur. Regardez tant que vous pouvez, dans ces pénombres extrêmes qu'orchestre Roberta Torre, ces crépuscules où polar et poème se confondent. Les lumières et les ombres sont trop fortes, le soleil et la pluie trop violents, le désir physique, la loi du milieu, le machisme sont comme des fauves, lâchés, qui rôdent. Personne ne les domptera, ni les bandits, ni les flics, ni les amants.

Il suffirait d'un rien pour qu'on se dise qu'on a déjà vu ça cent fois. Ce serait vrai, mais, comme en amour, lorsque Roberta Torre filme c'est toujours la première fois. Avec tous les arrière-plans qu'on voudra, parmi lesquels la mémoire cinéphile n'est pas le moindre. Dès son premier film, l'étonnante comédie musicale baroque *Mais qui a tué Tano ?*, la cinéaste installée à Palerme avait démontré sa capacité à reprendre différemment stéréotypes et conventions. Cette fois, dans un registre moins distancié, elle invente une chorégraphie des mains, des regards, des mimiques qui construit en douceur un très bel hommage à ce qui résiste et à ce qui casse chez une personne vivante, ainsi magnifiée sans être déshumanisée.

Jean-Michel Frodon

Film italien, avec Donatella Finocchiaro, Andrea Di Stefano, Mario Pupella. (1 h 35.)

### L'apprenti sorcier aux œufs d'or

Le 1<sup>er</sup> décembre, avant sa sortie en France, *Harry Potter et la chambre des secrets* avait déjà rapporté plus de 168 millions de dollars de par le monde, deux semaines après sa sortie en Amérique du Nord, sur 3 682 écrans, selon la publication professionnelle américaine *Variety*. Outre-Atlantique, le film de Chris Columbus est au coude-à-coude avec *Meurs un autre jour*, le dernier James Bond, mais à domicile, en Grande-Bretagne, *La Chambre des secrets* règne sans partage, avec près de 36 millions de dollars de recettes contre 1,8 million au second du classement, le film de science-fiction *28 Days Later*. En France, Warner Bros, filiale du groupe AOL-Time-Warner, sort le film sur 1 000 écrans, un chiffre sans précédent. L'an passé, la multinationale n'avait tiré « que » 851 copies de *Harry Potter à l'école des sorciers*. Le film avait terminé deuxième au classement annuel derrière *Astérix et Obélix, mission Cléopâtre*, attirant un total de 9 378 916 spectateurs. Dans le monde entier, l'exploitation en salles du film a rapporté près de 1 milliard de dollars.

sorciers. Notre héros est concerné au premier chef puisque Hermione (Emma Watson), sa meilleure amie, a des parents moldus. Les soupçons se portent vite sur Drago Malfoy (Tom Felton), qui a bien la tête de l'emploi avec sa mèche blonde, son regard bleu acier et sa chemise noire. Mais à bien y regarder, Gilderoy Lockhart (Kenneth Branagh), le nouveau professeur de défense contre les Forces du Mal, ne paraît pas très fiable... Harry, Hermione et Ron (Rupert Grint) mènent l'enquête à leurs risques et périls. L'intrigue fournit à Chris Columbus une charpente autrement plus solide que celle du film précédent,

public connaît déjà le monde de Harry et ne se perd pas en présentations inutiles. Le résultat est un divertissement de belle facture. On saluera avant tout le travail des producteurs, puisque le soin apporté aux décors, aux effets spéciaux et au casting explique la réussite de l'ensemble bien plus que le trait un peu lourd du réalisateur, qui commet jadis *Madame Doubtfire*. Parmi les nouveaux venus, Kenneth Branagh tire son épingle du jeu en s'abandonnant sans retenue à l'autoparodie. Daniel Radcliffe est un Harry très crédible, et l'on a plaisir à admirer Richard Harris dans son dernier rôle. Une seule erreur

David Heyman, producteur des aventures de Harry Potter au cinéma

## « Si le film n'est pas bon, le merchandising s'écroulera »

Lorsque vous avez acheté en 1997, pour la Warner, les droits cinématographiques des aventures de Harry Potter, envisagiez-vous déjà de vous appuyer sur le personnage pour développer toute une industrie ?

Pas du tout. Lorsque j'ai pris une option sur le livre, personne ne se doutait qu'il s'agirait d'un succès de librairie. *Harry Potter* était classé dans la presse anglaise dans la catégorie des livres sans importance. Ma secrétaire avait emporté le livre chez elle un week-end et était revenue enthousiaste après l'avoir lu. Je me suis dit qu'on pouvait faire un film familial anglais d'un budget modeste.

Quel contrôle exercez-vous sur les droits dérivés du personnage Harry Potter ?

Le contrôle est une chose difficile à quantifier. Le film reste la pierre angulaire de l'édifice. S'il n'est pas bon, le merchandising s'écroulera avec lui. Je suis très impliqué dans

le jeu vidéo *Harry Potter*. J. K. Rowling a également beaucoup travaillé dessus. Un jeu peut durer quarante heures, alors que le film ne dure que deux heures et demie.

Comment se comportent les ventes vidéo du premier épisode de la série ?

Le DVD et la vidéo se sont vendus pour l'instant à 35 millions d'exemplaires dans le monde. Le jeu vidéo à 12 millions.

Comment se différencie *Harry Potter* d'autres franchises comme *Le Seigneur des anneaux* ou *Spider-Man* ?

Je ne connais pas de franchise qui s'appuie sur une si importante série de livres. Harry évolue dans une école, et nous avons tous été à l'école. Sa famille est déséquilibrée, comme celle de beaucoup de personnes. L'identification avec le personnage s'accompagne d'une grande familiarité du public avec les romans de J. K. Rowling.

Pensez-vous développer la fran-

chise avec une version animée ou une série télévisée ?

On pourrait se lancer dans une série télévisée, mais ce n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui.

Steven Spielberg devait à l'origine réaliser le premier épisode de *Harry Potter*. Votre choix s'est porté sur Chris Columbus. Aviez-vous peur de perdre le contrôle artistique en confiant la série à un réalisateur de talent ?

Steven Spielberg avait ses idées, il a finalement laissé tomber. Alfonso Cuarón doit réaliser le troisième épisode de la série. C'est un choix audacieux. Le tournage du troisième épisode débutera en février 2003. Sa sortie est prévue en été avant la rentrée 2004. Le scénario du quatrième épisode sera prêt en février prochain. Nous essayons d'avancer très vite à cause des comédiens, qui sont très jeunes.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

avec  
**RTL**

**JULIEN CLERC DÉMÉNAGE**

**POUR LA PREMIÈRE FOIS EN DVD**

UN CONTENU EXCEPTIONNEL : 2 CONCERTS (ACOUSTIQUE ET ÉLECTRIQUE)  
ET EN BONUS LES COULISSES ET LES RÉPÉTITIONS DE LA TOURNÉE.  
LES PLUS BELLES CHANSONS DE JULIEN CLERC EN IMAGE ET EN SON DVD

**Bord de mer**, de Julie Lopes-Curval • Ce premier film, récompensé par la Caméra d'or au Festival de Cannes, manie habilement l'art du porte-à-faux

## Tranches de vies désaccordées autour d'une plage de galets

**SUR L'ÉCRAN** il est écrit « bord de mer » (c'est le titre), puis « l'été ». On voit une plage en été, avec la mer, les baigneurs, tout ça. Et pourtant ça ne ressemble pas à l'image d'une plage en été. A Cayeux, la lumière intrigante, le vent semble trop fort et pas assez chaud, les gens sont absorbés par de sombres tourments, l'usine est trop près des cabines de bain. Ainsi sera le premier film de Julie Lopes-Curval. Une histoire de distances inadaptées, de gens en porte-à-faux, de regards mis en question.

Sur la plage ou à côté, voici Paul qui fait le maître nageur et qui aime Marie sans savoir bien y faire ; Marie qui ne dit rien et travaille à l'usine de galets ; Albert devenu cadre désoccupé de cette usine que sa mère a vendue à un groupe international à la mort du père ; la mère qui porte beau son passé d'ouvrière devenue patronne par alliance ; Rose, restée à l'usine jusqu'à ce qu'on la colle en préretraite, et qui joue au casino le peu qu'elle a, le maigre héritage de ses enfants, Paul et sa sœur. Il y a encore Pierre, le photographe qui a réussi, ses parents, sa fiancée, d'autres...

On connaît bien des films cho-raux, rares sont ceux qui parviennent à réunir autant de personnages selon autant de lignes de force ou de rupture, avec autant de lisibilité. Pulsions de vie trop comprimées ou barrières invisibles mais difficilement franchissables des classes sociales, des sexes, des générations, des habitudes... dessinent une géographie compliquée, le territoire fictionnel sur lequel cir-

*Autour de l'usine de galets de Cayeux se jouent les tensions sociales et les frustrations d'une galerie de personnages.*



CAMILLE MALISEN

culent les différents personnages. Ceux-ci, aussi bien que les lieux, les activités et les costumes prennent à l'image une étrange consistance, entre vérité et symbole.

Les saisons passent, l'hiver puis le printemps succèdent à l'été comme les manches d'une longue partie d'échecs. Bien avant que ne revienne une belle saison toujours aussi peu estivale, l'admiration devant le savoir-faire de la jeune réalisatrice aura atteint son zénith, qui est aussi sa limite.

### BULLE OGIER, MAGNIFIQUE

Entre ses interprètes, qui ressemblent à d'impeccables gravures de mode, et l'ambiguïté des « sentiments quand même » qu'un bout de situation ou le jeu un peu plus affectif de certains protagonistes autorisent (Bulle Ogier, magnifique), la maîtrise un peu sèche du projet se trouble brièvement.

*Bord de mer* carbure sur une belle idée, celle d'établir une symétrie entre la difficulté des humains

à vivre ensemble et la difficulté du cinéma à cadrer une scène et ses personnages. Le film explore les variations. Il organise même l'irruption de la critique radicale (la vieille dame qui apostrophe Ludmilla Mikael d'un « vous êtes pas frère de regarder les gens comme ça ? » sans réplique). Il mobilise l'improbable à forte teneur fictionnelle (le requin dans la baie de Somme) pour affoler un peu les dispositifs de cinéma aussi bien que les rapports entre les personnages.

Là aussi la manœuvre est adroite, mais reste décidément un peu trop une manœuvre. Il faut espérer que la Caméra d'or qui a couronné, au Festival de Cannes, ce premier film donne à sa talentueuse réalisatrice la possibilité de se laisser davantage aller pour son deuxième film.

J.-M. F.

Film français, avec Bulle Ogier, Hélène Fillières, Ludmilla Mikael. (1 h 28.)

**Dans ma peau**, de Marina de Van • La réalisatrice poursuit la tentative de ressourcement du cinéma d'auteur en se prêtant à l'automutilation

## Dévoration d'un personnage sur l'autel du corps social

**ACTRICE** chez François Ozon et coscénariste de certains de ses films (notamment *Sous le sable*), Marina de Van signe avec *Dans ma peau* son premier long métrage. Celui-ci met en scène Esther (Marina de Van), une jeune femme apparemment intégrée dans la société, qui vit une relation de couple avec ce parangon de normalité qu'est Vincent (Laurent Lucas) et qui décroche une situation enviable dans un institut de sondages, où elle bénéficie d'une promotion rapide.

Un faux pas au cours d'une soirée branchée – elle se blesse à la jambe et demeure fascinée par cette blessure qu'elle tarde à faire soigner – va suffire à bousculer ce bel équilibre. Prenant insensiblement (aux deux sens de ce terme) goût à la meurtrissure de sa propre chair, Esther, mue par des pulsions de plus en plus fréquentes et dévastatrices, va désormais scarifier son propre corps, dépecer sa chair, la mordre, la manger dans une sorte d'ivresse solitaire et érotique, avant de se défigurer intégralement.

Délibérément malaisant et provocateur, ce spectacle récurrent est de nature à rebuter le spectateur. *Dans ma peau* n'en est pas moins digne d'intérêt et incite, par-delà les réticences morales et le dégoût physique qu'il provoque, à se poser la question du bon ou mauvais escient de la transgression qu'il met en scène, dans cet entre-deux troublant qui relie la cinéaste au personnage qu'elle incarne, fût-ce pour le décharner au titre de la modernité artistique.

Reste à savoir à quel prix, de quelle manière et en vertu de quelle

vision du monde cette violence est sollicitée, tant l'art moderne, à force de célébrer sa propre destruction, aura fini par flirter dangereusement avec la dérision et le cynisme. Cantonnée jusqu'à présent au cinéma expérimental, cette mise en crise s'inscrit désormais dans une nouvelle tendance du cinéma d'auteur, qui met le médium à l'épreuve en explorant de nouveaux territoires, balisés par les films de genre (pornographiques et d'horreur) ou inspirés par les arts plastiques.

### ESTHÉTIQUE DU FRAGMENT

Le corps est au cœur de ces expérimentations. Le film de Marina de Van ambitionne plus particulièrement de se mesurer à l'expérience de l'art corporel tel que les actionnistes viennois dans les années 1960 ou une artiste comme Orlan aujourd'hui l'ont porté jusqu'à ses plus inquiétantes extrémités. *Dans ma peau* ne se revendique pas comme une performance, mais la portion congrue réservée à l'intrigue, le fait que la cinéaste prête son propre corps à cette expérience, ainsi que la volonté naturaliste qui met en forme cette épreuve, y renvoient par la force des choses.

C'est bien la meilleure part de cette expérience – à savoir l'opposition du corps individuel et du corps social, la révolte symptomatique contre la marchandisation et la fragmentation de l'humain – qui confère au film son principal intérêt. En témoignent quelques scènes admirables, à commencer par celle, bunoélienne, du repas d'affaires, au cours de laquelle l'héroïne, sous l'effet de l'alcool, s'absente progressi-

vement de la conversation sur les études de marché pour s'inciser le bras sous la table. Ce corps transformé en plaie et sa dislocation reproduisent sur le corps du personnage le processus socio-économique qui tend à faire de l'individu un pur instrument, et à ce titre un possible rebut de la société marchande. Dans une autre séquence remarquable, c'est l'image elle-même qui se fissure, divisant en deux l'écran sur lequel l'héroïne, morcelée par de très gros plans et une bande-son d'une inquiétante beauté, se démultiplie en même temps qu'elle se dilapide sous nos yeux.

Le paradoxe est que cette esthétique du fragment affaiblit simultanément le film, dans la mesure même où celui-ci tient sur une expérience des limites dont la portée dépend, en dernière analyse, de son authenticité. Le trucage de la fiction induit ici un malaise. Le découpage cinématographique des séquences d'automutilation révoque ainsi en doute le découpage du corps humain qu'il est censé mettre en scène. Un documentaire tel que *Sick*, de Kirby Dick (sorti en France en 1998), qui montre en plans-séquences les performances de l'artiste Bob Flanagan, lequel fait de la mutilation de son corps une expérience vitale parce qu'il se sait condamné par la maladie, renvoie *Dans ma peau* sur le terrain de la pure démanigaison artistique, aussi talentueuse fût-elle.

J. M.

Film français. Avec Marina de Van, Laurent Lucas, Léa Drucker. (1 h 33.)



**TITO PARIS** ★ CAP VERT

*"Avec sa voix suave et ses compositions enlevées et colorées, ce jeune chanteur pourrait bien incarner la relève de tous les héros cap-verdiens."* Aden

472 282-2

fff Télérama

**ELECTRO BAMAKO** ★ MALI

*"Un voyage remarquable."* Le Monde de la Musique



CHOC Music 461 951-2



**CRISTINA BRANCO** ★ PORTUGAL

*"Digne héritière d'Amália Rodrigues."* Le Monde de la Musique

CHOC Music 014 151-2

# un monde de musiques

★★★ EN TROIS ALBUMS REMARQUABLES À DÉCOUVRIR SANS HÉSITER
















S T Y L E S

Le Monde

# VOYAGES

## objectif neige

- Belles balades en Savoie
- Enfants et premières glisses
- Le grand air du Québec
- Ski au soleil d'Autriche



Laponie, immensité blanche.



France

# LES BAUGES

## pas à pas



BERNARD FLEURET/FOC PHOTO

Restée à l'écart de la ruée vers l'or blanc qui a façonné la Savoie des grands stations, une montagne plaisir quand les sapins ploient sous le poids de la neige fraîchement tombée.

Les Bauges se découvrent d'abord en marchant à pied, avec des raquettes ou à skis. Proche de Chambéry et d'Annecy, ce massif de moyenne montagne offre de multiples possibilités de balades à la journée et surtout un dépaysement garanti.

« Le col de Chérel, j'y viens depuis vingt ans, ça n'a pas bougé, raconte Jean-Marie Jeudy, qui adore randonner en Bauges à pied, avec des raquettes ou à skis. A la première neige, c'est un coin merveilleux où la vue est magnifique. On y voit des chamois, des mouflons et des chevreuils. Mais, en hiver, il vaut mieux s'arrêter là. Les pentes du Tréلود et de l'Arcalod, les deux sommets de plus de 2 100 mètres qui encadrent le col, sont raides et avalancheuses. »

Accompagnateur de moyenne montagne, écrivain et chroniqueur à France Bleu - Pays de Savoie, Jean-Marie Jeudy, ancien facteur de métier, aime parcourir la montagne et raconter des histoires. Des histoires d'hommes et de bêtes, de l'homme qui a vu l'homme... qui a vu l'ours.

Au sommet du col, après une bonne heure et demie de marche depuis le village de Jarsy, il pointe un doigt vers la combe d'Ire, qui descend en pente douce en direction de Faverges. A l'est, la Tournette, qui domine le lac d'Annecy, scintille de blanc. A l'ouest, la vue est dégagée sur l'aérienne dent d'Arclusaz et le Colombier d'Aillon, prisé des amateurs de ski de randonnée.

Les premiers rayons de soleil réchauffent la vallée d'Ecole-en-Bauges, en contrebas. « C'est par là que le dernier ours des Alpes a été tué vers 1910 », assure Jean-Marie Jeudy, tout en suivant avec ses jumelles le chamois qu'il a repéré depuis longtemps.

« Nous sommes dans la montagne à vaches, même s'il y a du rocher au-dessus. Si on sort des itinéraires connus, on peut marcher des heures sans rencontrer personne », remarque le cinéaste Pierre Beccu, qui navigue entre Paris et sa terre natale baugue. « C'est un massif à la fois d'accès facile et demeuré sauvage. Quand il y a de la neige, il faut néanmoins se méfier. » Certains itinéraires, comme celui de la combe de l'Arclusaz, sont sans danger, d'autres en revanche sont très avalancheux. « Je suis effaré de rencon-

A pied, avec des raquettes ou à skis, à travers ce massif préservé, proche de Chambéry et d'Annecy, classé parc régional en 1995

trer dans des zones exposées des randonneurs en raquettes dépourvus d'arva [appareils de recherche des victimes d'avalanches] ou de bâtons sondes », met en garde Gilbert Guirking, guide de haute montagne familial du massif.

Les Bauges sont à l'image du col de Chérel, belles et préservées. Même si leur nom est parfois confondu avec celui des Vosges - deux massifs pourtant géographiquement fort éloignés -, ce pays, devenu un parc régional en 1995, est doublement savoyard, puisque situé sur les deux départements de Savoie et de Haute-Savoie.

Ses habitants, les Baujus, sont comme leur territoire : rugueux et authentiques. « Quand on est en Bauges, on est en Bauges », énonce sentencieusement Jean-Marie Jeudy. Certes, mais encore ? « C'est une citadelle protégée par

de hautes falaises, poursuit-il. Pour y pénétrer, il faut généralement franchir un col. Et puis on découvre des vallées verdoyantes et des forêts, on voit des vaches dans les prés et les alpages, des maisons typiques aux toits à quatre pans. On y mange de l'excellent fromage de tome, avec un seul "m". Mais les Baujus sont un peu particuliers ! »

Ce massif s'approche donc d'abord par ses cols. Resté à l'écart de la ruée vers l'or blanc qui a façonné la Savoie des grandes stations de ski, les aménagements touristiques y sont demeurés discrets, bien que ce territoire soit doté d'un bon réseau routier.

Il est ainsi aisé d'accéder aux quelques sites aménagés pour les plaisirs de la glisse. A partir de Chambéry, les amateurs de ski alpin peuvent, en passant par les cols des Prés ou de Plainpalais,

rejoindre la petite station d'Aillon ou le stade de neige du Margériaz, aménagé par le conseil général de la Savoie dans les années 1970.

D'Annecy, on peut aussi rejoindre le plateau du Semnoz, où le panorama sur l'ensemble de la chaîne des Alpes est à couper le souffle les jours de beau temps.

Les stations de La Féclaz et du Revard ouvrent de leur côté sur l'un des plus grands domaines nordiques français, paradis des fondeurs adeptes du pas de patineur, le skating, comme du traditionnel pas alternatif.

La montagne plaisir prend ainsi tout son sens lorsque les sapins ploient sous le poids de la neige fraîchement tombée, offrant un décor de carte postale que vient simplement troubler le souffle des pratiquants et les crissements des skis.

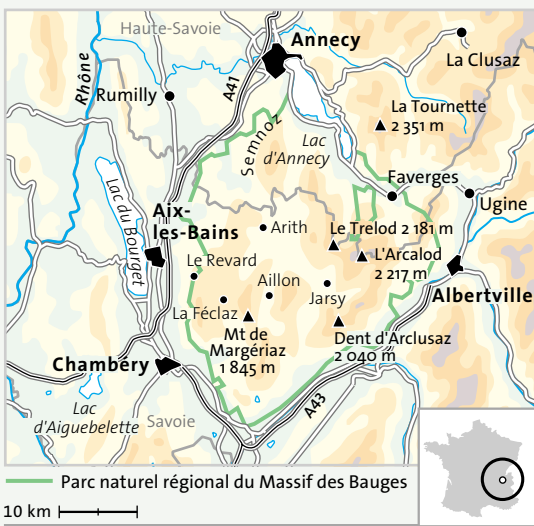
Ici, on peut en toute sécurité sor-

tir des pistes tracées et prendre des chemins de traverse, rejoindre par exemple à skis ou en raquettes un des rares refuges gardés des Bauges du côté du col de la Cochette et du Creux-de-Lachat, au-dessus du petit village d'Arith.

Enfin les amateurs de chocolat peuvent faire un détour chez Gérard Lorrain, fabricant artisanal installé depuis treize ans à Jarsy. Quand il a créé son atelier magasin, on l'a pris pour un fou. Aujourd'hui, il croule sous les commandes. « C'est un produit qui plaît beaucoup aux randonneurs. Après avoir brûlé des calories, ils ont envie de faire quelques excès », s'amuse-t-il. Neige et chocolat, que souhaiter de mieux pour un Noël en Bauges ?

**Philippe Révil**  
(de notre correspondant à Chambéry)

### Carnet de pistes



**Y aller.** Par la route à partir d'Annecy (Haute-Savoie) ou d'Aix-les-Bains et de Chambéry (Savoie), desservies par autoroute et TGV et situées à une trentaine de kilomètres du massif.

**Skier.** Le grand plateau nordique Revard-Féclaz au-dessus d'Aix-les-Bains et de Chambéry. 150 km de pistes de fond pour tous niveaux. Office du tourisme (tél. : 04-79-25-80-49).

Au cœur du massif, la station des Aillons et le stade de neige du Margériaz. Office de tourisme (tél. : 04-79-54-63-65).

Au-dessus de Faverges et du lac d'Annecy, la station de la Sambuy sur la commune de Seythenex. Office de tourisme (tél. : 04-50-44-60-24).

A proximité de l'agglomération annecienne, le stade de neige du Semnoz. Office de tourisme (tél. : 04-50-01-25-98).

**A voir.** l'abbaye cistercienne de Tamié au-dessus d'Albertville. Exposition et montage audiovisuel sur la vie de l'abbaye et la fabrication du fromage

de Tamié. Centre d'accueil ouvert toute l'année (tél. : 04-79-31-15-52).

La fromagerie du Val d'Aillon sur la commune d'Aillon-le-Jeune : espace muséographique et vente de tome des Bauges (AOC).

La Maison des artisans de Lescheraines (tél. : 04-79-63-80-09).

La chocolaterie artisanale de Jarsy (visites pour les groupes, tél. : 04-79-54-86-79).

La boulangerie savoyarde d'Ecole. Pain bio réputé bien au-delà des Bauges.

**Bonnes tables.** Les 4 Vents, au col de Leschaux : pommes de terre farcies aux escargots et reblochon, rissoles à la tome (tél. : 04-50-32-03-58).

Chez Andrée Chatelin à La Compote. 25 places seulement : gâteau de foie, farçon, rissoles sur commande (tél. : 04-79-54-82-53).

**Gîtes.** La Biolette à Leschaux (19 places). Nuitée : 14 €. Repas 10 €. Demi-pension : 29 €. (tél. : 04-50-32-01-87).

L'Albatros à Jarsy (25 places). Nuitée : 9 €.

Repas : 11 €. Demi-pension : 23 € (tél. : 04-79-54-87-94).

Centre nature des Garins au Châtelard (19 places). Nuitée : 11 €. Repas : 12 €. Demi-pension : 29 € (tél. : 04-79-63-36-97).

**Refuges de montagne.** Creux-de-Lachat (Arith) chez Anne Genereaux. A 1 h 30 de marche, il est ouvert du 1er janvier au 31 mars. Réputé pour sa cuisine traditionnelle. Repas : 9 à 13 €. Nuitée : 5,3 à 8,4 €. (tél. : 04-79-63-37-12 ou 06-10-69-11-89).

La Plate (Saint-François-Longchamp), chez Gérard Renoton est accessible à skis ou en raquettes. Ouvert du 15 décembre au 30 mars mais non gardé (tél. : 04-79-54-96-25 ou 06-17-01-98-18).

**S'orienter.** Avec la carte de randonnée du massif des Bauges de l'IGN au 1/25 000 : 3432 OT TOP 25.

**Renseignements.** Massif des Bauges, maison des associations du Châtelard (tél. : 04-79-54-84-28 ; Internet : lesbauges.com).

Maison du parc régional des Bauges (tél. : 04-79-54-86-40 ; Internet pnr-massif-bauges.fr).

# Paris-Québec en vol direct à partir de 468 euros\* seulement. C'est nouveau. C'est beau.

Entendez-vous déjà l'appel des chiens de traîneau dans le lointain ?



Carnaval de Québec, traîneau à chiens, pêche blanche, motoneige

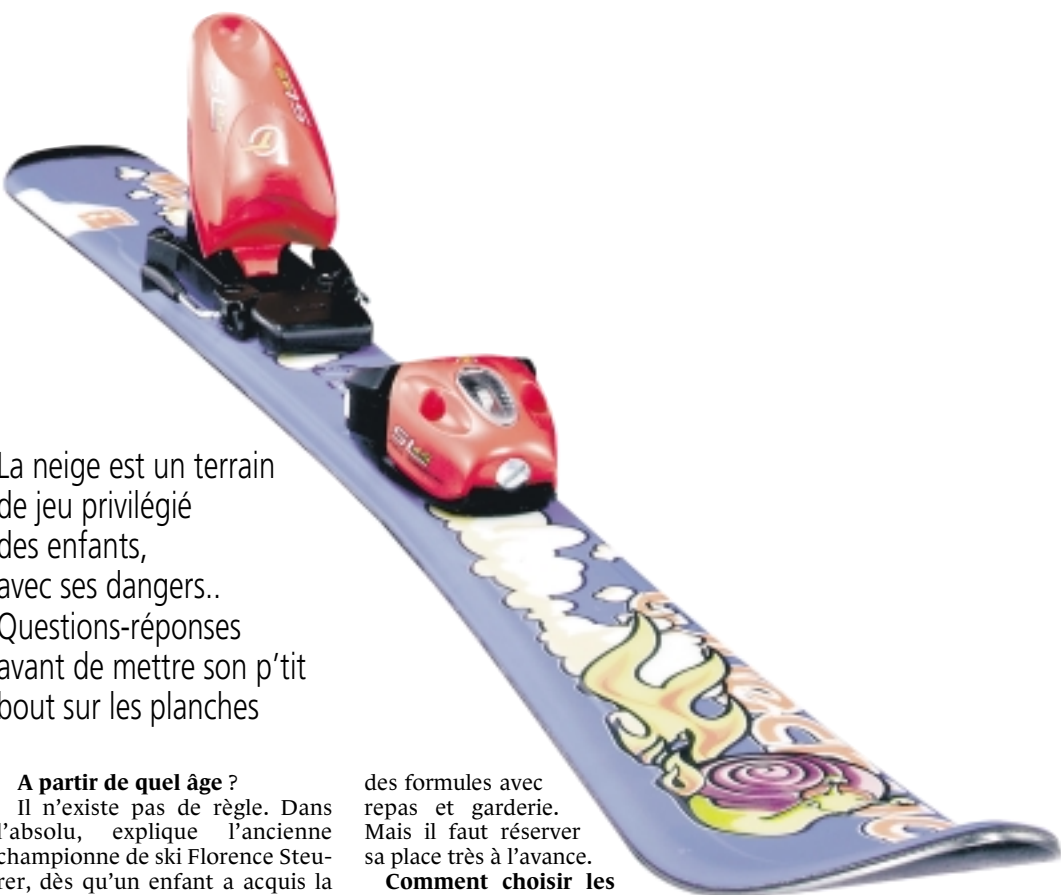
Cet hiver, venez vivre les grands espaces enneigés dans les régions de Chaudière-Appalaches, de Charlevoix, du Saguenay Lac-Saint-Jean, du Québec Maritime et de la ville de Québec. Et découvrez tout un univers de sensations inédites : motoneige, traîneaux à chiens, randonnées en raquettes, pêche blanche entre amis... sans oublier le Carnaval de Québec du 31/01 au 16/02/03 !

Vacances Air Transat vous propose toute une série de nouveaux forfaits au royaume de la neige.

**0 825 325 825** (0,15 €/mn) et agences de voyages.

\* Prix TTC par personne, soit 3 069,88 francs, taxes aériennes et assistance rapatriement incluses, à certaines dates, au départ de Paris.





La neige est un terrain de jeu privilégié des enfants, avec ses dangers.. Questions-réponses avant de mettre son p'tit bout sur les planches

**A partir de quel âge ?**  
Il n'existe pas de règle. Dans l'absolu, explique l'ancienne championne de ski Florence Steurer, dès qu'un enfant a acquis la marche, il est en capacité de glisser. « A 18 mois, on peut lui enfile des patinettes sur les bottes et l'emmener promener sur un terrain plat. »  
Les clubs « Piou-Piou » des Ecoles du ski français (ESF) accueillent les enfants dès 3 ans, jusqu'au passage du fameux « flocon ».  
Fil-neige, mini-téléskis, structures gonflables : l'apprentissage est conçu de façon ludique. La progression est rapide, y compris pour les petits citadins qui ne pratiquent qu'une à deux semaines par an. A 8 ans, la plupart passent partout et à 12 ans, ils ont un niveau de ski très honorable.  
Selon les stations, le prix des cours collectifs varie de 4,70 euros à 15 euros l'heure ; de 3,8 à 7,8 euros l'heure en clubs « Piou-Piou », dont certains proposent

des formules avec repas et garderie. Mais il faut réserver sa place très à l'avance.  
**Comment choisir les skis ?**  
Finis les skis trop grands qui dépassaient de 10 à 15 centimètres au-dessus de la tête ! Aujourd'hui, ils doivent mesurer la taille de l'enfant (mieux vaut trop courts que trop longs). La quasi-totalité des grandes marques (Rossignol, Dynastar, Salomon, Head...) déclinent des modèles « kids » et « juniors », « adaptés à leur poids et à leur musculature », assure-t-on chez Rossignol.  
S'ils bénéficient de l'évolution des modèles adultes, les formes restent plus sages. Moins « taille de guêpe » que les paraboliques adultes. Mais l'esprit reste le même, indique-t-on chez Salomon.  
S'amuser, faire des sauts, passer partout. Plus courts et plus larges que par le passé, donc plus maniables, les skis arrivent aujourd'hui à

**La pire des solutions est d'acheter un équipement qui passe ensuite entre tous les enfants sans jamais avoir été vérifié.**

procurer les mêmes sensations que le snowboard.  
**Faut-il les acheter ou les louer ?**  
Tout dépend de la fréquence d'utilisation. La règle est encore plus vraie pour un enfant. Pour des séjours qui ne dépassent pas une à deux semaines par an, la location se révélera plus avantageuse. Elle garantit en outre un matériel en bon état.  
La pire des solutions est d'acheter un équipement qui passe ensuite entre tous les enfants, sans ja-

# PREMIÈRES GLIS



PIERRE JACQUES/FOC

mais avoir été vérifié. Le raisonnement vaut également pour le matériel acheté à bas prix, dans une bourse aux skis.  
Pour les professionnels, la prise de risques commence là. Une mauvaise fixation ou une fixation mal réglée peut être responsable de blessures graves, la plus courante étant l'entorse du genou.  
Il est donc impératif, à chaque changement de propriétaire, ainsi qu'à chaque début de saison, de faire effectuer un réglage par un professionnel, en fonction de la taille et du poids de l'enfant.  
**Quels sont les indispensables ?**  
Si vous devez effectuer un seul achat, choisir les chaussures. Sans céder à la tentation d'une taille plus grande pour les réutiliser l'année suivante. Une bonne chaussure de ski doit bien tenir le pied sans l'emprisonner. Selon l'âge, elle doit être choisie plus ou moins haute (à 2, 3 ou 4 boucles), de façon à toujours laisser la jambe souple et faciliter la flexion.

A l'intérieur, inutile d'empiler les chaussettes. Une seule suffit, à condition qu'elle protège bien contre le froid. A bannir : les chaussettes en coton, type tennis ou foot dans lesquelles le pied transpire et ensuite se refroidit. Préférer des composants de polyamide, la laine ou, encore mieux (mais plus chères), des fibres techniques et respirantes. Préférer également les chaussettes montantes jusqu'au genou.  
Au chapitre des indispensables contre le froid, figurent également les gants (ou moufles). Il en existe deux catégories, les gants dits imperméables, mais qui en réalité ne le sont pas car l'eau passe par les coutures, et les gants dits « imperrespi », équipés d'un insert constitué d'une membrane (souvent en Gore-Tex) cousue à l'intérieur du gant de façon à le rendre réellement imperméable.  
**Le casque est-il obligatoire ?**  
Il est en tout cas fortement recommandé. Toutes les marques du marché offrent aujourd'hui une garantie de sécurité, explique le responsable produits hiver de Décathlon. Là encore, il faut résister à la tentation de prendre une taille supplémentaire, en mettant un bonnet en dessous. En cas de choc, il risque de se déplacer. Il existe aujourd'hui des modèles avec plusieurs jeux de mousse qui permettent de moduler selon les âges.  
Au moment de l'achat, il est important de vérifier que l'enfant

puisse bouger la tête dans tous les sens et qu'il conserve une bonne audition.  
Vérifiez aussi que le masque s'adapte bien au casque. Là encore, il vaut mieux ne pas chercher à économiser. Attention, un masque antibrouillard n'a pas forcément un pouvoir filtrant et vice-versa. A défaut de disposer d'un modèle pour chaque situation, on peut préférer un modèle intermédiaire (répertorié 2 et 3 sur une échelle qui compte 5 catégories).  
**Etes-vous bien assuré ?**  
Dans tous les cas, vous devez avoir une assurance responsabilité civile, incluse la plupart du temps dans le contrat multirisque habitation. En cas d'accident, les frais de secours et de recherche sont à votre charge. Il convient donc d'être garanti.  
Certaines assurances scolaires proposent des formules qui per-

mettent de couvrir le ski et les sports de glisse en général. C'est par exemple le cas de la MAE qui, depuis un an, offre une garantie neige aux souscripteurs du contrat « 24/24 plus » (24 euros par an), qui couvre les frais de secours sur piste, les recherches et le rapatriement. Elle permet également aux enfants de bénéficier d'un soutien pédagogique à domicile en cas d'accident entraînant un arrêt de scolarité.  
La carte neige délivrée par la Fédération française de ski couvre toutes les activités sportives pratiquées en montagne, été comme hiver, en France comme à l'étranger.  
Il existe également des assurances à la journée ou pour la durée d'un séjour, vendues aux caisses des remontées mécaniques en supplément du forfait (de 1,5 euro à 2,5 euros par jour). En plus des frais de secours, elles offrent en général,



STEPHANE GODIN/FOC

**S'amuser, faire des sauts, passer partout : les skis, plus courts et plus larges que par le passé, sont plus maniables.**

**Pour réussir vos vacances, abonnez-vous à**

**BON VOYAGE**  
DU RÊVE À LA RÉALITÉ

**10 € d'économie !**

**25 € SEULEMENT**  
les 10 n° au lieu de 35 € !

**Pour vous, lecteurs du Monde, voici 5 bonnes raisons + 1 de vous abonner dès aujourd'hui**

- Vous profitez d'une offre exceptionnelle d'abonnement.
- Vous avez le plaisir de recevoir BON VOYAGE chaque mois à domicile.
- Vous êtes à l'abri de toute augmentation de tarif.
- Chaque mois, vous êtes informé sur l'actualité du voyage, les nouveautés, les promotions.
- Chaque mois, vous découvrez de nouvelles destinations au travers de nos reportages.
- Chaque mois, vous retrouvez dans BON VOYAGE toutes nos informations pratiques.

**Bulletin d'abonnement à BON VOYAGE**

à renvoyer sous enveloppe affranchie à : BON VOYAGE, Service Abonnements - BP 50002 - 59718 Lille Cedex 9.  
TÉL. : 01 55 63 40 80 - e-mail : abonnementsbonvoyage@hfp.fr

**Oui !** Je m'abonne à BON VOYAGE pour 1 an (10 n°) et j'économise ainsi 10 € sur le prix au numéro.  
Je joins mon règlement de 25 € pour mon abonnement à BON VOYAGE

Par chèque à l'ordre de BON VOYAGE  
 Par Carte Bancaire,

n° : \_\_\_\_\_  
Expire le : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

Signature obligatoire : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. personnel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
e-mail : \_\_\_\_\_

**BV313**

Les informations recueillies dans le présent questionnaire seront utilisées pour les nécessités de la gestion interne. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 10672 du 3 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Seul votre courrier de notre part, elles pourront être utilisées à des fins commerciales par BON VOYAGE.

SES



CHRISTIAN ARNAL/FRANCEDIA

**Soixante stations, bénéficiant du label « P'tits Montagnards », assurent une qualité d'accueil, d'équipements, de sécurité et d'animation pour les enfants.**

ment consommé, débité sur une carte magnétique. L'avantage est de permettre aux enfants de skier selon leur humeur et leur forme. Finies en tout cas les queues interminables aux caisses de remontées mécaniques. La plupart des stations possèdent un service en ligne qui permet d'acheter et de recevoir chez soi par courrier son forfait. On peut de la même façon réserver, avant le départ, ses cours de ski et louer son matériel.

#### Le ski avant le surf des neiges ?

Entre le ski et le surf des neiges, la hache de guerre est enterrée. Désormais, on zappe de l'un à l'autre. Il est néanmoins recommandé de commencer par le ski, car il sera ensuite plus facile de passer au surf des neiges que l'inverse.

L'autre avantage du ski est

que, le temps d'apprentissage étant plus long, il permet au jeune d'appréhender le milieu montagnard et d'en percevoir les dangers. La fracture du poignet et celle de l'avant-bras sont les pathologies les plus fréquemment rencontrées chez les surfeurs des neiges. D'où l'intérêt d'utiliser des protections.

#### Derniers conseils

Pour l'habillement, respecter la règle des trois : un sous-vêtement chaud (surtout pas de coton), une polaire ou un vêtement similaire (en évitant le chandail, car la laine, comme le coton, a tendance à con-

**Entre le ski et le surf des neiges, la hache de guerre est enterrée**

server l'humidité), plus un vêtement de protection extérieure, si possible respirant.

Avant de conduire son p'tit bout à l'école de ski ou au jardin des neiges, penser à lui faire prendre un solide petit déjeuner et à le faire suffisamment boire. Ne pas oublier de glisser dans la poche la crème solaire et le stick à lèvres, même quand il fait gris, ainsi que les barres de céréales qui permettront d'éviter le coup de « pompe ».

Eviter tout vêtement qui flotte comme l'écharpe, qui peut se prendre dans une remontée mécanique. De la même façon, les cheveux longs ne doivent pas rester libres, mais être ramassés sous un bonnet ou attachés.

#### Lire

Des conseils ainsi que des informations sur les règles à respecter sur les pistes, la signalisation et plus largement l'environnement de la montagne sont rassemblés dans un petit guide de 32 pages, intitulé *La Montagne, la glisse et moi*, édité à 1 million d'exemplaires et diffusé par les Ecoles du ski français.

**Nicole Cabret**  
(de notre correspondante à Grenoble)

Fédération française de ski : [www.ffs.fr](http://www.ffs.fr).

Ecole du ski français : [www.esf.net](http://www.esf.net).

Fédération française des sociétés d'assurances : [www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr).

## Carnet de pistes

**Club alpin français** (tél. : 01-53-72-87-00 et [www.clubalpin.com](http://www.clubalpin.com)) : chalets et refuges du CAF.

**Club Med** (tél. : 0810-810-810) : 29 « villages » d'hiver en France, Suisse, Italie, dont 20 avec encadrement des enfants. Séjours tous compris (pension complète, cours de ski, assurance, forfaits remontées).

**Coralia Montagne** (tél. : 0-825-01-23-45 et [www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com)) : chez Accor Vacances, la brochure Neige consacrée principalement à la France (séjours dans les hôtels de loisirs Mercure et Novotel).

**Fram** ([www.fram.fr](http://www.fram.fr) et agences) : une petite partie sports d'hiver, à prix serrés, dans la brochure « Neige et soleil ».

**Interhome** (tél. : 01-53-36-60-00 et [www.interhome.fr](http://www.interhome.fr)) : la neige, sur les principaux domaines skiables européens, en appartements ou chalets, soit plus de mille propositions pour une sélection rigoureuse.

**La Balaguère** (tél. : 0-820-022-021 et [www.balaguere.com](http://www.balaguere.com)) : n'a pas froid aux yeux qui, de ses Pyrénées d'origine, se mesure à quelques hauts sommets.

**Maeva** (tél. : 0-820-060-060 et [www.maeva.com](http://www.maeva.com)) : sa palette de séjours en résidence familiale ou à l'hôtel, répond à trois formules, standard, confort ou supérieur.

**MGM** (tél. : 0-820-820-830 et [www.residences-mgm.fr](http://www.residences-mgm.fr)) : du très haut de gamme, bien situé

et considéré comme la « haute couture de l'immobilier savoyard » : bois, lauzes, espace, feu dans la cheminée, silence et vue sur les sommets.

**Nouvelles Frontières** (0-825-000-825 et [www.nouvelles-frontieres.fr](http://www.nouvelles-frontieres.fr)) : consacre l'ouverture de sa brochure Neige et soleil à une trentaine de stations en France, au Canada et en Finlande, en résidences ou dans ses hôtels Paladien.

**Pierre et Vacances** (tél. : 0-825-88-88-78 et [www.pierreetvacances.com](http://www.pierreetvacances.com)) a implanté ses résidences locatives, de deux à quatre étoiles, dans 25 stations de France et d'Italie.

**Renouveau** (tél. : 04-79-75-75-75 et [www.renouveau-vacances.fr](http://www.renouveau-vacances.fr)) : brassage de générations dans ses villages de vacances et politique de prix tenant compte du quotient familial. Formule économique pour partir avec les enfants.

**Ski France** (tél. : 01-47-42-23-32 et [skifrance.fr](http://skifrance.fr)) : l'association des 102 stations dans les 5 massifs français, et une sélection « ski en famille » qui donne les éléments de comparaison des stations classées P'tits Montagnards.

« Espace ludique équipé d'un tapis roulant pour les premières glisses » (comme aux Arcs), prise en charge pour les repas (Avoriaz, Combloux, Les Contamines, Morzine, etc.), ou encore forfaits famille (Courchevel, La Plagne, Les

Menuires, Méribel, etc.) ou forfaits gratuits pour les tous petits : moins de 5, 6 ou 7 ans, selon les stations.

**UCPA** (tél. : 0-825-820-830 et [www.ucpa.com](http://www.ucpa.com)) : quadrille les pistes des domaines alpins et multiplie les sensations (snowboard ou escalade sur glace) et les styles, de la compétition au hors piste. Brochure spéciale « kids, teens, juniors », soit de 7 à 17 ans.

**Tourisme chez l'habitant** (tél. : 01-34-25-44-72 et [www.tch-voyages.com](http://www.tch-voyages.com)) : ne se contente plus de réserver des chambres, propose également des forfaits dans sa brochure Finlande.

**Le Guide Vacances** (tél. : 01-40-56-35-35 et [www.leguidevacances.com](http://www.leguidevacances.com)) : plus de 6 000 locations, chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, de particulier à particulier.

**VAL** (tél. : 04-73-43-00-67, [www.val.fr](http://www.val.fr)) : l'offre hivernale, sur la France, à prix plus qu'abordable, tient compte du quotient familial et accepte les Chèques-vacances.

**Visit France** (agences de voyage) : des séjours de 7 nuits débutant le samedi dans une vingtaine de stations françaises et cinq en Autriche.

**VVF** (tél. : 0-825-808-808 et [www.vvf-vacances.fr](http://www.vvf-vacances.fr)) : multiplie les formules (résidences, villages-clubs, hôtels de loisirs et gîtes) au pied des pistes ou dans des villages montagnards, à prix serrés.



SCANDITOURS

N°1 sur les pays nordiques

LAPONIE  
FINLANDAISE  
A 3H30 DE PARIS

Découvrez le paradis de la  
motoneige, des balades en raquettes  
ou en traîneau à chiens...

OFFRE EXCLUSIVE  
Hôtel City\*\*\*

690 € TTC\*

séjour 8 jours/7 nuits

en demi-pension, transferts inclus,  
départs les 5, 12, 19 et 26 janvier 2003

RESERVATION IMMEDIATE AU 0820 05 15 15

(0,12 € TTC/MN)

et dans votre agence de voyages  
[www.kuoni.fr](http://www.kuoni.fr)



The Kuoni Travel Group

Canada

Ski nordique au cœur du parc du Saguenay : quatre jours de grand air le long d'un d'un fjord

**S**on fjord est l'un des plus longs au monde et l'une des premières attractions touristiques du Québec en été. L'hiver venu, il n'est pourtant pas moins impressionnant vu du cap Éternité, en plein cœur du parc national du Saguenay.

Appuyé sur le bouclier canadien, en territoire montagneux, avec des vallées encaissées, des lacs suspendus et des sommets à perte de vue, ce parc se découvre en longue randonnée de ski de fond comme en raquettes. Avec l'avantage de ne jamais être très loin du fameux fjord...

Trois jours, c'est le temps qu'il faut pour se dépayser, croit-on avant le départ, mais, dès la première heure de ski, les certitudes s'estompent. On ne songe plus qu'aux efforts requis pour grimper une pente glissante ou pour se relever dans la poudreuse, un sac de plus de quinze kilos sur les épaules.

La neige dicte ses lois. Abondante, elle impose au skieur d'« ouvrir » la piste, décuplant la fatigue. Glacée, elle le sera souvent, provoquant les chutes en descente comme en montée. La neige parfaite est rarement au rendez-vous. Elle réclame concentration, persévérance et faculté d'adaptation aux aléas de la nature.

C'est à ce prix qu'on profitera des plaisirs qui jalonnent le parcours : un coucher de soleil flamboyant, la rencontre imprévue avec un orignal, un souper de plein air « gastronomique », une nuit de rêve dans la chaleur d'un refuge.

Le premier jour, après un long trajet depuis Montréal, puis une nuit réparatrice dans la région du Saguenay, le groupe se met en route vers... le point d'arrivée, non loin du village de L'Anse-Saint-Jean. Une voiture est laissée à pour le retour. Une autre, chargée à bloc, nous mène à une dizaine de kilomètres, jusqu'au départ des longues randonnées du parc.

Le « sentier des caps » démarre à droite de la route 170, avant le village de Baie-Éternité. Huit petits kilomètres nous séparent du refuge du lac de la Chute. Les sacs bien calés sur le dos, avec l'équipement pour quatre jours d'autonomie, l'expédition démarre... et les ennuis commencent.

La piste étroite et non damée serpente dans la forêt. Elle s'accroche aux flancs des collines avant de rejoindre le lac Allard, trois kilomètres plus loin. Pas d'original à l'horizon dans cette zone où ils sont rois. Deux heures ont passé, déjà, à tenter de maintenir son équilibre sur une neige bien croûtée. Après quelques chutes et bains faciaux, les peaux de phoque (désormais synthétiques) sont sorties du sac.



ALAIN DUMAS

Appuyé sur le bouclier canadien, le fjord du Saguenay, qui se découvre en randonnée, à ski de fond ou à raquettes, est l'une des premières attractions touristiques du Québec.

QUÉBEC

L'Aventure blanche

Elles sont l'arme idéale pour monter facilement comme pour freiner les descentes !

En contrebas se devine le lac Allard. Bienvenue au royaume du vent ! Le ciel est bleu et le thermomètre affiche moins 20 degrés. Les visages fouettés donnent la vraie mesure du froid : 10 degrés en moins pour tenir compte du facteur vent. Pas de repos. Seul le mouvement conserve la chaleur du corps.

Sur le lac, tout en longueur, la signalisation est absente. Il faut suivre les indications de la carte. En 2001, au même endroit, le groupe avait bêtement suivi des traces de skis, lesquelles avaient viré à droite pour se perdre dans la forêt. Résultat : une heure perdue avant de revenir dans le droit chemin.

Cette fois-ci, nous gardons le cap au nord, scrutant l'horizon à l'approche de la rive pour identifier un pictogramme en forme de skieur ou de raquetteur marquant le sentier. La piste est maintenant protégée du vent. Elle suit les méandres d'une jolie rivière.

Deux lacs restent à traverser avant le refuge de la Chute. Tout en bois, il affiche complet ce samedi-là, avec douze occupants. Pour souper, on ne fera pas fondre de la neige sur le poêle à combustion lente. Un morceau de bois marque l'emplacement d'un trou dans la glace du lac. Mais pour l'atteindre et y puiser de l'eau, il faudra s'enfoncer dans près d'un mètre de neige !

Le deuxième jour, le temps est moins froid mais plus humide. Il le sera de plus en plus à mesure que nous progresserons, avec de petits « sacs de jour », sur le de cap Éternité. Nous avons rendez-vous avec le fjord, trois kilomètres plus loin.

Sur le plateau, l'effort est largement récompensé par une vue imprenable. À l'ouest : l'enfilade de cette incroyable vallée glaciale, la barrière rocheuse du cap Trinité en avant-plan ; au nord, le trio des caps Liberté, Egalité, Fraternité (nommés ainsi en l'honneur d'un jumelage du parc du Saguenay avec le parc des Cévennes) ; à l'est, une succession d'anses menant jusqu'à l'estuaire du fleuve. À peine le temps de profiter du paysage, les mains et les pieds gèlent. Le choix de faire demi-tour s'impose pour retrouver un peu de chaleur, avant celle du refuge.

La variété est à l'honneur, pour le troisième jour, avec traversées de lacs, hauts plateaux et vallées. À peine huit kilomètres, dont la moitié en terrain plat, nous séparent du refuge du lac du Marais. Après avoir longé la haute muraille du mont Céleste, le sentier traverse des marais gelés, tout en creux et bosses, avant d'atteindre un immense plateau d'où la vue embrasse sur 360 degrés les sommets environnants.

Dans la descente vers le refuge, tout le monde finira sur les fesses. La neige glacée est propice aux dérapages incontrôlés. Pas farou-

ches pour un brin, les geais gris nous accueillent près d'une belle cabane en bois rond. Du haut d'un promontoire rocheux, elle domine le lac, offrant une superbe panorama sur les montagnes. Au loin, on devine le fjord.

Le vent a soufflé fort toute la nuit et le quatrième jour la neige tombe à gros flocons. Neuf kilomètres séparent le refuge du stationnement d'été du parc : une belle distance pour profiter de la poudreuse, des étroits passages entre les conifères chargés de neige, des larges clairières dans une forêt dense où dominent bouleaux jaunes, érables et épinettes.

Le sentier n'est pas facile. Il descend à flanc de colline et les soubresauts du terrain, parfois glacé, parfois très enneigé, sont difficiles à amortir ! Un porc-épic détaille sous nos yeux, en se tortillant dans la neige folle, alors qu'un orignal joue les fantômes en nous laissant pour seules marques de son passage un sentier complètement défoncé...

Le retour à la civilisation prend des allures de piste de motoneige sur les derniers trois kilomètres. Et l'on ne s'en plaint pas ! Après une belle descente, la piste longe l'anse Saint-Jean. De petites cabanes pour la « pêche blanche » sont installées sur la glace. La voiture nous attend... Ultime refuge après quatre jours de grand air !

Anne Pélouas (de notre correspondante au Canada)

Traîneau à chiens : promenade ou expédition sportive

Debout près de sa planche à neige (snowboard), Charlie mène le bal. C'est lui qui donnera le signal du départ de cette plongée dans un monde de chiens, de forêts et de neige ! Le grand chef Bear est sagement couché, comme ses trois compagnons de tête, attelés côte à côte et bien alignés. Derrière eux, notre musher et planchiste des Expéditions Inukshuk, puis un « train » encordé de deux traîneaux, tirés chacun par trois chiens.

Le moment venu, nous sommes littéralement projetés en avant comme sur un tire-fesses ! Les chiens se font loupes, dévalant les côtes sans se soucier des virages, bandant leurs muscles et tirant la langue pour grimper dans la forêt. À l'arrière des traîneaux, c'est la panique. Au premier virage, on évite un arbre de peu, le traîneau chavire et ses occupants avec. Charlie nous avait prévenu : ses alaskans, qui tirent facilement trois fois leur poids, ont du sang mêlé de chien nordique et de loup. L'appel de la forêt, ils l'ont dans le corps ! A nous d'apprendre à les suivre.

Après trois faux départs, le rythme est plus ou moins pris. Règle numéro un : rester concentré. Deuxième règle : ne jamais lâcher le traîneau. Sinon, vous pourriez courir longtemps... Les mains crispées sur la barre transversale, les deux pieds sur les skis latéraux, on peut « s'envoler ». Chaque courbe de terrain doit être négociée par le conducteur, car les chiens ne pensent pas à vous ! On apprendra à transférer son poids, les deux pieds sur un même ski, pour faire tourner le traîneau sans tomber dans la neige. Dans les montées, on descendra des skis sans lâcher les mains pour courir et alléger la tâche des chiens. Pour freiner doucement, ce sont les abdominaux qui sont mis à contribution. Bras tendus et corps étiré vers l'arrière, les pieds à terre freineront du talon dans la neige, avant de grimper à nouveau sur les skis.

En cas d'urgence, on sautera sur le frein... Au bout d'une heure ou deux, commence le vrai plaisir de ce sport très énergique. Ceux qui préfèrent admirer tranquillement le paysage choisiront d'être



Ils ont l'appel de la forêt dans le corps, ces alaskans, au sang mêlé de chien nordique et de loup, qui tirent facilement trois fois leur poids.

assis sur le traîneau. Les amateurs de sensations encore plus fortes, essayeront le skijoring, avec un ou deux chiens vous tirant sur une planche ou sur des skis de fond.

Quasi absent du décor touristique il y a dix ans, les forfaits de traî-

neau à chiens se multiplient au Québec. L'activité se pratique dans toutes les régions et à la carte, pour une promenade d'une heure, une excursion d'une journée ou une expédition de plusieurs jours.

A. Pe.

Carnet de pistes

**Repères.** Le Québec est un vrai paradis pour les amateurs de ski de fond, que ce soit pour une petite promenade ou un long raid. Son territoire « skiabile » couvre des milliers de km<sup>2</sup>, avec de la neige à profusion pendant plus de trois mois dans certaines régions ! A eux seuls, les sentiers tracés s'étendent sur 4 000 kilomètres. Les circuits les plus connus traversent les parcs de la Gaspésie, la région de Charlevoix, le parc du Mont-Tremblant, celui de Jacques-Cartier, les monts Valin et Groulx et le lac Abitibi. Attention aux distances à parcourir : en randonnée à skis avec sac à dos, on calcule prudemment 1,5 à 2 km par heure, pour tenir compte des conditions les plus difficiles.

qui incluent l'avion et l'expédition de 4-5 jours en traîneau à chiens, pour 1 570 € à 2 000 €. **Voyagistes spécialistes.** Les séjours multi-activités, proposés en pourvoiries (auberges de campagne) en chalets de location ou à l'hôtel, prévoient ski de fond et raquette, voire traîneau à chiens et motoneige. Avec notamment, Vacances Air Transat (tél. : 0825-325-825, vacancesairtransat.com) ; Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825, nouvelles-frontieres.fr) ; La Route des voyages (tél. : 04-78-42-53-58 à Lyon, route-voyages.com) ; Club Aventure (tél. : 0825-306-032, clubaventure.fr) ; Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15, vacancescanada.fr) ; Allibert (tél. : 04-76-45-50-70) comme



**Saison.** La meilleure période pour y skier s'étend de janvier à mars. L'enneigement et une chaleur relative sont garantis. **Accès.** Nouvelle liaison Paris-Québec avec Air Transat, du 19 décembre 2002 au 20 mars 2003 à partir de 468 € TTC l'aller-retour (tél. : 01-40-04-43-00 et transat.com). Également vols Air Canada (aller-retour 805 € TTC) et Air France (aller-retour 765 € TTC), vers Québec. **Ski de fond.** Séjours à la carte dans le parc du Saguenay : réservations et infos au 001-418/272-15-56 ; parcsquebec.com. Québec Hors-Circuits propose un forfait guidé dans le parc, soit pour 253 €, 3 jours de ski, une nuit en chalet, deux en refuge (tél. : 001-418/674-10-44 ; quebec-hors-circuits.com). **Traîneaux à chiens.** Contacter Aventures Nord-Bec, près de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent (tél. : 001-418-889-80-01 ; aventures-nord-bec.com) ; Matawin Aventure : à moins de deux heures de Montréal, la réserve de Saint-Maurice, Mecque des mushers, avec 300 km de pistes et 17 refuges (tél. : 819-646-54-52 ; matawin-aventure.com) ; près du Mont-Tremblant, dans les Laurentides (tél. : 819-681-07-17 ; unversduchiendetraineau.com). Également, les forfaits des voyagistes français

Atalante (04-72-53-24-90), spécialistes des raids sportifs ; Comptoir du Canada (tél. : 01-53-10-21-70 ; Directours (tél. : 01-45-62-62-62 et directours.com), La Compagnie du Canada (tél. : 01-55-35-33-50) ; Grand Nord Grand Large (tél. : 01-40-46-05-14) ; Trajectoire Canada (tél. : 01-42-74-30-20 ; Voyageurs au Canada (tél. : 01-42-86-17-30 et vdm.com), et dans les agences : Jetset et Vacances Fabuleuses. **Activités.** Dans le parc du Saguenay ou à proximité, on peut goûter aux joies de la « pêche blanche », dans des trous percés près de cabanes que l'on transporte sur la glace ; ou de l'équitation hivernale à l'anse Saint-Jean (Centre équestre des Plateaux). Le ski alpin se pratique au Mont-Edouard, cinquième plus haut sommet du Québec, à seulement 455 mètres d'altitude. Forfaits auprès du parc. **Hébergement.** Chalets du parc national du Saguenay, à Rivière-Éternité (56 € pour deux en haute saison). Refuges du lac de la Chute et du lac du Marais : dortoir (13 € la nuit). **A lire.** Le guide très complet *Ski de fond et raquette au Québec* (éditions Ulysse). **Informations.** Tourisme Québec, par téléphone, numéro gratuit, 0800-90-77-77, de 15 heures à 22 heures, et bonjourquebec.com.

## Autriche

Aux confins du pays de Salzbourg, ski au soleil, vivacité des traditions, ambiance familiale

## STYRIE

## La Ramsau, un balcon en forêt

Une petite route grimpe doucement à travers les sapins, au bord d'un torrent qui n'est pas encore figé par le gel. Parfois, un écureuil la traverse sur ses pattes légères, plume rousse filant vers le sous-bois. Il y a dans l'air ce silence feutré qui annonce la neige. Et puis, lorsqu'on débouche sur le plateau, on voit se détacher la masse grise du Dachstein, « le toit de pierre ». Un géant dressant vers l'ouest sa triple tête rocaillieuse et poudrée de blanc : Torstein, Mitterspitz, Hoher Dachstein enfin, qui culmine à 3 004 mètres.

Au pied de cette forteresse s'étend la Ramsau, aux confins de la Styrie et de la région de Salzbourg. Ses flancs arrondis ont la tranquillité d'une plaine, mais il suffit de regarder vers la vallée, où l'on distingue la vieille cité minière de Schladming, pour voir que l'on respire, à plus de 1 000 mètres d'altitude, comme sur un vaste balcon orienté plein sud, souvent inondé de soleil, qui rend la montagne alentour moins oppressante.

Parmi les nombreuses régions d'Autriche vouées aux sports d'hiver, la Ramsau (prononcer « Ramsà-o ») a un atout : « La nature nous a donné ce que nous appelons les "trois étages", offrant beaucoup de possibilités en toute saison », explique Heinz Prugger, directeur de l'office du tourisme local.

En bas s'étend un plateau dégagé, idéal pour l'apprentissage du ski de fond ou les promenades en traîneau, grâce aux chevaux élevés dans les fermes avoisinantes. De petites collines, équipées de remontrées mécaniques, sont réservées aux enfants, tandis que plus haut, sur les alpages, commence le domaine du ski de randonnée – 70 km de

travaux, fidèles à la parole donnée,

piestes au total en incluant le glacier de Hunerkogel, à 2 700 mètres, sur le Dachstein. Celui-ci est désormais apprécié pour le ski de fond de haute altitude, pratiqué la majeure partie de l'année. Munis du forfait « Amadé », les amateurs de sensations fortes peuvent toujours se rendre de l'autre côté de la vallée, sur les pistes noires de la Planai, où la navette les conduit en vingt minutes. Mais le glacier a aussi des pentes assez raides pour attirer les fous de snowboard – notamment grâce à un « half-pipe » propice à toutes les acrobaties –, qui montent en fin de semaine de Munich, de Vienne ou même de Trieste, « à trois heures de route seulement », explique un jeune Italien.

Difficile de croire que l'Adriatique soit si proche. Car on est sur les hautes terres du protestantisme autrichien, l'une de ces régions longtemps retranchées où la contre-réforme catholique n'a jamais pu vraiment pénétrer. Le visiteur habi-

Le glacier a aussi des pentes assez raides pour attirer les fous de surf.

tué au Tyrol chercherait en vain des calvaires au croisement des chemins, des statues de la Vierge ou le débordement sensuel des églises baroques. Il trouvera plus souvent une bible sur sa table de nuit. Les gens d'ici se flattent d'être durs au travail, fidèles à la parole donnée,

Au pied du Dachstein, le « toit de pierre », un plateau dégagé pour le ski de fond et les promenades en traîneau à cheval



OSTERREICH WERBUNG

peu enclins à demander l'aide de l'extérieur.

Cette beauté un peu âpre fait le charme de la Ramsau, qui s'est ouverte au tourisme prudemment, après avoir pendant des siècles vécu de la seule agriculture. L'une des rares activités industrielles, en dehors du bois, est la fabrique de loden Lodenwalle, nichée depuis cinq cents ans dans les gorges du Rössing, où l'on utilise des méthodes traditionnelles pour produire ce tissu de laine feutrée, aujourd'hui travaillé dans une qualité plus souple et une palette plus gaie que le vert mousse ou le brun lichen. Mais l'un des articles indémodables vendus dans la boutique attenante reste le « Perlloden de Schladming », si solide qu'il est presque « à l'épreuve des balles, donc idéal pour les chasseurs ».

« Nous sommes plutôt conservateurs, admet Prugger, à l'opposé de

stations comme Ischgl, au Tyrol, qui veut être la "Marbella des neiges". Ce n'est pas notre genre. Des professionnels du tourisme alpin français, en voyage d'étude en Autriche, ont été étonnés que ce secteur se soit, dans notre région, développé sur une base presque exclusivement familiale. »

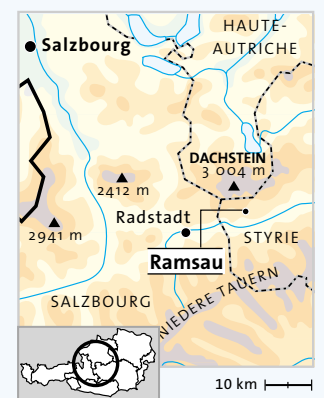
Pas de grands hôtels bétonnés, mais de petites pensions, souvent construites à côté de l'ancienne maison paysanne dont elles imitent le style, reproduisant jusqu'au kitsch l'abreuvoir taillé dans un tronc d'arbre et le clocheton d'où l'on sonnait l'heure des repas. Malgré leur taille modeste (une vingtaine de chambres en moyenne), elles disposent presque toutes d'un site Internet et offrent souvent des commodités inconnues en France dans ce type d'établissement : piscine, jacuzzi et sauna, sans oublier les petits-déjeuners pantagruéliques.

La cuisine s'est raffinée pour plaire à une clientèle internationale qui vient goûter le gibier et les truites de la région – servies meunière ou, souvent, fumées, avec une crème au raifort –, arrosés du vin sec et fruité provenant des coteaux du sud de la Styrie, la Toscane autrichienne.

Sur les quelque 100 000 hôtes qui fréquentent chaque année la Ramsau (dont 60 % en hiver), beaucoup sont des habitués, conquis par l'accueil chaleureux des habitants, leur discrétion aussi. L'acteur Arnold Schwarzenegger, le plus célèbre Styrien émigré à Hollywood, y séjourne incognito, tout comme la famille de Vladimir Poutine. Mais chut ! on n'aime pas faire du bruit, dans la Ramsau.

Joëlle Stolz  
(de notre correspondante en Autriche)

## Carnet de pistes



Accès. Paris-Salzbourg : avec Austrian Airlines, 324 € (tél. : 0820-816-816) ; Ramsau est à 90 km, direction Graz. Ou train jusqu'à Schladming (via Munich et Salzbourg, ou via Innsbruck sur une ligne directe Paris-Graz).

Etapes. Les petites pensions (6 à 12 chambres) offrent un confort appréciable, dans une gamme de 22 à 40 € par jour et par personne (nuit et petit-déjeuner) en haute saison d'hiver. Par exemple, le Glöshof (sur Internet : gloeshof.at), à 27 €, avec bain de vapeur et sauna, au départ des pistes de fond.

Ou la Pension Waldhof (tél. : 00-43-36-87-810-32, sur Internet : waldhof-ramsau.at), de 31 à 41 €, une maison du XVII<sup>e</sup>, avec 12 chambres, en bordure de la forêt.

Pistes. Le forfait « Amadé » (32 €, par jour, en haute saison, 26 € en intersaison), donne accès aux pistes (860 km) de la région de Salzbourg.

Forfaits. Autriche Pro France, association d'hôteliers francophones (tél. : 01-45-61-97-68, sur Internet : autriche.com). Et Austro Pauli, pour des séjours tout compris (agences).

Information. Par téléphone au : 00-43-3687-818-33, en allemand ou anglais. Le site Internet (ramsau.com) sera en français dès janvier. Maison de l'Autriche, tél. : 01-53-83-95-20 et austria.info/fr.

## Ailleurs en Europe

## Laponie scandinave

Au-delà du cercle polaire, à la saison des aurores boréales, les journées sont courtes mais bien remplies. Les pistes tracées pour le ski de fond, entretenues de novembre à mai, courent à perte de vue, et les safaris en traîneau à chiens ou à motoneige font partie du menu sportif de l'hiver scandinave. De 10 h à 15 h, en famille ou en solitaire, équipé pour affronter un froid vif et sec, les activités sportives s'enchaînent. Pour se conclure, le soir, au sauna avant un bain dans l'eau glacée d'un lac, rituel très prisé des Finlandais. L'offre des voyagistes la plus complète concerne précisément la Finlande (finland-tourisme.com). Un vol direct Finnair, de Paris à Rovaniemi, donne accès, en trois heures trente, à la Laponie (tél. : 01-47-42-33-33). Les forfaits avion-séjour-multi-activités sont commercialisés par les spécialistes notamment : Norvista (tél. : 01-49-24-05-97, autour de 1 200 €, de Paris, la semaine) ; Bennett Voyages (tél. : 01-44-88-54-54), propositions comparables avec une offre suédoise en complément. Idem chez Scanditours (tél. : 01-42-85-64-30 et kuoni.fr) ; 66° Nord (tél. : 04-72-53-24-89 et 66nord.com), programme raids et séjours, en Norvège, mais surtout en Islande et au Groenland. Allibert (tél. : 0-825-090-190 et allibert-voyages.com), spécialiste de la randonnée, que l'on retrouve en Norvège, Suède, Finlande et Islande. Grand Nord Grand Large (tél. : 01-40-46-05-14 et gngl.com) privilégie les raids en traîneau et le motoneige en Europe du Nord.

## Grands domaines suisses

Les Championnats du monde de ski alpin, qui se déroulent du 1<sup>er</sup> au 16 février 2003 en Engadine, seront le clou de la saison. Précisément à Saint-Moritz, qui initia en pionnière, à la Belle Epoque, la mode du ski et des sports d'hiver, recevant, dans ses authentiques palaces des neiges, les têtes couronnées et les stars, qui lui sont toujours fidèles, bien que Gstaad lui fasse une rude concurrence. Le TGV « Lyria des neiges » qui assurera, du 19 décembre 2002 au 30 mars 2003, cinq aller-retours par semaine, mettra les Alpes vaudoises et valaisannes à moins de six heures de Paris. Des correspondances sont programmées à l'arrivée des TGV pour les stations d'altitude (sur Internet : voyages-sncf.com ou lyria.biz). Les domaines suisses les plus proches de la frontière française sont aussi (hormis Saint-Moritz et Davos-Klosters, situés à l'est) les plus vastes et les plus variés. Ainsi, Champéry, à l'ambiance familiale, sur le domaine franco-suisse des Portes du soleil déroulé jusqu'à Avoriaz, (650 km de pistes, champéry.ch) ; Verbier, la sportive : quatre vallées au soleil, 410 km de pistes reliées pour du très grand ski alpin (verbier.ch) ; Zermatt, station mythique au pied du Cervin (zermatt.ch) et la région de la Jungfrau, avec Wengen, Murren et Grindelwald (150 km de pistes, jungfraubahnen.ch). Toutes les informations sont données par téléphone (numéro gratuit : 0800-100-20030) ou sur Internet (My Switzerland.com) par l'Office suisse du tourisme, qui publie, en français, la carte commentée Montagnes 2002-2003, présentant les principaux domaines par le menu et la brochure *En Suisse, l'hiver comme vous le rêvez* ! répertoriant des séjours d'une semaine en demi-pension, à tarif privilégiés (10 % de réduction et vignette « autoroutes suisses » valable un an offerte), dans six stations, à Leysin, Verbier, Champéry, Gstaad, Cran-Montana et Villars-sur-Ollon.

FI. E.

EVA SION

Publicités

JURA

Ski de Fond, raquettes, visites culturelles en MAISON D'HÔTES Haut-Doubs à 3 h TGV de Paris

Yves et Liliane accueillent 14 personnes maxi dans une ancienne ferme du XVII<sup>e</sup> tout confort. Ambiance chaleureuse. Table d'hôtes, cuisine mijotée, produits maisons. A la semaine, tout compris, pension complète + matériel de ski, raquettes + moniteur + bus. De 480 à 586 €/sem./pers. selon la période en chambre 2 personnes.

03.81.38.12.51 - LE CRÉT LAGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE www.lecret-lagneau.com

HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS

Village dans le Parc Naturel Régional Soleil - Ski - Raquettes - Rando.

HÔTEL LE CHAMOIS\*\*

Logis France, 2 cheminées

1/2 pension : 52 €

Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

http://www.lechamois.fr.fr

HAUTES-ALPES

300 jours de soleil par AN

ST-VERAN

Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France

Plus haute commune 2040 m. Site classé, chalets du XVIII<sup>e</sup>

Piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant

Hôtel BEAUREGARD\*\*

04.92.45.86.86

Site : www.hotelbeauregard.fr

1/2 Pension à partir de 39 €

ARVIEUX en Queyras

Hôtel\*\*\* et Résidence dans ferme traditionnelle et mobiliers anciens

Pied des pistes, Piscine, Hammam

La FERME de l'IZOARD\*\*\*

A partir de 45 € en 1/2 Pers., 392 € en Résidence

04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte

NOUVEL AN

VENISE ou ROME

POUR TOUTE RESERVATION AVANT LE 15 DECEMBRE

Un adulte payant = 50% de réduction pour la 2<sup>e</sup> personne

Rome à partir de 483,50 € ttc (séjour du 29/12 au 01/01/03).

Venise à partir de 601,50 € ttc (séjour du 28/12 au 01/01/03 ou du 29/12 au 01/01/03).

Prix par personne comprenant : Le vol spécial A/R sur Rome ou Venise au départ de Paris, les transferts aéroport/centre ville/aéroport, l'hébergement base chambre double et petit déjeuner, les taxes aériennes et l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.

Accueil, conseils et réservations 0810 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages

www.citevasion.com - e-mail : citvd@citvoyages.com

PETRA/WADI RUM

JORDANIE

Voyagez mieux, dépensez moins. Achetez en direct au tour opérateur.

www.directours.com DU AU TEL. : 01 45 62 62 62.

AGENCE ouverte 6j/7 au : 90 av. Champs-Élysées Paris 8<sup>e</sup>.

EXCEPTIONNEL !

GRAND WEEK-END

5 jours

Hôtel 5\* ..... 599 euros\*

Vol régulier + 4 nuits hôtel 5\* (Crowne Plaza) + demi-pension à Petra. Petit déjeuner à Amman + voiture privée avec chauffeur (base 2).

- non inclus : taxes d'aéroport +73 euros.
- 673 euros aux vacances de Février et en Mars.
- Possibles : - Jours sup pour Jerash, Mer Morte et Aqaba. - Départ province : nous consulter.

+ prix à partir de : valable du 01/12 au 19/02 (sauf du 18/12 au 19/01).

directours

Qualité sur le web depuis 1995